

*UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI OUZOU*  
*Faculté des Sciences Economiques des Sciences de Gestion et*  
*des Sciences Commerciales*  
*DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET de*  
*GESTION*



# Mémoire de fin d'études



*En vue de l'obtention du diplôme de MASTER*  
*en finance et Banques*

## *Thème*

**Les déterminants d'Implantation des banques  
étrangères en Algérie :  
Cas de BNP Paribas et Société Générale.**

M<sup>r</sup> NAIT SIDER Juba

M<sup>elle</sup> TERRAK Zedjiga

**Présenté devant le jury:**

M <sup>me</sup>	IGUERGAZIZ WASSILA	MCB	UMMTO	Présidente
M <sup>r</sup>	MADOUCHE YACINE	MCB	UMMTO	Promoteur
M <sup>me</sup>	ZIBOUCHE TAOUS	MAA	UMMTO	Examinatrice

*Promotion : 2020– 2021*

# Remerciements

*Nous profitons par le biais de ce mémoire à exprimer nos vifs remerciements à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de cet humble travail.*

*Avant tout, on remercie Dieu le tout puissant, Le miséricordieux, de nous avoir donné la force, la patience et le pouvoir de raisonner pour élaborer ce travail.*

*Nous adressons nos profonds et sincères remerciements à M<sup>me</sup> Iguergaziz Wassilade nous avoir fait l'honneur d'être la présidente du Jury et pour son aide, ses encouragements, ses précieux conseils, sa disponibilité et sa patience tout au long de la réalisation de ce mémoire.*

*Je désire exprimer nos chaleureux remerciements à M<sup>r</sup> Madouche Yacine d'avoir accepté diriger ce travail, nous lui somme très reconnaissantes pour sa disponibilité et sa gentillesse.*

*J'adresse un grand merci à M<sup>me</sup> Zibouche Taous pour l'honneur qu'elle nous a fait en acceptant à examiner ce mémoire.*

*Nos chaleureux remerciements à nos professeurs et enseignants, d'avoir été présents et de nous avoir énormément appris par la qualité de leur savoir qu'ils nous ont prodigués.*



## *Dédicaces*

*\_A ceux qui nous ont tout donné sans rien en retour*

*\_A ceux qui nous ont encouragé et soutenu dans nos  
Moments les plus difficiles Et ceux à qui nous devons tant*

*\_Que ce travail soit le témoignage sincère et affectueux  
De notre profonde reconnaissance pour tout ce que vous  
avez fait pour nous.*



 **Liste des abréviations :**

<b>IDE</b>	Investissements directs étrangers
<b>OLI</b>	(O) ownership advantages, l'avantage à la localisation à l'étranger (L), l'avantage à l'internalisation (I).
<b>R &amp; D</b>	Recherche & développement
<b>ESP</b>	l'environnement (E), le système (S), et le politique (P).
<b>FMN</b>	Firme multinationale
<b>P.M.E</b>	Petite moyenne entreprise
<b>Z.L.E</b>	zones de libres échanges
<b>BCCI</b>	BANK FOR COMMERCE AND CRREDIT INTERNATIONAL
<b>DSBA</b>	degré de développement du secteur bancaire du pays d'accueil
<b>US</b>	Unated states ( les Etas unis)
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>FMI</b>	Fons monétaire international
<b>DA</b>	Dinar algérien
<b>BA</b>	La banque d'Algérie
<b>REHU</b>	Déterminant de ressources humaines
<b>DSBO</b>	le degré de développement du secteur bancaire du pays d'origine
<b>SG</b>	Société générale
<b>SGA</b>	Société générale Algérie
<b>CPA</b>	Crédit populaire Algérien
<b>ETI</b>	Entreprise de taille intermédiaire
<b>CNEP</b>	Caisse nationale d'épargne et de provision
<b>BNCI</b>	Banque nationale pour le commerce et l'industrie
<b>OPE</b>	Offre Publique d'Echange
<b>BNL</b>	Banca Nazionale del Lavoro (banque nationale du travail)
<b>ODD</b>	Objectifs développement durable
<b>ESG</b>	Environnement social et gouvernance
<b>MD</b>	Milliards
<b>M</b>	Millions
<b>ISO</b>	Organisation internationale de normalisation
<b>RSE</b>	responsabilité sociale et environnementale
<b>LCL</b>	Crédit lyonnais
<b>PNB</b>	Produit national brut
<b>CSDCA</b>	la Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie
<b>ARTS</b>	Algeria Real Time Settlement
<b>ATCI</b>	Algérie Télé Compensation Interbancaire
<b>Spa</b>	Société par actions
<b>CPI</b>	Cour pénal international
<b>TPE</b>	Très petite entreprise

## **Liste des figures, schémas et graphes :**

### **Liste des figures :**

**Figure n°1 :** bilan de la banque société générale Algérie en 2019

**Figure n°2 :** le hors bilan de la banque société générale Algérie en 2019

**Figure n°3 :** montant des enregistrements de dépôts de BNP PARIBAS en 2020

**Figure n°4 :** évolution du montant du BNP Paribas en 2020

**Figure n°5 :** évolution du résultat de BNP PARIBAS en 2020

**Figure n°6 :** retours sur des capitaux de BNP PARIBAS en 2020

**Figure n°7 :** le bilan comptable de BNP PARIBAS en 2020

**Figure n°8 :** le hors bilan de BNP PARIBAS en 2020

**Figure n°9 :** Compte de résultat de BNP PARIBAS, en 2020

**Figure n°10 :** Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS

**Figure n°11 :** Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS

**Figure n°12 :** Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS 2020

**Figure n°13:** Tableau de variation de capitaux propres de BNP PARIBAS

### **Liste des schémas :**

**Schéma n°01 :** progression des choix stratégiques à l'international dans le modèle O.L.I.

### **Liste des graphes :**

**Graphe n°1 :** Actifs liquides des banques

**Graphe n°2 :** évolutions des actifs du secteur bancaire

**Graphe n°3 :** évolution des créances classées et leurs provisions

**Graphe n°4 :** évolution des marges et charges bancaires 2014-2018

**Graphe n°5 :** évolution du PNB

**Grappe n°6** : évolution des dépôts en dinar et des crédits distribués par la caisse d'épargne

**Grappe n°7** : volume des opérations ATCI en 2018

**Grappe n°8** : valeurs des opérations du système ATCI en 2018

## **Liste des annexes :**

**Annexe n°01** : principaux indicateurs de l'activité

**Annexe n°02** : ressources humaines et formations

## **Liste des tableaux :**

**Tableau n°1** : les établissements financiers en activité en 2018

**Tableau n°2** : évolution du secteur bancaire Algérien (nombre d'agence) en 2018

**Tableau n°3** : évolution des ressources collectées des banques en 2018

**Tableau n°4** : répartition des dépôts par secteurs institutionnels en 2018

**Tableau n°5** : répartition des crédits bancaires en 2018

**Tableau n°6** : répartition des crédits par maturité en 2018

**Tableau n°7** : indicateurs de solvabilité des banques de 2014 à 2017

**Tableau n°8** : ratios de liquidité des banques de 2014 à 2017

**Tableau n°9** : ratios des créances classées et taux de provisionnement de 2014 à 2017

**Tableau n°10** : indicateur de rentabilité des banques de 2014 à 2017.

**Tableau n°11** : Marges d'intermédiation bancaire

**Tableau n°12** : répartition du produit bancaire des banques

**Tableau n°13** : traitements du système ARTS durant l'année 2018

**Tableau n°14** : Activités du système ATCI en 2018

**Tableau n°15** : placements par carte en 2018

**Tableau n°16** : évolution des transactions par carte

**Tableau n° 17** : les résultats du plan 2017-2020 à la fin de l'exercice 2020

**Tableau n°18** : résultat d'implantation de la société générale en Algérie en 2020

## **Sommaire**

<b>Introduction Générale .....</b>	<b>1</b>
------------------------------------	----------

### **CHAPITRE I : Processus du développement des firmes bancaires à l'international.**

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
---------------------------	----------

<b>Section 01 : l'internationalisation des firmes bancaires.....</b>	<b>6</b>
--	----------

<b>Section 02 : les formes et les raisons d'implantation des banques à l'étranger .....</b>	<b>23</b>
---	-----------

<b>Conclusion .....</b>	<b>35</b>
-------------------------	-----------

### **Chapitre II : la cadre méthodologique de la recherche**

<b>Introduction .....</b>	<b>36</b>
---------------------------	-----------

<b>Section 01 : le secteur bancaire Algérien.....</b>	<b>39</b>
---	-----------

<b>Secteur 02 : la recherche méthodologique.....</b>	<b>65</b>
--	-----------

<b>Conclusion.....</b>	<b>83</b>
------------------------	-----------

### **Chapitre III : Analyse des déterminants de l'implantation de PNB PARIBAS et Société Générale en Algérie.**

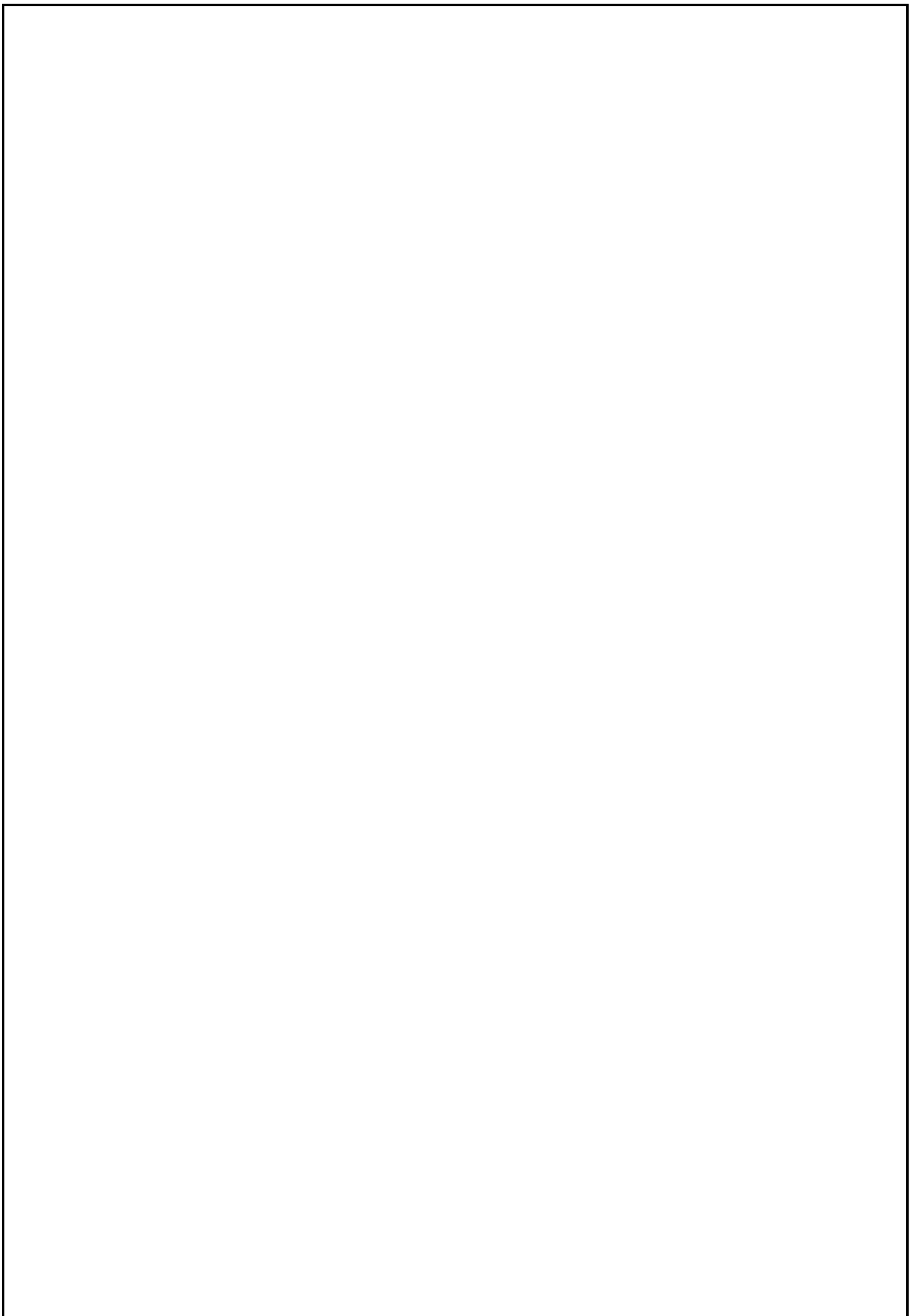
<b>Introduction.....</b>	<b>84</b>
--------------------------	-----------

<b>Section 01 : Les déterminants d'implantations.....</b>	<b>85</b>
---	-----------

<b>Section 02 : présentation du BNP PARIBAS et Société générale.....</b>	<b>98</b>
--	-----------

<b>Conclusion .....</b>	<b>115</b>
-------------------------	------------

<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>116</b>
----------------------------------	------------



# Introduction

---

## **Introduction générale :**

L'internationalisation des banques a fait l'objet de nombreux développements théoriques. L'étude de la théorie classique de l'internationalisation des entreprises nous fournit une base pour comprendre le phénomène de l'internationalisation des firmes bancaires.

De plus, ce type d'internationalisation est très large et a traversé trois étapes fondamentales. Ainsi, la Banque d'Angleterre sera la première à ouvrir la première vague d'agences sur le territoire colonial dans les années 1830. Puis la deuxième phase sera lancée depuis les années 1960 par Bank of America, qui s'intéresse aux grandes places financières des pays développés. La troisième vague sera initiée par les banques européennes au début des années 1990, ce qui renforce leurs opérations en Amérique latine.

.Comme d'autres pays en développement, l'Algérie devrait s'intégrer dans la structure économique mondiale en mettant en œuvre des réformes économiques et financières visant à libéraliser le commerce extérieur. Le pays d'accueil, l'Algérie, s'est vite rendu compte qu'elle avait dû ouvrir son secteur bancaire à la participation étrangère dans les années 90.

Ces réformes ont défini le cadre réglementaire au milieu des années 90 et assoupli la réglementation des changes, tout en conservant les attributs et les missions des pays qui entretiennent leur rôle de régulation économique.

Dans ce contexte, l'Algérie a commencé à mettre en œuvre des politiques visant à attirer la localisation, et à travers de vastes réformes économiques et financières, à établir un environnement propice aux investisseurs étrangers, notamment dans le secteur financier. Ainsi, dans le cadre de la transition de l'économie du pays vers une économie de marché, des lois sur la monnaie et le système de crédit sont promulguées en avril 1990. Les mesures les plus décisives concernent l'autonomie bancaire et l'ouverture du secteur bancaire, notamment ; Activités sur capitaux privés nationaux et étrangers. Par conséquent, la loi devrait conduire à une meilleure économie du secteur bancaire, diversifier les sources de financement des agents économiques et encourager l'implantation de banques étrangères.

Cette ouverture aux investisseurs étrangers s'est traduite par l'introduction de plusieurs banques étrangères, en provenance de pays différents, après avoir obtenu l'agrément auprès de la Banque d'Algérie .A cet effet, l'implantation des banques étrangères en Algérie se

renforce à partir de l'année 2000, où ces banques ont élargi leurs réseaux à travers plusieurs wilayas du pays.

Le paysage bancaire a totalement changé avec la présence aux côtés des banques publiques, de banques privées algériennes et de banques privées étrangères désormais installées en Algérie. Donc l'investissement de banques étrangères en Algérie notamment les banques françaises ont marquées leurs présences sur le marché algérien, le cas des banques françaises BNP Paribas et Société générale qui ont décidé de s'implanter en Algérie via de formes d'implantation différentes.

dans le cadre de ce travail, De nous allons analyser les déterminants d'implantation des banques françaises en Algérie en particulier BNP Paribas qui constitue l'une des formes de l'essor l'investissement direct étranger. Pour se faire nous formulons la problématique portant la question principale suivante :

- ❖ Quels sont les déterminants d'implantation des banques PNB PARIBAS et Société générale en Algérie ?

De cette question principale dérivent les sous questions suivantes :

- Quels sont les facteurs majeures de l'implantation des banques étrangères en Algérie notamment : BNP PARIBAS et Société Générale ?
- Sous Quelles formes s'implantent-elles ?
- Quels sont les objectifs des banques étrangères présentes en Algérie ?
- Quelles sont les particularités de l'activité des banques étrangères en Algérie ?
- Quelle est la place des banques étrangères en Algérie ?
- Les banques étrangères participent-elles au développement de l'activité bancaire ?

### **Hypothèses du mémoire :**

Notre travail sera, de ce fait, focalisé autour des précédentes interrogations pour lesquelles, nous avons adopté trois (3) hypothèses :

**Hypothèse 01:** L'évolution de l'investissement direct à l'étranger en Algérie, a stimulé les banques étrangères à suivre leurs clients à l'international. D'où le facteur est incitant pour BNP PARIBAS et Société Générale de Maximiser ses profits.

**Hypothèse 02** : : Le potentiel d'investissements étrangers en Algérie d'une part, et la politique de relance économique par le biais des importations en biens d'équipement et en produits de toute nature d'autre part, offre à la banque BNP Paribas et à la Société Générale l'opportunité de gagner une place importante sur le marché bancaire et financier en Algérie.

**Hypothèse 03** : L'ouverture du système bancaire algérien aux banques étrangères a un impact positif sur la concurrence, la croissance économiques et la satisfaction des clients, certes, La contribution des banques étrangères notamment : la BNP PARIBAS et Société Générale au développement local demeure limitée.

### **Choix et intérêt du mémoire :**

L'intérêt de ce mémoire est de présenter un état des lieux du marché bancaire en Algérie et de montrer le rôle important des banques étrangères dans le financement de l'économie algérienne d'un point de vue qualitatif; de présenter aussi les déterminants d'implantation de la BNP Paribas ainsi la Société Générale en Algérie.

### **Structure du mémoire :**

Pour bien mener notre travail de recherche et pour pouvoir apporter de réponse à notre problématique, nous avons jugé utile de structurer le travail en quatre grands chapitres:

**Chapitre 01** : La présentation du cadre théorique de la recherche : revue de la littérature, où nous allons définir les aspects théoriques du processus d'internationalisation et de développement des firmes bancaires à l'international, les différentes formes d'implantation des banques et les raisons pour lesquelles toute firme bancaire aie l'ambition de s'investir à l'étranger.

**Chapitre 02** : ce chapitre sera consacré au cadrage méthodologique, où on rapportera des états de lieux concernant le secteur bancaire algérien (indicateurs de l'intermédiation bancaire , solidité , solvabilité , liquidité des banques et développement de l'infrastructure bancaire) ainsi la part des banques ; BNP PARIBAS et société générale sur la place bancaire mais également les différentes étapes méthodologiques de recherche effectuées pour réaliser cette conquête.

**Chapitre 03** : dans ce chapitre nous allons donner une présentation aux banque mères BNP PARIBAS et Société Générale, les stratégies de leur implantation en Algérie.

Une brève présentation de la société générale Algérie et BNP PARIBAS el Djazaïr, puis nous allons procéder à connaître les différents déterminants de chaque cas bancaire.

# Chapitre I : Processus du développement des firmes bancaires à l'international

---

## **Introduction :**

L'intérêt particulier attribué à l'internationalisation des banques s'explique par l'extension des banques depuis plusieurs années. Nous assistons à une mondialisation progressive de l'activité bancaire, en ce sens que le financement des créances locales se fait de plus en plus, à partir des fonds collectés sur le marché étranger et non plus seulement sur le marché national. De ce fait, l'international devient un enjeu de croissance pour lesquelles les raisons de s'investir se diversifient.

Ce chapitre comprend en premier le cadre théorique du développement à l'international des firmes bancaires, la première section nous allons procéder à présenter les divers aspects théoriques rapportant sur l'internationalisation des banques. Dans la deuxième section, nous verrons les nouvelles formes de présentation des banques à l'international tout en citant les raisons qui l'ont mené à s'implanter à l'étranger.

## **Section 01 : l'internationalisation des firmes bancaires**

### **1-1 : l'internalisation aux avantages spécifiques :**

#### **1-1-1: les travaux d'Hymer et Kindleberger :**

<sup>1</sup>Depuis les années soixante des auteurs ont appréhendé l'internalisation sur la base d'un concept simple pour supporter les avantages dont bénéficient les firmes locales ayant une bonne connaissance de leur marché national. Les firmes étrangères doivent présenter d'autres avantages que ne possèdent pas déjà les firmes locales déjà présentes.

Cette idée fut d'abord développée par Kindleberger en 1969, puis par Hymer en 1976. Ce sont sur leurs travaux que se sont appuyés la plupart des auteurs pour caractériser l'internalisation des banques.

Hymer et Kindleberger sont tous deux partis du constat que les firmes multinationales et le marché parfait sont des éléments incompatibles. En effet, sur un marché parfait, la présence de profits excessifs induit l'entrée de nouveaux acteurs sur ce marché qui vont faire augmenter la concurrence et disparaître tout profit excessif mais en aucune façon ce phénomène justifie l'entrée des concurrents étrangers.

Hymer postule alors l'imperfection du marché pour expliquer l'intermédiation des firmes ; Les firmes locales possèdent des avantages sur leur marché national grâce à leur connaissance des clients, de l'environnement et des avantages en matière de coordination et de communication leurs activités se situant uniquement sur le marché national. Ces avantages des firmes locales sont présentés comme des coûts que rencontrent les firmes multinationales désireuses de s'implanter sur le marché.

Pour pouvoir surmonter des désavantages que les firmes étrangères entrantes présentent, d'autres avantages qu'elles peuvent transférer et réutiliser sur le marché local, Hymer considère ces désavantages comme des avantages intangibles propres à la firme, ils sont de trois natures : Technologie, personnel qualifié et savoir-faire.

Kindleberger a adopté une approche similaire alors même qu'il n'avait pas connaissance des travaux de Hymer, il fait cependant appel à des facteurs plus larges pour expliquer l'imperfection des marchés comme : l'image de marque, l'accès à certains marchés

---

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Lopvet, Thèse, IEP Toulouse, "la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global", (p10)

<sup>2/3</sup>notamment de matières premières(lemarché des capitaux dans le cas des banques internationales, des économies d'échelle .....).

Hymer explique le développement d'IDE par le fait que les marchés internationaux pour ces actifs spécifiques soient imparfaits et le choix optimal pour une firme au regard du rapport cout-bénéfice soient passe par un investissement direct dans le pays ciblé.

Hymer compare notamment les IDE à la licence. L'attribution d'une licence peut se révéler impossible en raison de la difficulté de donner u prix à certains actifs par exemple.la solution alors rentable est l'utilisation de la firme par elle-même de ses avantages en effectuant des IDE.

Par ailleurs Hymen envisage les IDE comme le moyen de pouvoir de maintenir le marché pour des firmes en situation obigopolipistique. En entrant sur un marché étranger, ces firmes cherchent à défendre leur place et elles utilisent les IDE car c'est la manière la plus efficace de transférer leurs avantages intangibles. Cet élément semble intéressant à prendre en compte dans le cas de "**citigroup**", vu que Le marché bancaire américain s'est en effet fortement concentré au cours de la décennie.

Les critiques de ce modèle et notamment dans son application pour les banques multinationales se situent essentiellement sur le fait que Hymer et kindleberger envisagent la décision d'investir à l'étranger comme le rapport entre les firmes déjà présentées et de nouveaux entrants. Les deux auteurs se pressent en compte que le coût du désavantage des nouveaux entrants et n'élargissent pas leur analyse à l'ensemble des coûts auxquels doit faire face une firme en s'internationalisant.

En outre, Buckley et casson, auteurs majeurs de la théorise de l'internalisation ont reproché à la théorie hymer-kindberg de prendre pour données dotations factorielles des firmes, sans expliquer la source de ces dotations.

Enfin la théorie hymer-kindleberger ne justifie pas pourquoi une firme procède à une acquisition dans le pays ciblé ou montre une structure de toute pièce. La forme des IDE n'est pas évoquée par Hymer et kindleberger.Néanmoinsles éléments avancés par eux ont été la

---

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Lopvet,Thèse,I EP Toulouse,"la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global", (p11)

<sup>3</sup>Taoueszibouche,"les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie Cas BNP Paribas', mémoire fin d'études, université tizi-ouzou, (p33)

base d'abandon développement qui ont visé à compléter et améliorer cette théorie ainsi qu'à l'adapter à l'internalisation des banques.

### **1-1-2 : les travaux de Vernon :**

Vernon explique l'internalisation des entreprises par la combinaison de deux facteurs fondamentaux, la théorie des investissements directs internationaux et à l'intérieur de celle-ci la théorie de cycle de vie international de produit.

<sup>4/5</sup>La théorie des investissements directs internationaux contient plusieurs arguments, ces derniers expliquent le développement international d'une entreprise, on peut marquer donc :

- Le désir de défendre la part du marché acquise dans les pays d'origine en transférer la production dans un autre pays (délocalisation pour l'exploit différentiel dans les coûts de facteurs de production) tout en utilisant le savoir-faire des entreprises sur des marchés comparables à ceux du pays d'origine, d'où également l'opportunité pénétrer vers des acquis avancés en savoir-faire qui ne demeurent pas disponibles dans un autre pays.

Ensuite il s'agit de :

- Répondre à la stratégie d'internationalisation mise en place par un concurrent dans le pays d'origine (concurrence oligopolistique au niveau international)
- Procéder pour la réduction des risques tout en se concentrant sur plusieurs investissements dans divers pays.

De plus, les avantages de ce modèle ne sont pas statiques à l'encontre de la théorie de Hymer-Kindleberger. Vernon a présenté la nouveauté de la technologie, alors il met l'accent sur le processus d'innovation, de développement et que la production passe par un cycle de vie en quatre étapes (démarrage, croissance, maturité, déclin), Vernon décrit les conditions pour que les entreprises parviennent à l'internationalisation avec un lancement de nouveaux produits qui permet aux entreprises de bénéficier de monopoles temporaires sur leurs marchés

---

<sup>4</sup>Jean-Baptiste Lopvet, Thèse, IEP Toulouse, "la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global" (p12)

<sup>5</sup>Taoues zibouche, "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie Cas BNP Paribas", mémoire fin d'études, université tizi-ouzou, (p34).

domestiques tout en maintenant un contact étroit avec les consommateurs, comprendre leurs besoins et y répondre dans la mesure du possible.

Cependant, de nouveaux entrants sur le marché réduit les profits de l'entreprise, ce qui l'oblige à exporter des produits.

Il est à souligner également, si le marché arrive à saturation, l'entreprise ne bénéficiera plus de ses avantages ; apporter donc de l'innovation procure qu'elle s'implante à l'étranger pour une meilleure efficacité de ses produits.

De ce fait, l'innovation technologique, les facteurs de production ne sont plus homogénéisés. Ce n'est que lorsque l'innovation est diffusée que le coût des facteurs de production est comparable, de sorte que nous pouvons transférer la production vers d'autres pays avec des coûts inférieurs pour maintenir la compétitivité et obtenir la garantie du progrès technologique domestique, où elle disposera désormais d'un avantage de coût. On constate alors, que le modèle Vernon fait référence à certains avantages concurrentiels évoqués par Hymen et Kindleberger en termes de technologie et que La maximisation des profits au sein de l'entreprise par conséquent, il peut faire des profits grâce à l'innovation.

Jouer à travers la structure des entreprises innovantes de l'oligopole sur le marché sont alors suivies de leurs concurrents, qui à leur tour les internationalisent pour ne pas perdre de parts de marché à l'échelle mondiale.

L'innovation engendre ainsi un processus perpétuel d'internationalisation des firmes, en fonction de leurs produits et de leur avance technologique. En outre, la focalisation sur l'innovation et l'avance technologique de cette théorie Met en avant la possession d'avantages spécifiques comme déterminant de L'internationalisation des firmes. Mais cette théorie ne s'adapte pas au secteur bancaire. Alors, Si certaines avancées technologiques peuvent donner un avantage signifie une banque, l'essentiel de l'innovation qui peut se réaliser sur les produits bancaires en eux-mêmes (prêts, solutions d'épargne, facilités de paiement etc.) est très facilement imitable par la concurrence. Par ailleurs, le modèle de Vernon ignore les IDE qui ne relèvent pas de la substitution d'importations. Or, l'internationalisation des banques ne se réalise pas par l'import/export en raison de la nature des produits. On peut donc faire un constat d'une inadéquation de la théorie de Vernon aux conditions du marché bancaire.

---

<sup>6</sup> Site : [WWW.sitemanagement.fr](http://WWW.sitemanagement.fr)

## 1-2 : l'internationalisation face aux imperfections du marché :

### (La théorie de coûts de transaction):

#### 1-2-1: Apport de Coase :

Dans son article de 1937 "The nature of the firm", R. Coase est le premier économiste à poser la question de savoir pourquoi les firmes existent et plus largement la question de la nature de la firme. Pour Coase, *la firme est un mode de coordination des transactions alternatif au marché*. Si le marché n'est pas l'unique moyen de coordonner l'activité économique, c'est qu'il existe des coûts à recourir au système de prix, des coûts de transaction. Ces coûts de transaction correspondent aux coûts de recherche d'information, de négociation des contrats, de contractualisation répétée.

Coase avait remarqué que la source de l'internationalisation de certaines activités des firmes réside dans les imperfections du marché, ces dernières comprennent les coûts de transaction que l'entreprise supportera s'elle fait recours au marché pour certains contrats.

Sur ce, Coase conclue que dans un contexte d'internationalisation avec maximisation des profits, l'entreprise préfère s'internationaliser les actifs complémentaires lorsque les coûts de transactions sont trop élevés. Ce choix est désormais, une décision par la spécificité des actifs, la fréquence des transactions et la probabilité du futur incertain.

#### 1-2-2: Apport de Williamson :

O. Williamson (1981) explique que l'organisation hiérarchique (la firme, l'entreprise) est une solution alternative quand elle permet de réduire suffisamment les coûts de transactions sur un marché (les coûts d'information, de négociation et de comportements, dans ces contrats toujours renégociés à très court terme). Mais avec « la firme » apparaissent alors d'autres coûts, les coûts organisationnels de supervision (coûts liés aux « bureaucraties » et à la supervision, dans des contrats à plus long terme avec l'entreprise). Il faut noter que ces deux types de coûts sont ici des catégories conceptuelles et non des coûts au sens d'une comptabilité analytique (voir Ghertman, 2006). Quatre paramètres déterminent alors les cas où « la firme » prévaut sur « le marché » :

- l'existence de comportements **opportunistes** : comme les individus (par exemple un fournisseur ou un responsable des achats) peuvent profiter des asymétries d'information sur un marché (avant ou après un contrat, voir (Théories des contrats,

théorie de l'agence), cela favorise un recours à « la firme » pour s'en protéger;

- **l'incertitude** liée à la rationalité limitée des individus (satisfaction plutôt qu'optimisation, voir (*Décision et rationalité « limitée »*) : « la firme » peut ici réduire l'incertitude sur l'information, grâce à un réseau structuré de communication et à un système hiérarchisé de prise de décision.
- la **fréquence** des transactions, d'où peut naître une **confiance** calculée ou institutionnelle entre les contractants et « la firme », dans les cas où les activités sont complexes ou tacites;
- le degré de **spécificité des actifs** qui peut générer de **quasi-rentes** pour les détenteurs de ces actifs difficilement redéployables (par exemple un marché très local, un outil très spécifique, des spécialistes experts d'un domaine particulier) : l'internalisation « par la firme » devient alors une réponse.

D'un point de vue théorique l'internalisation par la firme a lieu quand la valeur des quatre paramètres est forte, et donc à l'inverse beaucoup d'auteurs se réfèrent à une faible valeur de ces paramètres pour analyser les décisions d'externalisation par le recours au marché :

(Abecassis(1997), voir Bounfour (1999) ).

### **2.2.3 : Apport de Casson et Burckley :**

Casson et Burckley ont renversé la perspective pour maintenir une analyse plus profonde fondée sur les coûts de transaction et d'information, ils ont alors expliqué la multinationalisation commune stratégie par laquelle l'entreprise décharge ses clients de ces problèmes d'information. La possibilité de réduire les coûts d'information est bien possible, celle-ci passe par une expérimentation d'où les utilisateurs mobiles internationales ont déjà apprécié une entreprise en terme de qualité de services, non seulement, la politique d'image de marque au niveau international y intervient pour réduire les coûts d'information de la clientèle, celle-ci suppose un contrôle strict de la qualité des prestations offertes sous la marque.

Face à cette situation, la querelle devient donc : comment transférer du savoir faire et du choix entre l'implantation directe ou le transfert de compétence à un licencié ?

L'échange de connaissances avec un licencié est toujours incertain, l'élaboration d'un contrat est toujours délicate en raison de l'inévitable asymétrie de l'information entre le vendeur e

---

<sup>7</sup>MagalyChaudey, "l'approche contractuelle de la firme", article publié le 14 décembre 2011.

l'acheteur du savoir-faire, mais Casson précise les termes du choix en ce qui concerne les services :

Plus le service repose sur un savoir-faire important et plus l'information sur la qualité du service est difficilement réparable de l'information qui constitue le service lui-même. Par conséquent, le souci qu'a l'entreprise de protéger son savoir-faire, implique qu'elle ne peut divulguer que peu d'information sur son service, l'absence de protection des savoir-faire pour les services étant un facteur qui rend le vendeur plus réticent dans sa distribution d'information. Cette analyse en terme de coûts d'information et de transaction semble confirmée par certains aspects de la stratégie des multinationales de services : constitution d'une image de marque et d'un réseau mondial. Néanmoins, on pourra souligner que ces stratégies sont fréquemment mises en œuvre avec un engagement en capital limité de la part des sociétés mères ; ce qui contredit l'hypothèse selon laquelle plus les coûts de transaction ne sont élevés plus la multinationale recherche un degré élevé d'internalisation de ses activités à l'étranger.

### **1-3 : la multinationalisation des banques selon le modèle d'internationalisation :**

<sup>8</sup>A partir des éléments posés par Casson et Bruckley, un certain nombre d'auteurs ont développé leur propre théorie pour l'appliquer aux banques multinationales.

#### **1-3-1 : Apport de Grubel :**

La réflexion théorique sur la délocalisation de l'intermédiation financière a été conduite essentiellement par la référence de la théorie de l'investissement direct international liée à la firme multinationale. Les bases ont été jetées par Aliber (1976) et Grubel (1977), à l'examen de leurs travaux, on s'aperçoit que l'accent s'est mis sur une approche où le coût de production des titres constituaient une préoccupation majeure.

<sup>9</sup>Aliber analyse le phénomène de délocalisation de l'intermédiation financière bancaire à travers de deux approches qu'il juge complémentaires : celle de la théorie du commerce international, celle de l'organisation industrielle.

La référence au commerce international, l'amène à poser en préalable, qu'en l'absence d'entraves, la part de marché des banques les plus efficaces argumenterait. Dès lors,

---

<sup>8</sup>Revue d'économie politique, vol 95, n°03(1985), (p7)

<sup>9</sup> Jean-Baptiste Lopvet, "la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global", Thèse, IEP Toulouse, (p14)

l'examen de la concurrence bancaire dans un contexte international, « c'est-à-dire comme une industrie internationale ayant des firmes localisées dans plusieurs pays se concurrençant sur le même marché ou recouvrant des segments de différents marchés nationaux » conduit à poser plusieurs questions. L'une est celle du coût comparatif de production des banques comme représentatif de leur efficacité, le corollaire en est celle du poids de la réglementation comme facteur explicatif de la croissance de la banque offshore. Enfin, la question finale est celle d'avantages à posséder des banques à l'étranger, question traditionnelle de l'investissement international.

Aliber fait ensuite appel aux études d'organisation industrielle pour apprécier la capacité concurrentielle des banques. Il évoque la liaison directe entre taux de profit et taux de concentration, propos qu'il tempère aussitôt en soulignant que le manque d'intensité de la concurrence est susceptible de conduire à une moindre efficacité en raison, par exemple, de l'élévation des salaires et des coûts. Mais de toute façon, toute comparaison de l'efficacité des banques appartenant à des pays différents, suppose d'avoir répondu à une autre question « que produisent les banques commerciales ? »

En partant de cette dernière question, que Grubel tente d'identifier la source de l'avantage comparatif ou en d'autres termes la ou les raisons pour laquelle une banque à l'étranger peut offrir des taux créditeurs plus élevés et des taux débiteurs plus bas que ses concurrentes domestiques. Il adopte alors une approche fonctionnelle de la banque et juge de l'avantage comparatif à partir d'une distinction entre activités de détail, services et gros remplies ou non par la même banque.

En considérant l'activité en détail d'une banque à l'étranger, Grubel parvient à identifier l'avantage comparatif au travers de l'offre de produits différenciés et du recours à une technologie moderne de la gestion, tout en admettant que le premier n'est que temporaire et que le second est tout à fait mineur en raison de la commercialisation internationale de cette technologie par des firmes spécialisées en terme de service, l'avantage sur la banque locale serait un avantage d'information, la banque multinationale s'inscrivant dans un mouvement de multinationalisation des firmes industrielles.

Grubel souligne alors, le mouvement de délocalisation est pour partie défensif même s'il peut entraîner une captation d'une fraction des affaires locales.

Pour Aliberet Grubel , le caractère réglementé ou non des activités n'apparaît que de manière subsidiaire ou implicite.

### **1-3-2 : Apport de Tschoegl :**

<sup>10</sup>Pour Tschoegl, ses études ont prolongées celles de Buckley et Casson, appuyant également sur les travaux de Grubel, dans un contexte d'internalisation , il s'intéresse donc à l'internalisation des activités bancaires de détail, il étudie à travers ses analyses , tous les indices révélant l'impossibilité ou du coût trop élevé par le marché pour l'obtention ou la vente des actifs des particuliers internationalisés par les banques multinationales.

<sup>11</sup>Tschoegl, démontre en premier que la situation du marché constitue un facteur de localisation cependant, il affirme que les banques multinationales sont confrontées à des désavantages qui peuvent être dépassés si rapidement, ils seront induits en terme de connaissance du marché local par rapport aux acteurs présents. Pour lui, la connaissance d'un nouveau marché est un investissement ponctuel d'où les banques multinationales peuvent réaliser plusieurs opérations. En réalité, Tschoegl, ne faisait que modérer la théorie de Hymer et Kindleberger, tout en remettant pas en cause l'importance des conditions locales qui est un intrant majeur pour la banque de détail. Sur ce, il examine la régulation du secteur bancaire et IDE bancaires. Il souligne alors que :

- la structure de régulation détermine l'internalisation des acteurs bancaires, ces derniers intègrent les facteurs de localisation dans la théorie d'internalisation et explique le choix des pays cibles.
- La nature de la compétition sur le marché est une source d'expansion internationale des banques.
- Les marchés non-compétitifs sont une raison d'une réglementation particulière.

En deuxième lieu, Tschoegl souligne l'importance de la connaissance des clients dans le processus d'internalisation bancaire de façon très similaire à Grubel. Pour mieux s'éclaircir, il s'intéresse donc aux économies d'échelle, tout en évoquant la différenciation des produits ,il ne rejette que cette dernière soit un avantage bien que les produits bancaires demeurent faciles

---

<sup>10</sup> Revue d'économie politique, vol 95, n°03(1985), (p8).

<sup>11</sup>Jean-Baptiste Lopvet, "la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global" Thèse, IEP Toulouse, (p15)

à copier. Il montre néanmoins, qu'une origine ethnique commune peut être un facteur d'internalisation, il l'illustre par les liens entre la diaspora chinoise et les banques chinoises de Honkong, cette origine permet une meilleure connaissance de la clientèle.

En conclusion de son analyse, Tschoegl détaille deux stratégies pour les banques à l'international : une stratégie opportuniste qui consiste à s'engager sur un marché étranger dès lors que l'opportunité se présente ou qu'un besoin existe, Une stratégie délibérée, qui consiste à entrer sur un marché dès que la législation locale le permet sans distinction.

#### **1-4 : le paradigme O.L.I (la théorie éclectique) :**

<sup>12</sup>Dunning, pour sa part (1981,1988) a exploré des coopérations à l'aide de sa théorie éclectique, il délaisse cependant progressivement l'importance du secteur dans la délocalisation des firmes et des actions stratégiques des firmes les unes envers les autres, dans le cadre de la concurrence oligopolistique.

##### **1-4-1 : les bases de la théorie éclectique :**

###### **1-4-1-1 : présentation du Le paradigme O.L.I :**

Dunning développe ce qu'il appelle la théorie éclectique ou encore le paradigme O.L.I qui reprend les trois grands types d'avantages à la multinationalisation qui sont : l'avantage spécifique de la firme (O comme ownership advantages), (l'avantage à la localisation à l'étranger (L) ) et (l'avantage à l'internalisation (I)).

Chaque type d'avantage, déjà analysé dans la littérature, se rattache en priorité à un niveau d'analyse : O à la concurrence imparfaite, I, à l'interaction et l'organisation de la firme et L à l'avantage comparatif du pays d'accueil. En ce qui concerne l'avantage à la localisation, Dunning tient surtout en compte des variables de coût, en particulier des coûts de production, ainsi que des coûts de transport et de distribution.

<sup>13</sup>A travers cette théorie, Dunning étudie les trois voies alternatives de pénétration des marchés étrangers déjà étudiées. Le choix de l'investissement direct sera effectué lorsque la firme réunira simultanément les trois types d'avantage O, L et I. par contre s'il n'y a pas d'avantage à l'internationalisation, elle gardera la maîtrise de la pénétration du marché étranger en y

---

<sup>12</sup>Jean-louis Mucchielli : "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p118)

<sup>13</sup> : Jean-louis Mucchielli , "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", 1991, (p119)

exportant et en établissant même un réseau propre de vente. Si la firme ne possède qu'un avantage spécifique, elle effectuera une vente de licence auprès d'une firme autochtone et lui laissera le soin d'exploiter le marché du pays d'accueil.

La théorie de Dunning sur le processus d'internalisation des firmes se résume dans le schéma suivant :

### Schéma de progression des choix stratégiques à l'international dans le modèle OLI (d'après J. H. Dunning) :



<sup>14</sup>Dunning, (1981)

#### 1-4-1-2 : l'influence des variables structurelles sur la formation des avantages O.L.I :

Les variables O.L.I vont être influencées par les caractéristiques structurelles des pays, des secteurs et de la firme. Bien que chaque avantage soit plus précisément relié à un des niveaux d'analyse (O : industrie L : PAYS et I : la firme), les interactions peuvent être nombreuses. Ainsi les politiques gouvernementales pourront favoriser l'avantage spécifique (politique de protection des innovations, dépenses publiques en recherche et développement, commande de l'Etat..), l'avantage à l'internalisation (taxe, investissements étrangers, zone franche...).

<sup>15</sup>La notion en tant que telle influencera aussi ces variables, par exemple, la quantité disponible de travailleurs hautement qualifiés rendra plus probable l'émergence d'innovations...de même la firme peut influencer la variable O , par sa propre politique

<sup>14</sup>[WWW.sitemanagment.fr](http://WWW.sitemanagment.fr)

<sup>15</sup>Jean-louisMucchielli , "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p120)

d'innovation ( dépenses en R.D), sa taille... elle influencera également la variable L par l'aptitude de ses dirigeants à saisir des opportunités de délocalisation et à les mener à bien et la variable I, par sa capacité à organiser son internalisation. Enfin, l'industrie inter viendra sur les trois variables, par exemple sur O du fait de la nature des produits et des processus de production et des innovations s'y rattachant, sur L par la nature des inputs nécessaires et leur répartition plus ou moins fixe dans le monde et sur I par les coûts de transaction spécifiques aux marchés de l'industrie en question.

#### **1-4-2 : nouvelles formes d'investissements et théorie éclectique :**

##### **1-4-2-1 : la diffusion des avantages spécifiques :**

Dans son explication dynamique, Dunning (1984) centre son analyse sur les nouvelles formes d'investissements internationaux, qu'il explique par les évolutions récentes des avantages spécifiques des multinationales par rapport aux firmes autochtones.

Parmi ces évolutions on peut mentionner deux :

##### **➤ La multiplication des pays d'origine :**

Avec les firmes européennes et japonaises et la récente émergence des multinationales du tiers-monde.les investissements de ces pays qui n'ont pas d'avantage technologique absolu, peuvent être « moins importants en terme d'identifié capitalistique et produits de haute technologie et plus orientés vers l'adaptation des procédés de fabrication ou des machines, le contrôle de qualité, le marketing et les compétences organisationnelles »

##### **➤ La globalisation des activités des multinationales :**

Elles augmentent leur production à l'étranger et leur nombre de filiales étrangères de production, ceci a pour conséquence d'accroître la dissémination de la connaissance, d'affaiblir les avantages spécifiques des firmes et d'améliorer l'expérience des firmes des pays d'accueil dans des activités et des technologies jusque-là dominées par les multinationales.

##### **1-4-2-2 : L'évolution des variables macroéconomiques :**

Dunning explique ensuite la montée de nouvelles formes d'investissement international et particulièrement des coopérations internationales entre firmes, principalement par l'évolution des variables macroéconomiques des pays. Il examine la relation entre deux paradigmes, à

savoir son analyse en termes OLI et une analyse de Koopman et Montias (1971) appelée <sup>16</sup>« paradigme ESP », qui étudie l'évolution de variables structurelles des pays concernant l'environnement (E), le système (S), et le politique (P).

Running résume ces évolutions en indiquant, qu'au fur et à mesure qu'un pays se développe, sa propension à générer moins de flux internalisés au sein des firmes et plus de flux externalisés, s'accroît du fait de l'amélioration de l'efficacité des marchés. Les formes de l'investissement international vont alors dépendre de l'évolution des variables (concerne les institutions politiques, économiques et sociales, également, l'interface entre le gouvernement et le secteur privé) et du P (actions spécifiques des autorités gouvernementales afin de réaliser des objectifs économiques, sociaux, leurs politiques commerciale, internationale et d'investissement à l'étranger), influencées par les interventions des Etats ainsi que par l'évolution de la variable E (ensemble des auteurs, ressources naturelles et humaines utilisés pour s'adapter à la taille du marché), influencée elle-même par la croissance du PNB.

Avec cette combinaison entre le paradigme OLI et ESP, l'approche de Dunning rencontre ses propres limites. Celle-ci tente de considérer le niveau de la firme, du secteur et du pays, mais en fait, le secteur est résumé par la simple nature du produit ou de la technologie, conférant ou non un avantage à l'internalisation ; l'interface des approches OLI/ESP apparaît alors, simplement comme un couplage firme/pays sans qu'il soit possible d'aller au-delà. Or, l'accroissement des stratégies d'alliances et de coopérations internationales met en évidence des stratégies globales des multinationales qui ne peuvent s'inscrire que dans un cadre théorique dans lequel la structure industrielle reprendrait toute son importance.

#### **1-4-3: Application du paradigme O.L.I à la multinationalisation des banques :**

GRAY.G.M, Gray.H.P et Yannopoulos, trois auteurs ont pu apporter leurs propres modulations au modèle Dunning d'où leurs principales avancées théoriques concernant les groupes bancaires multinationaux ont été appliquées au paradigme O.L.I.

##### **1-4-3-1: les travaux de Gray et Gray :**

Gray et Gray tente en premier, d'appliquer systématiquement les trois éléments avancés par Dunning, Ils démarrent donc d'une hypothèse qu'il existe des avantages spécifiques (ownership ,avantages) pour toute banque qui s'internationalise. Certes, ils redoutent

---

<sup>16</sup> Jean-Louis Mucchielli, "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p121)

l'importance des économies d'échelle, ils expliquaient donc qu'un tel redoute est d'origine du bénéfice maximum des économies, ce dernier est atteint à une taille critique bien inférieure à celle des grands groupes bancaires. Sur ce, leur analyse se focalise ensuite sur le I et le L de Dunning tout en épargnant les facteurs spécifiques à la firme.

Dans une mesure où l'internalisation est avantageuse, Gray et Gray tirent trois éléments :

- le premier élément comprend les imperfections du marché au niveau des produits, imperfections d'émergence des barrières à l'entrée, la différenciation des produits de<sup>17</sup> la segmentation des marchés peuvent être un centre de profit pour les firmes multinationales.

Néanmoins, les deux chercheurs estiment que l'imperfection des marchés de produits n'est pas un facteur significatif dans les décisions d'IDE bancaires, quant à la différenciation de produits dans le secteur bancaire demeure faible vu que les produits bancaires sont facilement confrontés à l'imitation. De plus les barrières à l'entrée et leur dépassement ne représentent aucunement un avantage par rapport aux concurrents locaux.

- Le deuxième élément est relatif aux économies réalisées en intégrant la même firme des activités relevant d'une diversification horizontale ou verticale, où les deux chercheurs ont démontré que les banques multinationales ayant une présence locale dans certains pays sont plus à même de gérer les risques potentiels auxquels elles peuvent être confrontées, ce qui fait que la présence internationale permet de faire émerger de la connaissance qui, si elle n'est pas particulière à une banque dans un pays donné, est exploitée plus efficacement à l'échelle globale.
- Enfin, les IDE financiers peuvent trouver leur source du point de vue de l'internalisation dans l'imperfection des marchés d'intrants qui sont essentiellement de deux natures dans le secteur bancaire ; l'accès aux capitaux et la connaissance.

Gray et Gray démontrent que l'accès au capitaux est un avantage d'une ampleur limitée puisqu'il est commun à toutes la banque multinationale par rapport aux banques non multinationales, il est également non spécifique à la firme puisque toutes les banques multinationales peuvent accéder à des sources de financement similaire, tant dans sur les marchés locaux que sur les marchés supranationaux.

---

<sup>17</sup>Jean-louis Mucchielli, "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p122)

Par contre, l'exploitation de la connaissance demeure un facteur plus important vu qu'une banque multinationale peut fournir des services financiers à un client avec lequel elle possède une relation de long terme à un coût moindre et une efficacité accrue par rapport à une banque locale n'ayant pas de connaissance préalable de ce même client.

De ce fait, Gray et Gray vont plus loin et estiment qu'une banque dont la clientèle s'installe à l'étranger perdrait cette relation de clientèle à la fois dans le pays étranger mais également sur son marché national si elle ne suivait pas son client. D'autres banques pourraient alors récupérer la connaissance du client et damer le pion à leur concurrente. Pour Gray et Gray cet aspect devient donc primordial dans la décision d'internalisation des banques.

Dans le cadre d'apprécier les avantages de la localisation au cœur de cette analyse, le dernier élément est en effet un avantage, qui fait comprendre la difficulté de différencier les différents types d'avantages quand les clients de la banque présents à l'étranger sont un facteur incitatif pour que la banque entre sur un marché étranger, la connaissance du client est donc peut être envisagée sous deux angles, celui du prolongement de la relation existante par l'internalisation de la connaissance du client à l'étranger, ou celui de l'incitation à la localisation dans les pays où les clients déjà connus ont choisi de s'internationaliser.

<sup>18</sup>La problématique du contrôle de l'information sera au cœur de cette analyse, alors Gray et Gray soulignent l'importance de la coopération inter-firme dans le milieu bancaire qui permet aux banques étrangères de préserver les relations qui existent avec leurs clients sur des marchés dont l'accès peut leur être restreint par la régulation locale.

Gray et Garay soulèvent encore deux éléments concernant les avantages de localisation ; l'entrée sur des marchés à potentiel de croissance élevé et l'accès aux matières premières en particulier, et à des fonds dans différentes devises. Ce dernier permet aux banques d'offrir une gamme complète de produits à leurs clients, de diversifier les avoirs et donc le risque pris par ces banques tout en soulevant des limites.

Pour conclure, Gray et Gray ont donc étudié l'internalisation des firmes bancaires sous l'angle de motivations qui poussent une banque à entrer sur un marché étranger en s'insérant dans le cadre défini par Dunning. Si leurs apports rencontrent des difficultés identiques au paradigme OLI, à savoir un manque de cohérence général, Gray et Gray présentent néanmoins des

---

<sup>18</sup>Jean-louis Mucchielli, "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p123)

pistes intéressantes pour une recherche empirique. Leur modèle s'appuie particulièrement sur les spécificités des activités bancaires.

#### **1-4-3-2: Les travaux de Yannopoulos :**

A la suite de Gray et Gray, Yannopoulos a tenté d'appliquer le paradigme O.L.I aux banques, il procède également à un examen de trois types de facteurs. Il insiste fortement sur l'importance de l'information et de la relation de clientèle des banques et se rapproche ainsi de Tschoegl. Son analyse met en avant le rôle de la différenciation des produits bancaires, comme avantage de propriété, il concède qu'elle n'est pas possible qu'à court terme en raison du caractère très facilement imitable des produits bancaires. Désormais, il fait l'hypothèse de l'existence d'une autre différenciation de plus long terme, une différenciation perçue plutôt que réelle.

En effet la relation bancaire repose de manière fondamentale sur la confiance qu'inspire la banque au client. Ainsi cette différenciation perçue résulte de la notation de la banque, de sa taille, et de la probabilité perçue qu'elle renouvelle les crédits accordés, les garanties financières....

Ces éléments ne peuvent pas être échangés sur un marché et constituent donc un avantage majeur pour une banque qui peut capter une clientèle étrangère sur la base de ces avantages. Ce qui est ignoré par les autres auteurs et qui constitue un point essentiel et caractéristique de l'activité bancaire. Yannopoulos souligne l'importance de la compétition sur des éléments non basés sur un prix, comme l'image de marque de la banque. Cet aspect prend tout son sens dans la compétition que se livrent les grandes banques à l'échelle mondiale ainsi qu'au local, vis-à-vis de plus petites institutions. Si les économies d'échelle atteignent leur maximum à une taille bien inférieure à la taille des groupes bancaires multinationaux, les bénéfices de cette taille peuvent apparaître sous la forme de la notation de la banque, de la réputation dont elle jouit.

A partir des années 1970 le poids de secteur tertiaire est devenu de plus en plus

<sup>19</sup>Important donc les entreprises de services exportent le savoir-faire qu'on doit appliquer dans chaque pays avec des ressources surtout humaines disponibles dans le pays. Dans les échanges internationaux des services les ressources humaines présentent un facteur important qui doivent analyser en profondeur.

.

---

<sup>19</sup>Jean-louis Mucchielli, "alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation", Année 1991, (p123)

A travers les différentes théories évoquées, il est possible d'observer l'importante Diversité des approches pour expliquer l'internationalisation des firmes et plus Particulièrement des banques. Ces modèles se basent sur des phénomènes proches, avec par exemple la reprise par tous les auteurs des facteurs liés à l'appropriation de la connaissance par les banques. Les facteurs évoqués par les auteurs sont communs, mais le modèle théorique qui les articule diffère

## **Section 02 : les formes et les raisons d'implantation des banques à l'étranger :**

Nous présentons dans cette section les principales formes organisationnelles de représentation bancaire à l'étranger, à savoir la succursale, la filiale, la banque affiliée et le bureau de représentation. La première forme est réalisée sans participation extérieure tandis que la deuxième est effectuée avec la participation d'autres parties dans le capital (États, banques, institutions financières, particuliers...). La banque affiliée est un établissement bancaire local (avec une dénomination locale) dans lequel la banque étrangère détient une participation inférieure à 50 %. Quant au bureau de représentation, il n'est qu'une forme provisoire de prospection des opportunités que présente le marché étranger, mais également, nous traiterons les différents facteurs d'implantation des banques que ce soit au niveau interne ou bien externe.

### **2-1 : les formes de représentation bancaire à l'étranger :**

#### **2-1-1 : La succursale :**

<sup>20</sup>La succursale n'est pas autonome par rapport à la maison-mère, même si ses règles d'exploitation (comptabilité, déclaration de résultats...) témoignent d'une certaine indépendance. Elle exerce une activité commerciale, dispose d'une clientèle propre mais n'a pas d'autonomie juridique. A ce titre, elle n'a pas de personnalité morale. En France, la législation bancaire définit la succursale comme un siège d'exploitation dépendant directement de la banque-mère et ne constituant pas une entité juridique indépendante de celle-ci. La succursale reste dépendante de la maison-mère pour ses besoins en capitaux, même si elle a également accès aux dépôts domestiques en gros et en détail ainsi qu'aux

---

<sup>20</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p37)

marchés de placement. L'ouverture d'une succursale par laquelle la banque-mère peut activement participer au système bancaire du pays d'implantation nécessite cependant un investissement très élevé car il n'y a pas de participation extérieure dans la constitution d'une <sup>21</sup>succursale. Les banques qui choisissent cette forme d'implantation à l'étranger visent le plus souvent un objectif spécifique, celui de jouer un rôle actif dans le secteur bancaire local. Notons toutefois que si les succursales sont des parties intégrales des banques-mères, elles disposent toutefois de l'autorité nécessaire pour prendre certaines décisions comme par exemple, les décisions opérationnelles.

La dépendance vis-à-vis de banque-mère est synonyme de manque d'autonomie en ressources financières pouvant entraîner une modification de l'actif et du passif (G., Calzolari et G., Loranth 2005). A cela s'ajoutent les limitations de crédits imposées par le pays d'accueil sur des critères relatifs à la taille de la banque-mère, sans tenir compte du poids de la succursale. La succursale exerce ses activités sous l'égide de la maison-mère. L'établissement d'une succursale permet à la maison-mère d'exercer un contrôle maximum des activités à l'étranger. La dépendance légale vis-à-vis de la banque-mère fait que cette dernière peut directement contribuer à la solvabilité de la succursale. La succursale est, toutes choses égales par ailleurs, la forme organisationnelle qui offre à la banque-mère une portée suffisante de surveillance et de contrôle interne des activités étrangères.

### **2-1-2 : la filiale :**

Contrairement à la succursale, la filiale est une société dotée d'une personnalité morale. Elle est autonome par rapport à la banque-mère et peut à ce titre, agir en justice et posséder un patrimoine distinct. A.-E., Tschoegl (2004) souligne que « *la filiale bancaire est une entité localement constituée en société par actions et légalement séparée de la banque-mère qui y détient plus de 50 % du capital* ».

L'établissement d'une filiale dans un pays étranger peut être fait, soit à travers une nouvelle entité, soit par l'acquisition d'actions d'une banque déjà existante dans le pays étranger, tout en étant majoritaire. Détenir plus de 50 % des actions dans la filiale ne garantit pas automatiquement à la maison-mère un contrôle total des activités. Dans certains pays, les actionnaires minoritaires peuvent, s'ils ne sont pas d'accord, bloquer les prises de décision. C'est la raison pour laquelle, certaines banques préfèrent acquérir entièrement l'établissement

---

<sup>21</sup>"Mehdi Nekhili et Hamadou Boubacar, "les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger", Revue : "la revue de sciences de gestion, (n°224-225), année 2007, p(6)

bancaire étranger pour en faire une filiale totalement contrôlée (filiale à 100 %). Ce dernier type d'acquisition constitue une alternative à l'établissement d'une succursale. B., Marois (1986) fait remarquer que du point de vue du contrôle, il existe peu de différences entre la filiale détenue à 100 % et la succursale, à part la lourdeur plus grande dans la gestion de la filiale dans la mesure où il est obligatoire de réunir le conseil d'administration pour prendre certaines décisions capitales.

### **2-1-3 La banque affiliée :**

<sup>22</sup>Il s'agit d'un établissement bancaire local (avec une dénomination locale) dans lequel la banque étrangère détient une participation inférieure à 50 %. Des cadres dirigeants autochtones sont, en général, nommés à la tête de la banque. La banque-affiliée est autorisée à faire des prêts mais ses fonds lui proviennent exclusivement de la banque-mère et par le biais d'emprunts sur les marchés de gros et monétaire étrangers. Les banques établissent souvent des banques-affiliées dans les pays où le système financier offre la possibilité d'entreprendre <sup>23</sup>plusieurs activités bancaires, ce qui nécessite par conséquent des investissements assez élevés par rapport à ceux requis pour l'implantation d'un bureau de représentation.

L'organisation de la banque affiliée est relativement complexe, comparée à celle de deux formes précédentes. C'est une forme d'implantation à l'étranger dans laquelle la maison-mère est en coopération étroite avec d'autres parties. Les banques peuvent prendre une participation financière pas assez suffisante pour assurer un contrôle des activités. La nouvelle banque ainsi formée est une banque-affiliée. Juridiquement, la banque-affiliée est régie par la loi locale et exerce ses activités en conformité avec cette législation. L'organisation de la banque-affiliée crée souvent des conflits entre la direction locale et la direction de la maison-mère.

### **2-1-4 Le bureau de représentation :**

Selon l'Association Française des Banques, le bureau de représentation est tout organisme, quelle qu'en soit la dénomination (délégation, bureau d'accueil, etc.), chargé de représenter la banque-mère mais n'effectuant pas d'opérations de banque par lui-même. Il n'a pas pour objet, l'exercice d'une activité commerciale. Il recueille des informations, établit des contacts

---

<sup>22</sup>"Mehdi Nekhili et Hamadou Boubacar, "les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger", Revue : "la revue de sciences de gestion, (n°224-225), année 2007, p(7)

<sup>23</sup>"Mehdi Nekhili et Hamadou Boubacar, "les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger", Revue : "la revue de sciences de gestion, (n°224-225), année 2007, (p8), (p9).

et assure la publicité de la banque étrangère avant son implantation en France. Le bureau de représentation est dépourvu de personnalité morale. Un bureau de représentation est créé lorsque le pays d'implantation présente un intérêt et un potentiel économiques suffisants. En installant un bureau de représentation, la banque-mère projette, selon R.-L. Heinkel et M.-D., Levi (1992) et J.-G., Blandon (1998), de prospecter les opportunités d'affaires du pays d'implantation. C'est une entité dont le rôle est d'épauler la banque-mère et ses clients dans leurs transactions financières et commerciales au niveau international.

Le bureau de représentation n'est pas habilité à entreprendre des activités bancaires traditionnelles telles que la collecte de dépôts et l'octroi de crédits. Cette forme de représentation peut ensuite être transformée en succursale lorsque cela paraît économiquement justifié et que la réglementation du pays d'accueil l'autorise. La maison-mère peut détenir dans un même pays, un bureau de représentation et une banque-affiliée afin de conserver une capacité directe de contacts et d'actions. De même, dans le souci de renforcer sa vocation, la banque-mère peut également faire coexister le bureau de représentation avec une succursale ou une filiale. Les bureaux de représentation dont la vocation s'est élargie, sont devenus pour la plupart des « bureaux d'affaires » qui œuvrent essentiellement au service du commerce extérieur du pays d'origine.

Enfin, il faut souligner que le bureau de représentation présente certains inconvénients (B., Marois [1979]). En effet, selon l'auteur, ce mode d'implantation provoquera un retard important dans la mise en œuvre d'une opération financière pour le compte d'un client, dès lors que cette opération doit transiter soit par la banque-mère, soit par une filiale de celle-ci implantée dans un pays tiers. En outre, la taille (petite) du bureau de représentation le contraint de traiter plusieurs affaires et limite ainsi la clientèle potentielle de la maison-mère dans le pays d'accueil. Le fonctionnement d'un bureau de représentation ne requiert généralement pas plus de deux à trois employés. Cette forme organisationnelle ne dispose ni de capital propre, ni de charte. C'est la banque-mère qui décide alors de l'orientation et du suivi de ses activités. Ainsi, dépourvu de tout « pouvoir décisionnel » et donc d'indépendance vis-à-vis de la banque-mère, le bureau de représentation est une solution provisoire pour une implantation définitive à l'étranger. Une fois que la maison-mère s'est imprégnée des risques et des opportunités du marché étranger, elle pourra décider de s'installer définitivement ou attendre que des nouvelles dispositions soient prises dans le pays d'accueil pour encourager l'implantation des banques étrangères

## **2-2 : Les raisons qui poussent les banques à s'implanter à l'international :**

<sup>24</sup>La littérature financière s'est penchée sur les raisons de l'expansion transfrontalières des banques dès la fin des années 1970. Les résultats de la première vague d'étude sont très différents de ceux que l'on observe aujourd'hui. Ceci peut être lié au fait que l'internationalisation des banques est aujourd'hui très différente et beaucoup plus autonome.

Les raisons principales expliquant la diversification géographique des banques sont regroupées en deux catégories dans la littérature, ainsi il existe des déterminants internes et des déterminants externes à la banque, l'ensemble de ces facteurs décrivent les principales caractéristiques de l'expansion bancaire.

**2-2-1 : Les déterminants internes :** il existe quatre principaux facteurs décisifs liés à l'installation étrangère : la réalisation de profit, la clientèle, l'accès au capital et les motivations managériales.

**2-2-1-1 : La réalisation de profit :** la première raison évoquée dans la littérature financière pour expliquer l'expansion internationale des banques est la recherche de performance et d'efficacité. En effet, en s'internationalisant les banques recherchent une diminution des coûts, grâce à l'élargissement de leurs bases de dépôt ou grâce à l'exploitation de nouvelles ressources (DENG et ELYSIANI, 2008). Néanmoins la diversification permet aux banques de réduire la volatilité des résultats. Ainsi, l'expansion géographique abaisse les risques et accroît la valeur de l'entreprise.

De plus, les actionnaires peuvent considérer la taille critique comme un critère de rentabilité en outre la tendance à la consolidation transfrontalière des banques européennes depuis les années 1980 a reflété le désir des banques de rechercher une meilleure efficacité.

Ainsi, une activité transfrontalière donne la possibilité de réaliser des économies d'échelle. Par exemple, grâce à une alliance entre banques, les synergies créées par la diversification, en particulier dans le cas d'une fusion acquisition, génèrent de l'efficacité.

---

<sup>24</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p39).

Cependant l'objectif des banques est de réaliser des économies d'échelle. Aussi, la diversification géographique des banques, conduit à une meilleure performance en élargissant le pouvoir du marché et en améliorant l'efficacité des institutions financières.

Par ailleurs, les institutions en se diversifiant augmentent non seulement leur pouvoir du marché, mais exploitent aussi des ressources qui ne sont généralement pas disponibles car il existe un niveau optimal de diversification dans la mesure où les banques opèrent généralement un arbitrage entre l'augmentation des coûts et les bénéfices résultant de la diversification. En effet, une augmentation des échelles de production entraîne des coûts de coordination, de contrôle et d'agence plus élevés.

Les banques s'expatrient également afin de suivre leurs clients internationaux et d'augmenter leur portefeuille de clientèle.

#### **2-2-1-2 : Suivre la clientèle et trouver de nouveaux clients :**

<sup>25</sup>L'expansion internationale s'explique également par le désir des banques de suivre leur clientèle à l'étranger. Le marché bancaire est caractérisé par une relation de long terme entre une banque et ses clients. C'est pourquoi les banques accompagnent leurs clients à l'étranger.

Pour GRUBEL (1977), les banques qui suivent leurs clients à l'étranger peuvent exploiter la connaissance acquise sur le marché local et en acquérir une autre. Ces banques cultivent aussi les informations recueillies sur les marchés étrangers afin d'y implanter des filiales.

La stratégie constituant à suivre la clientèle, représente un moyen de tester un nouveau marché. Certaines études développées dans les années 80, ont prouvé que les investissements directs à l'étranger opérés étaient liés à la présence de banque dans les pays ciblés.

La décision de se développer au-delà des frontières est également due au souhait des banques de trouver de nouveaux clients. En effet, en suivant les clients existants, elles essaient de construire un portefeuille composé d'une clientèle étrangère. Pour MOLYNEUX (2003), les banques choisissent dans ce cas, l'établissement à l'étranger. Cette forme d'implantation à l'étranger est pour lui la moins coûteuse, afin d'augmenter son portefeuille de clients.

---

<sup>25</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p40).

En effet, la proposition des services et de produits liés à l'activité internationale génère des coûts élevés si la banque doit opérer depuis son pays d'origine. Une implantation dans le pays cible réduit les barrières et permet de diminuer les coûts.

D'autres facteurs internes tels que l'accès au capital, influent sur la décision des banques de s'installer à l'étranger.

### **2-2-1-3 : l'accès au capital et à la liquidité :**

En dépit de la réglementation bancaire, l'accès au capital est une problématique propre aux établissements bancaires. Le coût du capital d'une banque diffère de celui d'une entreprise industrielle. En effet, le coût des fonds propres des banques endosse une position primordiale en dépit du fait que les banques ont un effet de levier plus important que les entreprises industrielles (ZIMMER S et MC CAULEY R, 1991).

Le coût du capital d'un produit financier représente pour une banque la moyenne pondérée des coûts spécifiques des diverses sources de financement, le facteur de pondération de chaque source de financement étant la valeur de marché de celle-ci.

<sup>26</sup>Ainsi, si une banque établit un prix pour un produit financier, en dessous de son coût du capital, celles-ci expose ses actionnaires à une perte.

En effet, il existe plusieurs raisons pour lesquelles les banques décident d'étendre leurs activités au niveau international. L'une d'entre elles est que celles-ci exercent dans un environnement réglementaire nécessitant des exigences de capital étroitement liées au risque de l'actif, aux filiales et à la restriction en termes de crédit. Ainsi, la diversification géographique peut être vue comme un moyen de diminuer les coûts de régulation liés à l'exigence en capital et de diminuer les risques liés aux prêts. Les revenus nets d'intérêts sont pour beaucoup de banques une source de profit intéressante.

Par conséquent, comme nous l'avons souligné plus haut, l'international leur permet d'avoir des profits plus intéressants si les taux d'intérêt sont plus élevés dans les pays étrangers.

---

<sup>26</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p41)

La différence des taux d'intérêt peut dans ce cas être soit un facteur d'attraction soit un facteur de rejet : un facteur d'attraction si les taux d'intérêt sont plus élevés dans les pays étrangers, un facteur de rejet dans le cas inverse (SLAGER AMH, 2004).

D'autre part, les banques s'installent à l'étranger également pour un coût du capital moins élevé. Il existe une grande différence entre les pays en ce qui concerne le coût du capital. Lorsqu'une banque obtient un coût du capital moins élevé que ses concurrentes, cela se répercute généralement sur sa part de marché.

#### **2-2-1-4 : Motivations managériales :**

Les décisions prises dans une entreprise sont généralement associées aux motivations du gestionnaire et non à la seule décision des actionnaires. Néanmoins l'établissement à l'étranger est directement lié au désir du gestionnaire de protéger son emploi, son pouvoir est de diversifier son propre risque. Aussi, les décisions du gestionnaire en termes de diversifications de marchés sont en fonction de sa propre rémunération ou des avantages indirects qu'il peut recevoir après la diversification.

De ce fait, la recherche de l'efficacité et de la performance, le désir de suivre son client et d'en trouver d'autres et la volonté du gestionnaire de diversifier son propre risque sont autant de facteurs qui poussent à l'internationalisation bancaire. Cependant, il existe également des déterminants externes à la banque.

#### **2-2-2 : Les déterminants externes :**

Les facteurs externes sont, quant à eux, représentés par les innovations financières, la réglementation, le risque pays et par la similitude des cultures.

##### **2-2-2-1 : Les innovations financières et les progrès technologiques :**

<sup>27</sup>Le progrès technologique ainsi que les changements économiques et financiers encouragent souvent l'expansion transfrontalière. En effet, les innovations financières sont une garantie pour les banques de réaliser des économies d'échelle et de créer de la valeur.

---

<sup>27</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015),(p42) .

Ainsi, la création de nouveaux outils tels que les centres d'appels ou les services bancaires en ligne, développe fréquemment de nouvelles opportunités et génère de la performance.

En outre l'ensemble des innovations financières, la réglementation financière et bancaire adoptée par un pays peut aussi avoir des conséquences sur les stratégies internationales bancaires.

#### **2-2-2-2 : La réglementation :**

La réglementation a également un impact sur le choix de diversifier géographique des banques. La déréglementation du secteur bancaire français dans les années 80 a entraîné l'augmentation des partenariats bancaires. En conséquence, les banques ont opéré une diversification dans plusieurs activités différentes ainsi que dans des régions variées.

Aux Etats-Unis, le Gramm-Leach-Bliley Act en 1999 votée par le congrès dominé par une majorité républicaine, et promulguée par l'administration Clinton le 12 novembre 1999, a permis aux banques de diversifier leurs activités et un mouvement de fusions et acquisitions entre banques de détail et banques d'investissements. De plus, la réglementation renforce l'exigence en matière de liquidité.

En Europe, les réformes réglementaires Bale III pourraient avoir un impact réel sur les fusions acquisitions internationales réalisées dans le secteur bancaire. Bale II, avait déjà eu des conséquences sur les opérations internationales en particulier sur la gestion des risques opérationnels et de crédit ainsi que sur la répartition des capitaux propres. De ce fait, la réglementation du pays d'origine et celle du pays cible sont des facteurs déterminants pour l'expansion internationale, tout comme le risque pays.

#### **2-2-2-3 : Le risque pays :**

Le risque pays représente aussi un facteur discriminant pour l'établissement à l'étranger.

En effet le risque pays est le résultat des déterminants politiques et économiques tels que la stabilité de taux de change ou le niveau de cette dette publique. En, outre il est composé des risques économiques et politiques. CXOEURDEROY et QUELIN (1997) expliquent que la stratégie internationale des banques est fonction des risques politiques, économiques et sociaux. par ailleurs les différences de langues et de culture représentent aussi un risque pays.

Les banques doivent également faire face à un risque inattendu tel que des contagions dues à une défaillance du système financier et politique.

### **2-2-3 : les déterminants historiques et culturels :**

<sup>28</sup>L'histoire et la culture peuvent être des facteurs discriminants, notamment si le pays domestique partage la même culture et la même langue que le pays cible lorsqu'une institution financière s'implante dans un pays qui possède le même langage, il apparaît plus facile pour celle-ci de proposer des produits adaptés à la clientèle locale. d'ailleurs, la plupart de stratégies de mondialisation des banques européennes ont pour point d'appui l'héritage colonial.

En effet, les banques espagnoles et anglaises ont opté dans un premier temps pour une installation dans les anciennes colonies. les logiques de l'internalisation bancaire sont donc à la fois rythmées par des facteurs propres à la banque, mais également par de déterminants extérieurs. ces caractéristiques nous démontrent que les banques recherchent avant toutes choses les meilleures conditions d'exploitation.

D'ailleurs la diversification de marché est définie dans la littérature financière comme une allocation des ressources sur plusieurs marchés, dans le but de réduire les risques dus à la concentration des ressources sur un unique marché et d'exploiter la flexibilité des autres marchés. par ailleurs la diversification de marché procure un accroissement des bénéfices.

Cependant, la théorie de l'agence suggère, par exemple, que l'expansion géographique réduit à la fois les risques économiques et les risques financiers.

Par ailleurs, les compagnies diversifiées ont un accès moins coûteux à l'investissement.

De plus, une diversification de marché permet aux banques d'exploiter de nouvelles ressources et d'accroître leurs dépôts. C'est pourquoi il est intéressant de savoir si la diversification géographique est réellement source de bénéfices pour les banques.

---

<sup>28</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p43),(p44).

#### **2-2-4 : Les facteurs d'environnement relatifs au pays :**

Les facteurs d'internalisation sont divers n variés et propres à chaque entreprise et ceci en fonction de ses moyens et objectifs, on peut notamment distinguer :

##### **2-2-4-1 : Les facteurs techniques :**

Grâce aux progressions dans les différents domaines, l'on a constaté :

- Une baisse de coûts et du temps de transport
- Une hausse de capacités de production entraînant de ce fait une baisse de coûts de celles-ci

##### **2-2-4-2 : les facteurs économiques :**

Niveau des salaires assez hétérogènes à l'échelle internationale, ce qui confère un avantage concurrentiel certain pour certains pays en les rendant très attractifs pour les F.M.N, (firme<sup>29</sup>multinationale) et autre P.M.E désirant de s'installer dans de nouveaux pays et conquérir de ce fait de nouveaux marchés. Néanmoins il y'a aussi une saturation de la demande dans les pays industrialisés, dotations inégales en facteur de production (selon la théorie de D.RICARDO et A.SMITH) ainsi qu'une uniformisation totale ou plus généralement partielle des modes de consommations.

##### **2-2-4-3 : Les facteurs politiques :**

- Création de zones de libres échanges (Z.L.E)
- Diffusion à travers le monde d'une idéologie dominante qui est celle du libre échange.
- Suppression accrue des obstacles non trinitaires et possibilités de contourner les obstacles pour l'implantation directe.

##### **2-2-4-4 : les facteurs financiers :**

- Possibilité d'accéder à des sources de financement sur le marché international des capitaux
- Les motivations stratégiques de l'entreprise

---

<sup>29</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études,université Tizi-Ouzou, année (2014/2015), (p 45)

- Les motivations qui poussent les entreprises à l'internalisation sont d'une manière générale : le développement et l'amélioration de la compétitivité

## **2-2-5 : d'autres facteurs peuvent intervenir**

### **A savoir :**

- La recherche de nouveaux marchés (vierge ou en forte croissance et ceci afin d'écouler un excédent de production ou de capacités de production dues à une saturation du marché local ou national.
- Afin de ne pas perdre leurs clients, certaines entreprises sont dans l'obligation de les accompagner dans de nombreux pays, on citera notamment : les banques, les agences de voyage, les hôtels...
- La recherche d'une forte image de marque afin d'accroître la notoriété et la crédibilité de l'entreprise à l'échelle nationale mais surtout internationale.
- Une stratégie internationale enrichit les possibilités de croissance externe (alliances, partenariat...)
- Accroissement des économies d'échelle et l'effet d'apprentissage ce qui offre une meilleure compétitivité cout.
- Allongement du cycle de vie des produits par la conquête notamment des pays les moins industrialisés.

Contrairement à une démarche complètement autonome de l'entreprise (comme on vient de le voir ci-dessous), il existe des conditions qui s'imposent à elle et l'obligent de ce fait <sup>30</sup>à s'internationaliser (implantation impérative dans un pays afin de pouvoir accéder à son marché, frais et conditions de transport insupportables...)

Ces motivations conditionnent à la fixation des objectifs d'internalisation en veillant à la meilleure cohésion possible entre ceux-ci et les moyens dont ils disposent toute entreprise.

---

<sup>30</sup>KantaSalimata et NsanzumukizaCélestin, "implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale Algérie", mémoire fin d'études, université Tizi-Ouzou, année (2014/2015),(p46)

### **2-3 : Détermination des objectifs internationaux :**

Les objections d'internalisation doivent être formulées dans différents champs de manière à assurer la cohésion des décisions entre elles, d'une part et l'adéquation des ressources cibles visées, d'autre part.

Pour les dirigeants d'entreprises doivent fixer des objectifs en termes de :

- Rentabilité des capitaux investis (dépendants de la rotation des capitaux investis : chiffres d'affaires sur les capitaux permanents et circulants, et de la marge bénéficiaire prévisible) et niveau de profits recherchés ;
- Volume d'affaires à réaliser et part de marché à atteindre (dans quels pays ?)
- Rythme et développement recherché (et soutenable)
- Part des biens et services produits ou acquis à l'étranger par rapport aux productions nationales (on optera entre les économies d'échelle et la différenciation des productions)
- Degré d'internalisation des ressources en capital et des structures financières
- Degré de contrôle des opérations
- Degré d'internalisation des ressources humaines
- Dispersion ou concentration des activités de recherche et de la propriété industrielle.

Or, face à un groupe bancaire opérant simultanément dans plusieurs pays, les coopérer de ces Etats ne peuvent pas s'en tenir à une vision purement nationale.ils doivent coopérer pour s'assurer que toutes les activités de toutes les banques du groupe sont contrôlés, et ce sur la base des règles communes et suffisamment strictes, par exemple, l'échec de la BCCI( BANK FOR COMMERCE AND CRREDIT INTERNATIONAL ) a montré les conséquences désastreuses que peut avoir un manque de coordination interétatique.

**Conclusion :**

Plusieurs avis sont unanimes pour dire que la stratégie d'expansion internationale serait globalement bénéfique. Dans cette expansion, les fusions et acquisitions ont constitué le vecteur de leur stratégie d'internationalisation.

Les banques expérimentent des stratégies variées. Toutefois, quelques facteurs sont communs. Ils sont liés aux zones géographiques d'implantation aux stratégies d'entrée au degré d'internationalisation .les gains d'efficience attenues portent sur la réalisation de revenus et une valorisation de marché élevé.

Toutefois, divers facteurs conditionnent la maximalisation des gains.ces facteurs sont liés à l'environnement légal et réglementaire et aux taux de bancarisation et à l présence d'une clientèle internationale.

# Chapitre II : Cadrage méthodologique

---

## **Introduction :**

Le développement du système bancaire algérien à partir ses années 90 s'est manifesté par le transfert des banques étrangères et leur implantation sur le territoire algérien notamment les banques françaises, ces dernières ont développé des services ainsi plusieurs produits.

L'implantation des banques étrangères a connu une extension à partir des années 2000, les banques étrangères ont élargi leur réseau d'agences vers plusieurs villes, à titre exemple BNP Paribas et Société Générale dont le réseau recouvre la moitié du territoire national aujourd'hui en Algérie.

Dans ce présent chapitre, nous présenterons l'état des lieux du secteur bancaire algérien tout en rapportant les variations de différents indicateurs qui le constitue, ensuite nous allons présenter la part des banques étrangères dans le marché bancaire algérien, des deux cas bancaires choisis dans notre enquête ; Bnp Paribas et Société Générale d'où plusieurs Etats financiers rapporteront l'évolution de ces deux banques durant les dernières années.

Enfin, dans la dernière section nous allons parler d'étapes de la recherche méthodologique menée pour réaliser notre étude.

## Section 01 : Le secteur bancaire Algérien.

### 1-2 : Etat des lieux :

Comme en 2017, les intermédiations bancaires, de la bancarisation, de la solidité, de la rentabilité du secteur bancaire, ont évolué globalement de manière favorable en 2018. cependant, la poursuite de l'augmentation des ressources collectées par les banques résultent, principalement, de l'injection des fonds dans les circuits bancaires par le trésor public dans le cadre du financement dit non conventionnel. De même, la tendance à la hausse des créances non performantes observée depuis 2015 pour l'ensemble du système bancaire s'est confirmée encore en 2018 et, bien qu'en très léger recul, un des indicateurs majeurs de l'amélioration de l'intermédiation- la part de la monnaie fiduciaire dans la amasse monétaire- demeure encore très élevée.

### 1-1-1 : Indicateurs de l'intermédiation bancaire :

Avec la cessation d'activité d'un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation, le nombre des banques et d'établissements financiers s'élève à fin 2018, à vingt (20) banques et (08) établissements financiers :

**Tableau VI.1: Banques et établissements financiers en activité.**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Banques</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Banques publiques	6	6	6	6	6
Banques privées	14	14	14	14	14
<b>B) Etablissements Financiers</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Etablissements financiers publics	6	6	6	6	6
Etablissements financiers privés	3	3	3	3	2
<b>C) Total</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>28</b>

Source : Banque d'Algérie

- Deux (02) établissements publics
- Cinq (05) sociétés de leasing dont trois (03) publiques
- Une mutuelle d'assurance agricole agréée effectuer des opérations de banque qui ont opté à fin de 2009, pur le statut d'établissement financier.

A fin de 2018, le réseau des banques publiques demeure prédominant avec 1151 agences, contre 1145 en 2017, celui des banques privées s'établit à 373 agences contre 355 à fin de 2017 et celui des établissements financiers se stabilise à 95 agences. Le total des guichets d'agences de tout le système bancaire comptabilise 1619 agences, contre 1606 en 2017, soit une agence pour 26560 habitants contre une agence par 26276 habitants en 2017.

**Tableau VI.2: Evolution du secteur bancaire algérien.**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Banques</b>	<b>1 445</b>	<b>1 469</b>	<b>1 489</b>	<b>1 511</b>	<b>1 524</b>
Banques publiques	1 113	1 123	1 134	1 146	1 151
Banques privées	332	346	355	365	373
<b>B) Etablissements Financiers</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>95</b>	<b>95</b>
Etablissements financiers publics	77	78	79	79	80
Etablissements financiers privés	9	9	9	16	15
<b>C) TOTAL</b>	<b>1 531</b>	<b>1 556</b>	<b>1 577</b>	<b>1 606</b>	<b>1 619</b>

Source : Banque d'Algérie

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.54.**

Le ratio population active / guichets bancaires a légèrement augmenté en 2018, soit un guichet pour 8 154 personnes âge de travailler contre 8 139 personnes en 2017. Quant aux centres des chèques postaux, ils disposent, à fin 2018, de 3811 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, soit un établissement postal pour 3 261 personnes actives.

Au total, l'ensemble des agences des banques et des chèques postaux s'élève à 5335, soit une agence pour 2329 personnes en 2018 contre 2341 personnes en 2017. Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars est passé de 11 665 626 comptes en 2017 à 12 000 601 comptes en 2018, soit une hausse de 2,87%. Les personnes morales représentent 10,4 % du total des comptes (soit 120 430 en 2018) et les personnes physiques 89,96% (soit 107 96301 comptes en 2018).

Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle (comptes actifs en dinars et en devises) et par le centre des chèques postaux, est en légère progression en 2018 et s'établit à 3,03 comptes par personne en âge de travailler contre 2,97 comptes en 2017.

### -Ressources collectées :

L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu une progression de 9,8 % en 2018 contre 13.1 % en 2017. En incluant les dépôts affectés en garantie d'engagement par signature (crédits documentaires, avals et cautions), le total des dépôts collectés à fin 2018, a augmenté de 6.7% contre 12.7% en 2017

Nature des dépôts	En milliards de dinars ; fin de période				
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
<b>A) Dépôts à vue</b>	<b>4 434,8</b>	<b>3 891,7</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>
Banques Publiques	3 712,1	3 297,7	3 060,5	3 765,5	4 054,7
Banques Privées	722,7	594,0	671,7	733,5	825,8
<b>B) Dépôts à terme</b>	<b>4 083,7</b>	<b>4 443,4</b>	<b>4 409,3</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>
Banques Publiques	3 793,6	4 075,8	4 010,8	4 233,0	4 738,3
<i>dont : dépôts en devises</i>	348,8	428,8	412,8	456,9	544,1
Banques Privées	290,1	367,6	398,6	475,5	494,3
<i>dont : dépôts en devises</i>	56,0	67,2	66,6	86,5	106,0
<b>C) Dépôts en garanties*</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>
Banques Publiques	494,4	751,3	833,7	782,1	626,7
<i>dont : dépôts en devises</i>	1,4	8,8	3,9	2,1	2,9
Banques Privées	104,6	114,4	104,7	242,6	182,9
<i>dont : dépôts en devises</i>	1,9	1,8	6,3	4,6	6,2
<b>D) Total des ressources collectées</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,8</b>	<b>9 079,9</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>
Part des banques publiques:	87,74%	88,30%	87,06%	85,81%	86,24%
Part des banques privées:	12,26%	11,70%	12,94%	14,19%	13,76%

(\*) : dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions)  
2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

**Tableau VI.3: Evolution des ressources collectées des banques**

Source : élaboré par nos soins à partir des rapports de la banque d'Algérie : Intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p 55.

Par nature les dépôts ont augmenté de 8,5% à fin de 2018, contre 20,5% l'année précédente, passant de 4499 milliards de dinars à fin 2017 à 4880.5 milliards de dinars fin de 2018. Cette hausse résulte de l'augmentation des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures, notamment dans les banques publiques où ils se sont accrus de 19.1 % hors dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques ont augmenté de 5.1% à fin 2018 contre 8.6% à fin de 2017.

Par type de banques, les dépôts à vue collectés par les banques privées ont enregistré un accroissement supérieur à celui des dépôts collectés par les banques publiques (12,6 % contre 8,5%).

Ces évolutions ont fait légèrement progresser la part des dépôts à vue des banques privées dans le total des dépôts à vue, de 46.3% à fin 2017 à 46,9% à fin de 2018, alors que celle des banques publiques est en léger recul passant de 53,7% à fin 2017 à 53,1% à fin 2018.

Les dépôts reçus en garantie des engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions), sont en baisse de 21,1% en 2018. Cette baisse concerne, notamment les dépôts de granite, des crédits documentaires (-28.2%) et, il est plus élevé dans les banques privées (24,6%) que dans les banques publiques (-19,9%).

Enfin, à fin de 2018, la part des ressources collectées par les banques publiques prédomine toujours avec 86,2% ( 85,8% à fin de 2017) du total des ressources collectées par l'ensemble des banques. Quant aux banques privées, leur part est en baisse et passe de 14,2% fin 2017 à 13,7% à fin de 2018.

Concernant la répartition des dépôts par secteur institutionnel à fin décembre 2018, les dépôts collectés auprès du secteur public ont augmenté de 7,6 %, soit une progression plus modérée que celle enregistrée à fin décembre 2017(22,4%). Aussi, la part de ces dépôts dans le total des dépôts à vue et à terme collectés par les banques passe de 40,6% en 2017 à 39,7% en 2018, soit une baisse de 0,9% point de pourcentage.

De même, les dépôts collectés auprès du secteur privé, ont connu une hausse appréciée fin de 2018 contre 4,9% à fin de 2017 et 4,6 % à fin de 2016. Cette évolution s'est matérialisée par la hausse de la part des dépôts du secteur privé (entreprises privées, ménages et associations) dans les banques, dans le total des dépôts à vue et à terme.

Cette part, qui était de 59,4% fin 2017 s'est établie à 60,3% en 2018.

**Tableau VI.4: Répartition des dépôts par secteurs institutionnels**

En milliards de dinars ; fin de période

Dépôts par secteur	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
<b>A) Dépôts à vue</b>	<b>4 434,7</b>	<b>3 891,7</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>
Entreprises et autres organismes publics	2 368,6	2 023,4	1 775,9	2 325,8	2 542,6
Entreprises privées	1 159,7	1 076,2	1 099,9	1 132,4	1 340,8
Ménages et associations	421,2	451,6	532,1	541,7	621,9
Autres*	485,2	340,5	324,3	499,1	375,2
<b>B) Dépôts à terme</b>	<b>4 083,8</b>	<b>4 443,3</b>	<b>4 409,2</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>
Entreprises et autres organismes publics	1 195,7	1 222,9	1 084,8	1 174,7	1 222,9
Entreprises privées	279,7	383,4	370,2	446,2	507,4
Ménages et associations	2 515,6	2 756,0	2 881,9	3 001,4	3 254,2
Autres*	92,8	81,0	72,3	86,1	248,1
<b>C) Dépôts en garanties**</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>
<b>D) Total des ressources collectées</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,7</b>	<b>9 079,8</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>
Part du secteur public***	44,9%	41,0%	36,9%	40,6%	39,7%
Part du secteur privé***	55,1%	59,0%	63,1%	59,4%	60,3%

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.56.**

Au sein du secteur économique public, les dépôts à vue des entreprises publiques et autres organismes publics, ont enregistré une hausse de 9,3 % en 2018, passant de 2 325,8 milliards de dinars à fin 2017 à 2 542,6 milliards de dinars à fin 2018 et représentent ainsi 67,5 % du total des dépôts du secteur public contre 66,4 % à fin 2017, soit un rythme d'augmentation des dépôts vue bien en deçà de celui de 2017 qui était de 31,0 %. Quant aux dépôts à terme des entreprises publiques, ils ont progressé de 4,1% en 2018, contre une croissance de 8,3 % en 2017 et une baisse de 11,3 % en 2016.

En ce qui concerne le secteur économique privé, la hausse des dépôts collectés auprès des entreprises privées (17,1% en 2018 contre 7,4% en 2017) est plus importante que celle des dépôts collectés au niveau des ménages et associations (9,4% en 2018 contre 3,8% en 2017).

Aussi, à l'instar des années précédentes, bien qu'en légère baisse, comparativement à celles de 2017 et 2016, la part des dépôts des ménages et associations par rapport au total des dépôts du secteur privé, demeure importante (67,7% contre 69,2% à fin 2017 et 69,9%).

Enfin, en termes de parts relatives, à fin 2018, les dépôts collectés à vue et à terme auprès des entreprises et autres organismes publics, des ménages et des entreprises privées représentent respectivement 37,2 %, 38,3 % et 18,3 % du total contre 38,0 %, 38,5 % et 17,1 % à fin 2017. Les organismes de sécurité sociale, de retraite et des assurances, les institutions privées à but non lucratif au service des ménages et l'administration locale se partagent le reliquat de 6,2% à fin 2018 contre 6,4 % à fin de 2017.

#### **-Crédits distribués :**

Les crédits bancaires à l'économie, hors rachats de créances par le trésor, ont atteint 9974 milliards de dinars en 2018 contre 8877,9 milliards de dinars en 2017, soit une progression de 12,35% (12,27% en 2017).

Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédit à l'économie des banques (crédits rachetés par le Trésor déduits).

**Tableau VI.5 : Répartition des crédits bancaires :**

En milliards de dinars ; fin de période

Crédits des banques / secteur	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Crédits au secteur public</b>	<b>3 382,9</b>	<b>3 688,9</b>	<b>3 952,8</b>	<b>4 311,8</b>	<b>4 944,2</b>
Banques publiques	3 373,4	3 679,5	3 943,3	4 302,3	4 934,7
Crédits directs	3 210,3	3 521,9	3 789,5	4 154,0	4 786,0
Achat d'obligations	163,1	157,6	153,8	148,3	148,7
Banques privées	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
<b>Crédits au Secteur Privé</b>	<b>3 120,0</b>	<b>3 586,6</b>	<b>3 955,0</b>	<b>4 566,1</b>	<b>5 029,9</b>
Banques publiques	2 338,7	2 687,1	2 982,0	3 401,7	3 701,4
Crédits directs	2 338,5	2 685,4	2 982,0	3 401,7	3 701,4
Achat d'obligations	0,2	1,7	0,0	0,0	0,0
Banques privées	781,3	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5
Crédits directs	781,3	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des crédits distribués nets des crédits rachetés</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,0</b>
Part des banques publiques	87,84%	87,51%	87,58%	86,78%	86,59%
Part des banques privées	12,16%	12,49%	12,42%	13,22%	13,41%

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

La croissance des crédits à l'économie a concerné aussi bien les crédits au secteur public, qui se sont accrus de 14,67%, que les crédits au secteur privé, qui ont augmenté de 10,16 %, contre, respectivement, 9,08% et 15,45% de hausse en 2017. En termes de contribution à la croissance des crédits à l'économie, les crédits au secteur public ont contribué à hauteur de 57,69 % et les crédits au secteur privé à hauteur de 42,31%. Contrairement aux années 2015, 2016 et 2017, la progression plus faible des crédits au secteur privé, s'est traduite par une baisse de leur part dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 51,4 % en 2017 à 50,43 % en 2018. Pour mémoire, cette part avait atteint 52,8 % en 2013.

Les crédits distribués par les banques publiques, fortement engagées dans le financement des grands projets des entreprises publiques, demeurent prédominants avec 86,59 % de part de marché contre 13,41 % aux banques privées. Les banques publiques assurent la totalité du financement direct du secteur économique public et leur part dans le financement du secteur privé demeure importante (73,59 % contre 74,50% en 2017).

Au cours de l'année sous revue, les crédits octroyés par les banques publiques se sont accrus de 12,10 % contre 11,24 % en 2017.

Quant au rythme d'expansion des crédits distribués par les banques privées, quasi-exclusivement au secteur économique privé, il s'établit à 13,98 % contre 19,47 % en 2017. En l'absence de marchés financiers développés, les crédits directs assurent la quasi-totalité du financement de l'économie à hauteur de 98,4 %. Ils assurent la totalité du financement du secteur privé et 96,8% de celui du secteur public (96,3 % en 2017).

La structure de l'encours des crédits distribués par les banques a fin 2018 confirme le niveau élevé des crédits à moyen et long termes, notamment celui des crédits à long terme liés aux financements des investissements des entreprises publiques. Ces crédits ont atteint une part relative de 73,1% (74,1% à fin 2017) du total de crédits distribués contre une part de 26,9 % pour les crédits à court terme (25,9 % à fin de 2017).

A fin 2018, les crédits à moyen et long termes distribués par les banques publiques, représentent 78,63 % du total de leurs crédits contre 79,44 % à fin 2017 et 80,74% en 2016. Pour les banques privées, cette part, qui avait atteint un niveau appréciable à fin 2009 (52 %), a reculé progressivement, pour atteindre 37,1 % en 2018 contre 39,15% à fin 2017 et 40,96 % à fin 2016.

Par maturité, les crédits à l'économie des banques et de la caisse d'épargne ont évolué comme suit :

**Tableau VI.6: Répartition des crédits par maturité.**

Crédits par maturité	En milliards de dinars ; fin de période				
	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Crédits à court terme</b>	<b>1 608,7</b>	<b>1 710,6</b>	<b>1 914,2</b>	<b>2 298,0</b>	<b>2 687,1</b>
Banques publiques	1 091,0	1 152,4	1 334,1	1 583,7	1 845,2
Banques privées	517,7	558,2	580,1	714,3	841,9
<b>B) Crédits à moyen terme</b>	<b>4 894,2</b>	<b>5 564,9</b>	<b>5 993,6</b>	<b>6 579,9</b>	<b>7 287,0</b>
Banques publiques	4 621,0	5 214,1	5 591,2	6 120,3	6 790,9
Banques privées	273,1	350,8	402,4	459,6	496,1
<b>C) Total des crédits distribués nets des crédits rachetés</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,0</b>
Part crédits à court terme	24,70%	23,50%	24,20%	25,90%	26,90%
Part crédits à moyen et long terme	75,30%	76,50%	75,80%	74,10%	73,10%

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie :  
intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.59.**

Concernant les crédits hypothécaires, leur en cours est passé de 483,3 milliards de dinars à fin 2016 à 561,9 milliards de dinars à fin 2017 pour atteindre 591,3 milliards de dinars à fin 2018, soit un accroissement de 5,24% en 2018 contre 16,26% en 2017. Les deux tiers (2/3) de ce type de crédits ont octroyés par la caisse d'épargne.

### **1-1-2 : Solidité du secteur bancaire :**

Au titre de l'année 2018, et sur la base des données déclarées par les banques, l'analyse des indicateurs de solidité financière montre que la situation du secteur bancaire demeure aussi confortable que celle de l'année précédente, à l'exception de la liquidité des banques, en baisse au cours des dernières années. Certains indicateurs ont connu une amélioration comme les ratios de rendement des actifs (ROA) et de rendement des fonds propres (ROE), d'autres, notamment le ratio des créances non performantes rapportées au total des crédits, se sont encore dégradés pour dépasser le seuil des 13%.

A fin 2018, les banques publiques représentent 78,9% du produit net bancaire (PNB) total. Les banques publiques ont continué à mettre en réserves une partie de leurs résultats, ce qui leur a permis de répondre à la réglementation prudentielle concernant la couverture des risques bancaires (risques de crédit, opérationnel et de marché) et ce, malgré le léger recul du ratio de solvabilité globale du secteur bancaire pour l'année 2018 par rapport à l'année précédente.

### **1-1-3 : Solvabilité du secteur bancaire :**

A fin 2018, le ratio de solvabilité du système bancaire par rapport au fonds propres de base et le ratio de solvabilité globale, sont nettement au-dessus des normes minima recommandées par Bâle III, soit, respectivement 14,4% et 19,1%. Le niveau de solvabilité du secteur bancaire en 2018 est demeuré stable par rapport à 2017 et ce, en dépit de l'augmentation des risques de 10,8% qui a été compensée par une hausse similaire de 10,9% du total des fonds propres.

**Tableau VI.7: Indicateurs de solvabilité des banques.**

	2014	2015	2016	2017	2018***
	<i>Banques publiques</i>				
Ratio de solvabilité globale*	14,71%	17,75%	18,37%	19,58%	19,26%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	11,65%	14,64%	15,42%	14,33%	14,44%
	<i>Banques privées</i>				
Ratio de solvabilité globale*	20,40%	20,99%	20,32%	18,51%	18,20%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	19,68%	20,26%	19,64%	17,75%	17,43%
	<i>Secteur bancaire</i>				
Ratio de solvabilité globale*	15,79%	18,40%	18,75%	19,38%	19,06%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	13,18%	15,76%	16,25%	14,97%	14,99%

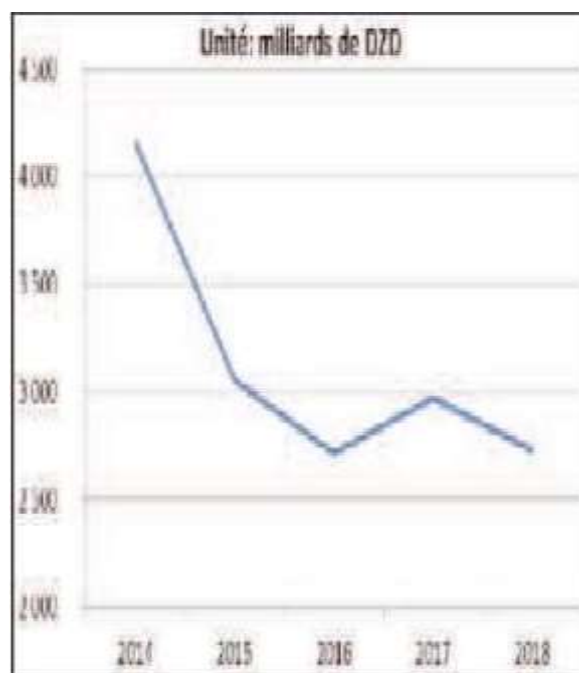
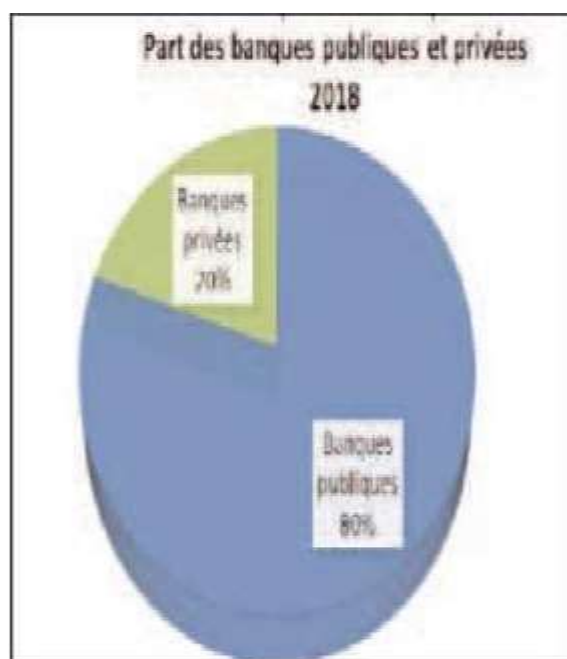
*Données actualisées (de 2014 à 2017)*

*(\*) Fonds propres réglementaires / Total des risques ; (\*\*) Fonds propres de base / Total des risques*

*(\*\*\*) : Données préliminaires ;*

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie :  
intermédiation et infrastructure bancaire, 2018, p61.**

#### 1-1-4 : Liquidité des banques :



**Graphique VI.1: Actifs liquides des banques**

**Graphique VI.2: évolution des actifs du Secteur bancaire.**

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.62.**

Les actifs liquides du système bancaire ont baissé de 8,1 % en 2018. Cela a engendré une baisse du ratio « actifs liquides/total actifs », qui est passé de 23,5% en 2017 à 19,8 % en 2018.

Quant au ratio « actifs liquides/passifs à court terme », il passe de 53,7 % en 2017 à 47,5 % en 2018. Cette baisse est la résultante d'une baisse des actifs liquides (-8,1%) et d'une hausse modérée des passifs à court terme (+4,1%).

**Tableau VI.8: Ratios de liquidité des banques.**

	2014	2015	2016	2017	2018**
<i>Banques publiques</i>					
Actifs liquides/Total Actif	37,04%	25,85%	22,66%	21,88%	18,43%
Actif liquides/Passifs à court terme	83,41%	60,20%	58,84%	52,17%	46,30%
<i>Banques privées</i>					
Actifs liquides/Total Actif	43,95%	35,87%	29,11%	33,11%	28,52%
Actif liquides/Passifs à court terme	75,38%	69,79%	56,25%	60,58%	52,61%
<i>Secteur bancaire</i>					
Actifs liquides/Total Actif	37,96%	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%
Actif liquides/Passifs à court terme	82,06%	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%

(\*) : Ratios calculés selon le guide d'établissement des indicateurs de solidité financière du FMI.

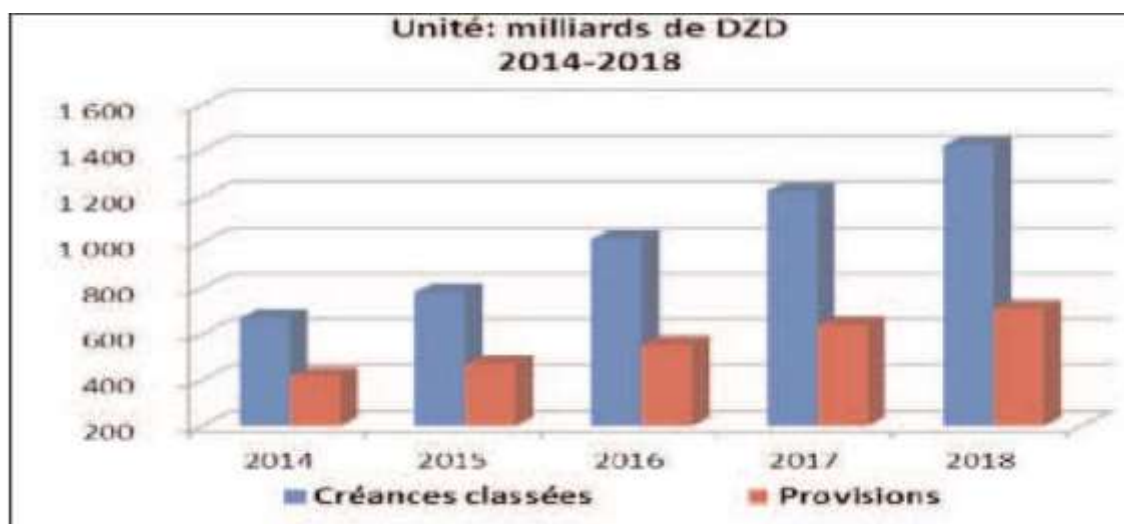
(\*\*) : Données préliminaires ; Données actualisées (de 2014 à 2017)

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.63.**

#### **-Créances non performantes et provisions :**

La tendance à la hausse des créances non performantes, observée depuis 2015 pour l'ensemble du système bancaire, s'est confirmée encore en 2018. Rapportées au total des crédits, ces créances ont atteint 13,13% en 2018, contre 12,96% en 2017 et 12,09 % en 2016.

**Graphique VI.3 : Evolution des créances classées et leurs provisions**



Cette hausse du taux de créances non performantes du système bancaire, est imputable au classement, par les banques publiques, d'une importante partie(56 %) des crédits octroyés

dans le cadre du programme d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC, ANGEM), arrivés à échéance et qui ont contribué à près de 60,0% à la croissance de leurs crédits non performants.

C'est pourquoi, les banques publiques enregistrent une hausse importante du taux des créances classées, qui a atteint 13,98 % en 2018 contre 13,71 % en 2017 et 12,58% en 2016. A l'inverse, le taux des créances classées par rapport au total des crédits est en baisse dans les banques privées, passant de 8,55 % en 2016, à 7,79 % en 2017 et à 7,11 % en 2018.

**Tableau VI.9 : Ratios des créances classées et taux de provisionnement**

	2014	2015	2016	2017	2018***
	<b>Banques publiques</b>				
Créances classées nettes des provisions/FPR*	27,65%	29,63%	39,98%	40,80%	46,62%
Taux de créances classées**	10,06%	9,91%	12,58%	13,71%	13,98%
Taux de provision des créances classées	64,04%	61,54%	55,40%	52,43%	49,43%
	<b>Banques privées</b>				
Créances classées nettes des provisions/FPR*	14,47%	15,78%	16,63%	16,19%	13,37%
Taux de créances classées**	8,53%	8,63%	8,55%	7,79%	7,11%
Taux de provision des créances classées	44,96%	45,34%	46,26%	50,58%	57,27%
	<b>Secteur bancaire</b>				
Créances classées nettes des provisions/FPR*	24,41%	26,47%	35,00%	36,42%	40,79%
Taux de créances classées**	9,88%	9,77%	12,09%	12,96%	13,13%
Taux de provision des créances classées	62,13%	59,93%	54,62%	52,28%	49,96%

(\*) : Fonds propres réglementaires\*\*Créances classées/total créances

(\*\*\*) : Données provisoires, Données actualisées (de 2014 à 2017)

Les créances classées du secteur bancaire ont été couvertes par des provisions à hauteur de 49,9 % en 2018 contre 52,3 % en 2017. Cette baisse du taux de provisionnement de l'ensemble du système bancaire, résulte de la diminution de ce taux dans les banques publiques, qu'ils ont provisionné que partiellement les crédits classés octroyés dans le cadre de l'aide à l'emploi (ANSEJ, CNACET ANGEM) et bénéficiant d'une garantie pouvant atteindre 85 % par des fonds publics de cautions mutuelles. A l'inverse, les provisions pour créances classées ont augmenté dans les banques privées au cours des trois dernières années, où le taux de provisionnement est passé de 46,3 % en 2016 à 50,6 % en 2017 et à 57,3 % en 2018, avec une augmentation de 16,10 % du montant des provisions de ces créances en 2018 par rapport à 2017.

## - Rentabilité des banques ;

La rentabilité des banques est en progression en 2018. Le rendement des fonds propres (ROE) est en forte hausse, passant de 18,8 % en 2017 à 22,4 % en 2018, en raison de l'accroissement plus élevé des résultats (30 %) par rapport aux fonds propres moyens (9,5 %). Le rendement moyen des actifs (ROA) s'est aussi amélioré, passant de 2,1% en 2017 à 2,4% en 2018.

Par type de banque, le taux de rendement des fonds propres (ROE) est en hausse, tant dans les banques publiques que dans les banques privées. Il s'est établi à, respectivement, 22,68 % en 2018 (20,0 % en 2017) dans les banques publiques et à 21,21% en 2018 (14,69 % en 2017) dans les banques privées.

**Tableau VI.10 : Indicateur de rentabilité des banques**

	2014	2015	2016	2017	2018*
	<i>Banques publiques</i>				
ROE <sup>(1)</sup>	25,22%	23,37%	18,69%	19,99%	22,68%
ROE (avant provisions)	30,56%	32,44%	31,46%	29,21%	30,55%
Levier financier <sup>(2)</sup>	14	13	11	10	10
Ratio : couverture des charges par des produits	130,72%	139,59%	141,98%	144,92%	163,94%
ROA <sup>(3)</sup>	1,77%	1,76%	1,68%	1,97%	2,27%
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	3,21%	3,51%	3,89%	3,87%	3,96%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	31,88%	44,03%	34,63%	32,29%	36,32%
	<i>Banques privées</i>				
ROE <sup>(1)</sup>	19,97%	16,10%	15,28%	14,69%	21,21%
ROE (avant provisions)	20,65%	19,38%	17,60%	18,94%	25,36%
Levier financier <sup>(2)</sup>	6	5	5	6	6
Ratio : couverture des charges par des produits	186,17%	167,14%	161,21%	149,04%	164,61%
ROA <sup>(3)</sup>	3,38%	3,11%	2,84%	2,59%	3,38%
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	5,74%	6,40%	5,85%	5,98%	6,57%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	44,03%	36,32%	34,69%	28,55%	34,63%
	<i>Secteur bancaire</i>				
ROE <sup>(1)</sup>	23,75%	21,48%	17,89%	18,84%	22,38%
ROE (avant provisions)	27,79%	29,06%	28,22%	26,99%	29,49%
Levier financier <sup>(2)</sup>	12	11	10	9	9
Ratio : couverture des charges par des produits	137,75%	143,43%	144,74%	145,54%	164,06%
ROA <sup>(3)</sup>	1,99%	1,92%	1,83%	2,05%	2,42%
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	3,56%	3,86%	4,14%	4,15%	4,32%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	34,63%	33,10%	32,91%	35,31%	41,33%

(1) Résultat/fonds propres moyens ; (2) Actif moyen/fonds propres moyens ; (3) Résultat/Actif moyen

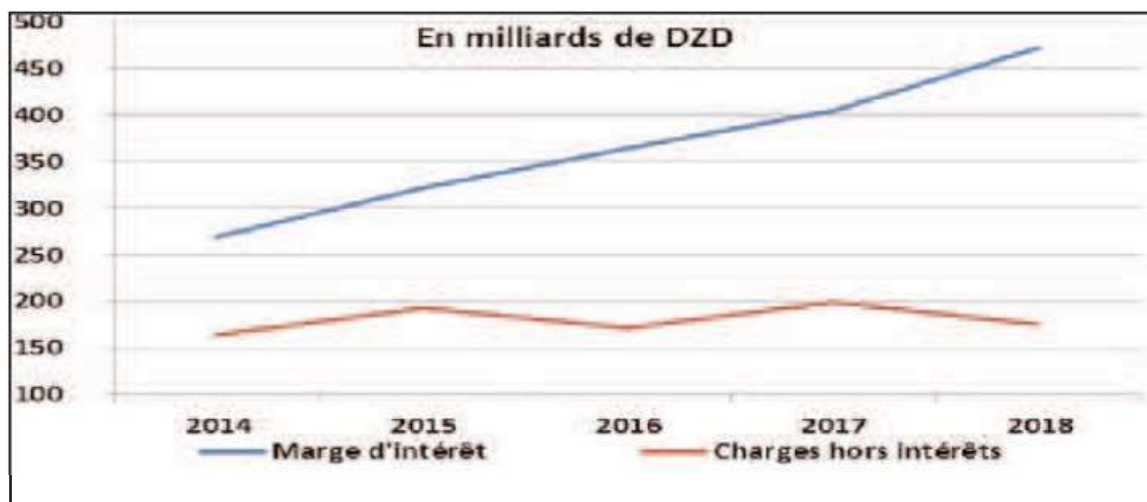
(4) PNB/total des actifs moyens ; (5) Résultat net/PNB ; \* Résultats préliminaires, Données actualisées (de 2014 à 2017)

Comme pour le ROE, le taux de rendement des actifs (ROA) des banques, mesuré par le ratio résultat/total des actifs moyens, est en hausse en 2018 par rapport à 2017, tant dans les banques publiques que dans les banques privées. Il s'est élevé à 3,4 % en 2018 contre 2,6 % en 2017 pour les banques privées et à 2,3 % en 2018 contre 2,0 % en 2017 pour les banques publiques.

## Marge bancaire :

Pour l'ensemble du système bancaire, les marges et les charges bancaires ont connu une nette amélioration en 2018.

**Graphique VI.4 : Evolution des marges et charges bancaires 2014-2018**



**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.66.**

La marge d'intérêts a gagné 5,8 points de pourcentage en 2018, passant ainsi de 73% en 2017 à 78,8% en 2018. Quant aux charges bancaires hors intérêts, elles ont baissé de 11,7 % en 2018, améliorant ainsi le ratio des charges qui passe de 36 % en 2017 à 29,3 % en 2018.

Cependant, l'évolution de ces ratios n'est pas uniforme. Dans les banques privées, la marge bancaire a perdu 3,1 points de pourcentage en 2018 en raison d'une progression plus élevée de leur revenu brut (+25,3 %) que de la marge d'intérêt (+20,1 %). En revanche, dans les banques publiques, elle a gagné près de 08 points de pourcentage.

**Tableau VI.11 : Marges d'intermédiation des banques.**

	2014	2015	2016	2017	2018*
<i>Banques publiques</i>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	66,68%	65,76%	72,32%	72,72%	80,79%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	40,58%	39,24%	31,43%	33,75%	26,39%
<i>Banques privées</i>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	69,12%	71,51%	73,38%	74,25%	71,14%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	41,29%	43,43%	46,27%	46,16%	40,49%
<i>Secteur bancaire</i>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	67,19%	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	40,73%	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%

(\*) Données préliminaires ; Données actualisées (de 2014 à 2017)

Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie :  
intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.66.

**Tableau VI.12: Répartition du Produit net bancaire des banques.**

	2014	2015	2016	2017	2018*
<i>Banques publiques</i>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	30%	28%	25%	28%	24%
Dotation aux amortissements et provisions	60%	39%	45%	39%	42%
Provisions pour risques de crédit	-32%	-11%	-14%	-11%	-16%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	10%	12%	11%	12%	13%
Marge de profit	32%	32%	33%	32%	37%
<i>Banques privées</i>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	35%	37%	39%	40%	35%
Dotation aux amortissements et provisions	22%	23%	23%	27%	27%
Provisions pour risques de crédit	-14%	-8%	-9%	-8%	-12%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	13%	12%	12%	12%	15%
Marge de profit	44%	36%	35%	29%	35%
<i>Secteur bancaire</i>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	32%	30%	28%	27%	24%
Dotation aux amortissements et provisions	51%	36%	41%	39%	31%
Provisions pour risques de crédit	-28%	-11%	-13%	-14%	-10%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	11%	12%	11%	13%	14%
Marge de profit	35%	33%	33%	35%	41%

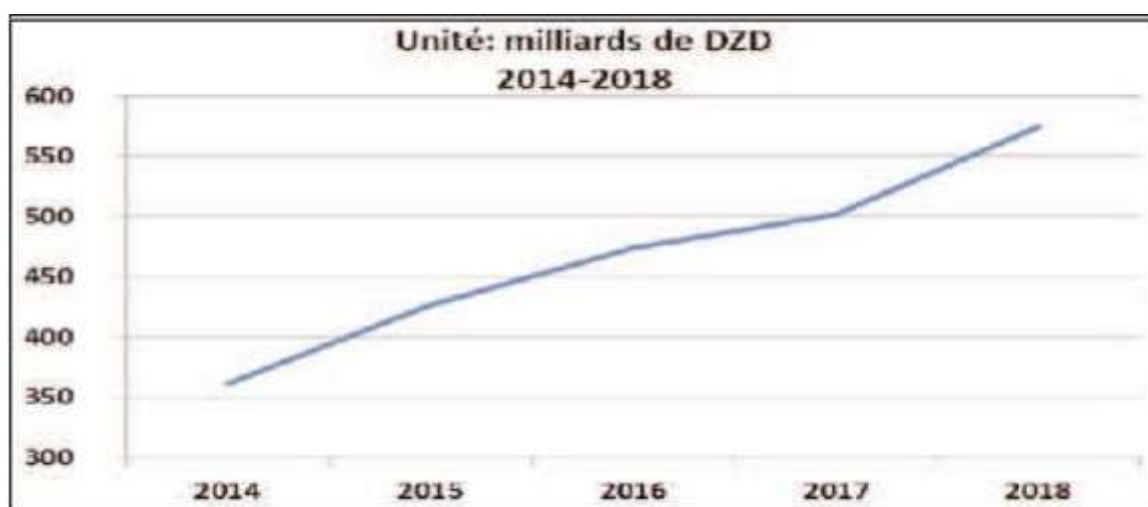
(\*) : Données préliminaires

Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie :  
intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; P.67.

Sur la base des données préliminaires des banques, le secteur bancaire a enregistré, au titre de l'année 2018, un produit net bancaire (PNB) totalisant près de 575 milliards de dinars, soit une augmentation de 14,6 % en 2018, contre 6 % en 2017. Cela est le résultat conjugué de l'augmentation de la marge d'intérêt (+16,8%) et de la forte baisse des charges des autres activités (-60,4%).

Le produit net bancaire (PNB) est réparti principalement entre les dotations aux amortissements et la marge de profit. La part des dotations aux amortissements et provisions a reculé de 08 points de pourcentage pour s'établir à 31 % en 2018, contre 39% en 2017, tandis que la part de la marge de profit s'élève à 41 % en 2018, en progression de 06 points de pourcentage par rapport à 2017.

**Graphique VI.5 : Evolution du PNB.**



**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.68.**

La marge de profit a évolué dans le même sens pour les deux groupes de banques. Après une période de quasi stabilité entre 2015 et 2017, elle a progressé à 37 % en 2018 contre 32 % en 2017 pour les banques publiques. Pour les banques privées, elle est remontée à 35% en 2018 après avoir baissé, entre 2014 et 2017, de 44 % à 29 %.

#### **- Activités de la caisse d'épargne-une institution spécialisée :**

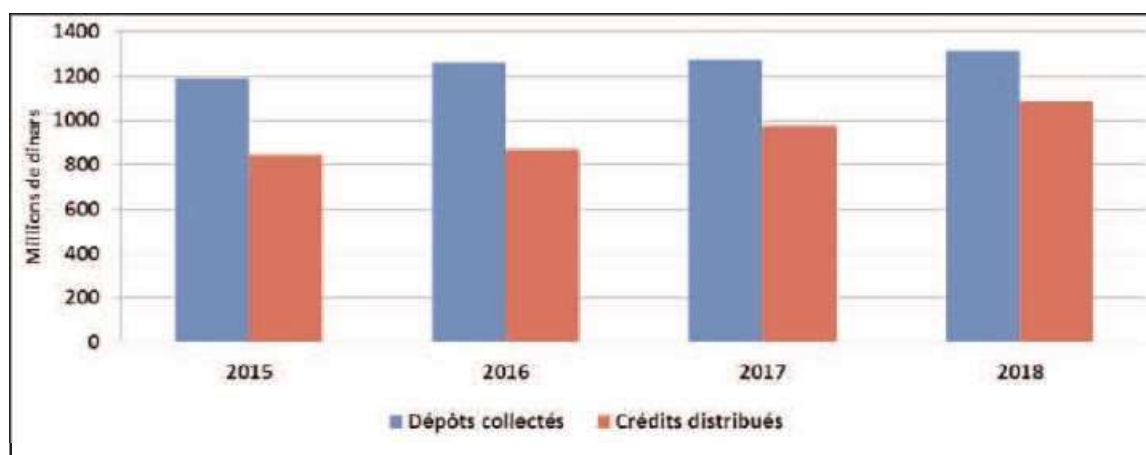
La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) a été créée en août 1964 sur la base du réseau de la Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie (CSDCA), avec pour mission principale la collecte de l'épargne des ménages. En 1997 la caisse a changé de statut en obtenant son agrément en tant que banque et porte désormais le nom de CNEP-Banque. C'est une institution spécialisée dans le financement de l'immobilier: promotion immobilière

et acquisition de logements neufs auprès des promoteurs publics et privés et de logements neufs ou anciens auprès des particuliers. Elle est aussi présente dans le financement des investissements pour toutes les activités économiques, à l'exception des opérations de commerce extérieur.

A fin 2018, les ressources de la caisse d'épargne s'élèvent à 1314,65 milliards de dinars contre 1275,04 milliards de dinars en 2017, soit un accroissement de 3,1 %. L'essentiel de ses ressources sont des dépôts à terme des ménages qui représentent 94,2 % du total des dépôts (95,3 % à fin 2017). Quant aux dépôts à vue, ils sont en hausse de 26,6%, passant de 58,3 milliards de dinars sa fin décembre 2017 à 73,8 milliards de dinars à fin 2018.

A partir de 2009, la caisse d'épargne a orienté ses activités vers le financement du logement, principalement des entreprises de construction de logements (à moyen terme) et des crédits hypothécaires (long terme) aux ménages dans le cadre de l'accession à la propriété. A fin 2018, les crédits distribués par la CNEP Banque ont atteint 1 088,4 milliards de dinars contre 975,9 milliards à fin 2017, soit un accroissement de 11,5 %. Cette tendance s'explique par la hausse des crédits distribués aux entreprises publiques (4,8 %), ainsi qu'au secteur privé (16,7%). En effet, les crédits aux entreprises publiques ont atteint 434,5 milliards de dinars sa fin 2018 contre 414,7 milliards de dinars sa fin 2017, alors que ceux distribués aux entreprises privées ont atteint 251,2 milliards de dinars contre 215,3 milliards de dinars à fin 2017. Les crédits aux ménages (principalement à long terme), atteignent, quant à eux, 402,2 milliards de dinars contre 345,3 milliards de dinars à fin 2017.

## Graphique VI.6: Evolution des dépôts en dinar et des crédits distribués par la Caisse d'épargne.



Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.69.

### -Activité des établissements financiers :

L'activité des établissements financiers demeure relativement faible, à en juger par le niveau du total de leurs actifs qui s'élèvent, à fin 2018, à 100,8 milliards de dinars, en hausse de 0,13 % par rapport à leur niveau à fin 2017 (100,7 milliards de dinars). Le faible développement de l'activité de distribution de crédits par les établissements financiers est lié à leurs ressources limitées, puisqu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public et que le marché financier domestique est très peu développé.

Les ressources des établissements financiers à fin 2018 sont constituées des fonds propres à hauteur de 44 milliards de dinars, dont 35,2 milliards de dinars de capital social (38,7 milliards de dinars à fin 2017) et 9,0 milliards de dinars de réserves et des emprunts obtenus pour un montant de 21,6 milliards de dinars. La baisse du capital social des établissements financiers, est liée à la cessation d'activités en juillet 2018 d'un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation.

Les crédits accordés par les établissements financiers en 2018 se sont accrus de 8,2 %, passant de 64,6 milliards de dinars à fin 2017 à 70,0 milliards de dinars en 2018. Les bénéficiaires de ces crédits sont, en quasi-totalité, des entreprises privées pour un montant de 69,9 milliards de

dinars, dont 59,0 milliards de dinars de crédits-bails. Quant aux crédits distribués aux ménages, ils sont pratiquement insignifiants en 2018, avec un cours de 0,01 milliard de dinars.

### **1-1-5 : DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE :**

Les dispositions législatives (Ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit), confèrent à la Banque d'Algérie des prérogatives englobant le fonctionnement, la surveillance et la sécurité des systèmes de paiement, ainsi que l'organisation et la gestion d'une centrale des risques et d'une centrale des impayés.

#### **-Système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents**

La présente section a pour objet de décrire l'activité des systèmes de règlements bruts de gros montants et paiements urgents (Algeria Real Time Settlement, "ARTS") et de compensation des chèques et autres instruments de paiement de masse (Algérie Télé Compensation Interbancaire, "ATCI") durant l'année 2018, soit la 12<sup>ème</sup> année depuis leur remise en production les 08 février et 15 mai 2006 respectivement.

#### **-Système ARTS :**

Durant l'année 2018 qui a compté 252 jours ouvrés, le Système ARTS a traité un total de 3 609 19 opérations pour un montant global de 101 621,408 milliards de dinars contre 339 227 opérations pour 99 896,266 milliards de dinars en 2017, soit une hausse de 6,39 % en volume et un accroissement de 1,73% en valeur. Cet accroissement des valeurs transigées s'explique, notamment, par la forte augmentation enregistrée par les opérations sur les valeurs d'Etat durant l'année sous revue pour atteindre un total de 5 987,830 milliards de dinars, soit une hausse de 55,67% par rapport à l'année antérieure. En moyennes quotidiennes, le Système a traité 1432 opérations pour 403,260 milliards de dinars en 2018 contre 1346 opérations pour 396,414 milliards de dinars durant l'année précédente.

**Tableau VI.13: Traitements du système ARTS durant l'année 2018**

Valeurs en milliards de dinars

Nature des opérations	Volume	Ratios	Valeur	Ratios
Opérations de banque centrale (1+2+3+4)	99 634	27,60%	73 193,796	72,02%
Opérations de politique monétaire (1)	6 620	1,83%	48 870,670	48,09%
Opérations fiduciaires (2)	61 256	16,97%	6 987,789	6,87%
Opérations extérieures (3)	29 718	8,23%	11 347,507	11,17%
Opérations sur valeurs d'Etat (4)	2 040	0,57%	5 987,830	5,89%
Opérations de banque à banque	255 163	70,70%	18 166,054	17,88%
Systèmes exogènes	6 122	1,70%	10 261,558	10,10%
<b>Total des opérations traitées en 2018</b>	<b>360 919</b>	<b>100,00%</b>	<b>101 621,408</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total des opérations traitées en 2017</b>	<b>339 227</b>		<b>99 896,266</b>	
<b>Taux d'évolution (%)</b>	<b>6,39%</b>		<b>1,73%</b>	
<b>Moyenne quotidienne en 2018 (/252 JO)</b>	<b>1 432</b>		<b>403,260</b>	

**Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire ; 2018 ; p.71.**

pour ce qui est de la volumétrie des virements traités, les virements de banque à banque représentent un taux de 70,70 % du total des opérations, suivis par les opérations de banque centrale avec un taux de 27,60 % et enfin les soldes déversés par les systèmes exogènes avec un taux de 1,70%.

En valeur, ce sont les opérations de banque centrale qui prédominent avec une part de 72,02% de la somme globale des virements traités par le Système, soit quasiment les trois quarts de cette somme, alors que les opérations de banque à banque et les soldes des systèmes exogènes l'ont été pour 17,88% et 10,10% respectivement. Paranches de montants, le Système ARTS a enregistré, en 2018, les taux de 96,64 % en valeur et 13,85 % en volume pour les transferts de fonds, dont le montant unitaire dépasse 100 millions de dinars. Quant aux virements urgents (inférieurs à 1 million de dinars), ils ont représenté 7,39% en volume et 0,01 % en valeur.

**-Système de télé-compensation des paiements de masse :**

Durant l'année 2018, qui a enregistré 251 journées d'échange, le Système ATCI a traité un volume de 25,030 millions d'opérations pour une valeur de 17016,830 milliards de dinars

,contre 22,946 millions d'opérations pour 18753,752 milliards de dinars en2017, soit une augmentation de 8,32% en volume et une baisse de10,20 % en valeur.

Le Système a traité, en 2018, un volume quotidien moyen de 99721 opérations pour une valeur globale de 67,796 milliards de dinars contre 91419 opérations pour 74,716 milliards de dinars durant l'année antérieure.

**Tableau VI.14 : Activités du système ATCI durant l'année2018 (par types d'opérations).**

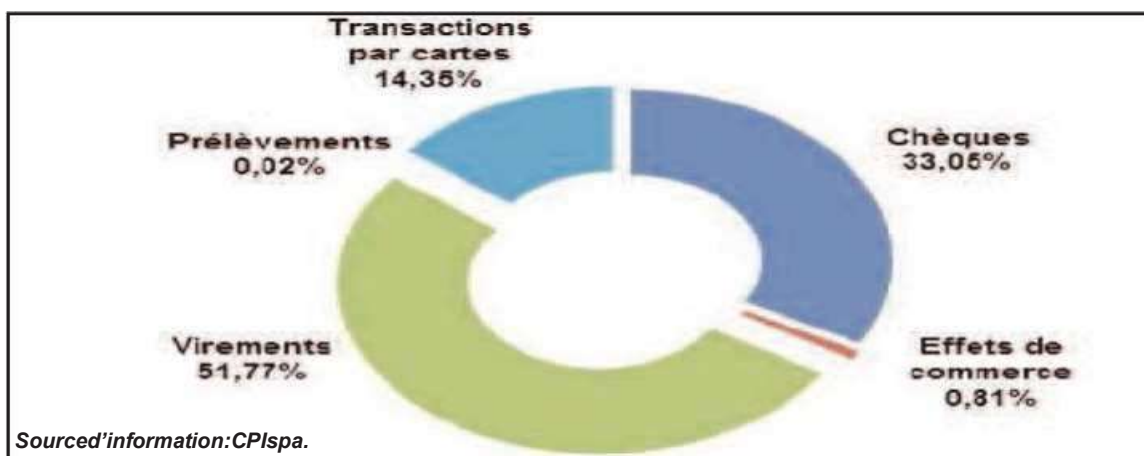
volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios volume (%)	Ratios valeur (%)
Cheques	8,272	15 499,681	33,05%	91,08%
Effets de commerce	0,203	413,031	0,81%	2,43%
Virements	12,958	1 058,290	51,77%	6,22%
Prélèvements	0,005	3,717	0,02%	0,02%
Transactions par cartes	3,592	42,112	14,35%	0,25%
<b>Total des opérations télécompensées</b>	<b>25,030</b>	<b>17 016,831</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
Moyenne mensuelle (/12 mois)	2,086	1 418,069		
Moyenne quotidienne (/251 jours ouvrés)	0,100	67,796		

Source d'information : CPI spa

Les chèques et les virements télé compensés en 2018 représentent les parts les plus importantes avec des taux de 33,05 % et 51,77 %, respectivement, de la volumétrie globale des moyens de paiement échangés A cet égard, il importe de préciser que les virements représentent plus de la moitié des moyens de paiement scripturaux utilisés en 2018 et ont enregistré une importante augmentation de 13,41 % par rapport à l'année 2017.

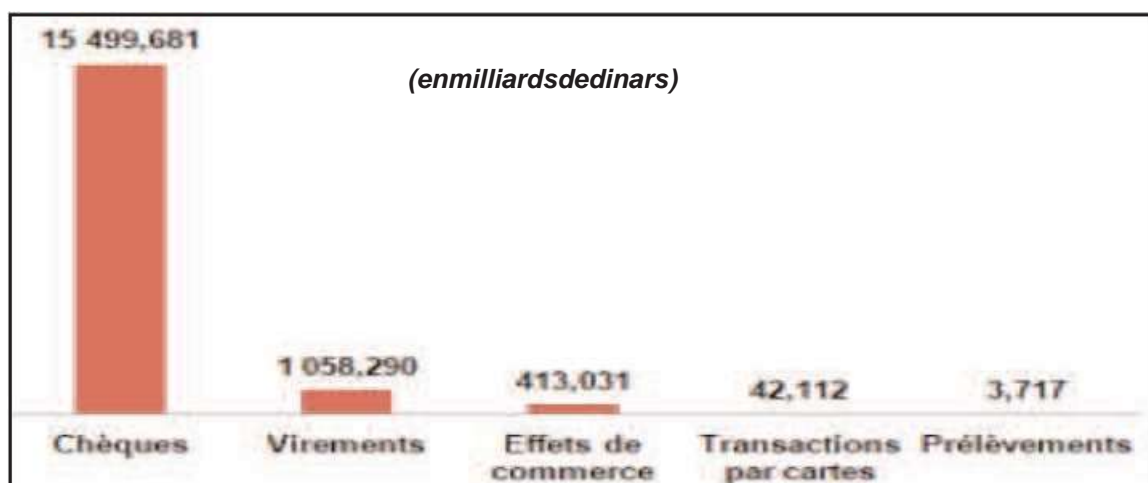
**Graphique VI.7: Volume des opérations du système ATCI en 2018.**



Source : CPI SPA

A contrario, la valeur des chèques télé compensés en 2018 s'est élevée à 15 499,681 milliards de dinars sur une somme globale de 17 016,83 milliards de dinars, soit une quote-part de 91,08 % contre 6,22 % pour les virements dont les montants télé-compensables sont, faut-il le rappeler, inférieurs à un million de dinars.

**Graphique VI.8: Valeur des opérations du système ATCI en 2018.**



Source : CPI SPA.

Pour ce qui est des effets de commerce, il importe de préciser qu'un projet de normalisation de ces valeurs a été finalisé par un groupe de travail interbancaire ad hoc. La normalisation des effets devrait permettre aux banques et Algérie Poste de les échanger sous forme totalement dématérialisée (enregistrements et images scannées des effets).

En ce qui concerne les transactions par cartes interbancaires, il importe de préciser qu'au terme de l'année 2018, elles ont augmenté de 19,98 % en volume et 27,25 % en valeur, ce qui indique une reprise non négligeable en matière d'utilisation de la carte interbancaire, pouvant s'expliquer entre autres par :

- Les efforts consentis par le GIEMonétique dans le sens de la promotion de la carte et du renforcement de son utilisation ;
- L'homologation, jusqu'à fin décembre 2018, de vingt-sept (27) web-marchands œuvrant dans le secteur des services ;
- La promulgation, en mai 2018, de la loi sur le commerce électronique qui permettrait, à moyen terme, une arrivée massive de web-marchands du secteur des biens et marchandises et par conséquent une plus grande utilisation de paiements par internet.

Pour ce qui est des paiements par cartes durant l'année sous revue, les paiements sur TPE ont représenté 46 % en volume, alors que les paiements par internet ou e-paiement l'ont été pour 54 %.

**Tableau VI.15: Paiements par carte en 2018.**

Volume en milliers d'opérations et valeurs en milliards de dinars				
Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios volume (%)	Ratios valeur (%)
Paiements sur TPE	139,363	1,060	46,00%	78,37%
Paiements par internet	163,627	0,293	54,00%	21,63%
<b>Total des paiements par cartes</b>	<b>302,990</b>	<b>1,353</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source d'information : CPI spa

En termes d'évolution, les paiements par cartes ont, comme le montre le tableau ci-dessous, enregistré des hausses considérables qui s'élèvent à 53,85% en volume et 47,75 % en valeur.

Les paiements de proximité (sur TPE) ont connu le même trend haussier en 2018 en enregistrant un accroissement très important en volume et en valeur soit respectivement 44,04 % et 56,36%.

Aussi, les paiements distants ou paiements par internet (e-paiement) ont augmenté de 63,33 % en volume et de 23,20 % en valeur.

Ce qui est fort prometteur quant à une utilisation massive de la carte dans les années à venir.

**Tableau VI.16 : Evolution des transactions par carte.**

Types d'opérations	Volume en milliers d'opérations et valeurs en milliards de dinars					
	Année 2017		Année 2018		Taux d'évolution (%)	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Paiements par cartes	196,938	0,916	302,990	1,353	53,85%	47,75%
Dont paiements sur TPE	96,756	0,678	139,363	1,060	44,04%	56,36%
Dont paiements par internet	100,182	0,238	163,627	0,293	63,33%	23,20%

Source d'information : CPI spa

#### **-La centrale des risques :**

Afin d'adapter l'activité de la centralisation des risques de crédit à l'évolution des pratiques universelles et de répondre aux besoins d'informations des banques et établissements financiers en matière de maîtrise du risque de crédit, la Banque d'Algérie a mis en place le 15 septembre 2015 la nouvelle Centrale des Risques (Entreprises et Ménages), en remplacement de celle qui existait auparavant.

Les déclarations effectuées par les banques et établissements financiers à cette centrale connaissent une évolution en termes de nombre de bénéficiaires de crédit et de volume de crédit.

En effet, à fin 2018, le nombre d'entreprises et ménages, bénéficiaires de crédits accordés (autorisations) déclarés, s'établit à 986 356 contre 854 807 en 2017, soit le nombre le plus élevé que cette centrale ait enregistré.

A l'image de la structure du tissu productif de l'économie nationale où prédominent les très petites entreprises (TPE), les ménages (professionnels et particuliers) déclarés à cette centrale, représentent 96,9 % de la totalité des bénéficiaires de crédit à fin 2018, soit 955 400

personnes physiques. Ce nombre couvre environ 3,5 % de la population en âge de travailler (15 à 64ans).

A fin 2018, l'encours de crédits (crédits par caisse, y compris les intérêts courus et crédits par signature effectivement utilisés), s'élève à 11 092 milliards de dinars contre 9 459 milliards de dinars à fin décembre 2017, en hausse de 17,26 %. La part des crédits par caisse s'élève à 80,49 % du total des crédits déclarés et celle des crédits par signature à 19,51 % ; celle des intérêts courus de mesurant très modeste à 3,75%.

En contre partie des crédits accordés, les garanties prises à fin 2018 s'élèvent à 23 831 milliards de dinars dont 8 596 milliards de dinars de garanties réelles et 15 235 milliards de dinars de garanties personnelles. Comparativement à la période de décembre 2017, il est constaté une amélioration dans les déclarations par les banques et établissements financiers des garanties prises par ces dernières. Ce qui explique l'augmentation de leur montant de 362 %, engendré par les garanties réelles à hauteur de 197 % et les garanties personnelles de 571%.

Les créances classées dont le volume a atteint 1 073 milliards de dinars représentent 89,18 % des crédits non remboursés (y compris les retards de paiement) contre 721 milliards de dinars à fin 2017 (83,82%).

#### **-La centrale des impayés :**

Contrairement à l'année 2017, les incidents de paiement enregistrés à la centrale des impayés en 2018 ont augmenté de 4,60% en nombre et de 23,23 % en valeur. Ce qui représente 53 049 chèques d'une valeur de plus de 104,13 milliards de dinars en 2018 contre 50 713 chèques correspondant à une valeur de 84,5 milliards de dinars en 2017. Le nombre des déclarations de régularisation passe de 9 289 en 2017 à 9 902 en 2018, en hausse de 6,60 %. En revanche, le nombre des interdictions de chéquiers, déclaré à la Banque d'Algérie, enregistre une régression de 28,37% passant de 9 958 à fin 2017 à 7 757 à fin 2018.

Il est à souligner, qu'au titre de l'exercice 2018, 41 517 comptes ont été concernés par les déclarations d'incidents de paiement dont 7 757 ont fait l'objet de déclaration d'interdiction de chéquiers, soit un taux de 18,68%.

En application des dispositions réglementaires relatives à la prévention e à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, 459 demandes d'annulation d'interdiction de chéquiers ont été formulées et levées en 2018 contre 323demandesen2017.

En rapprochant les données générées par le système de télé compensation des paiements de masse (ATCI) avec celles des fichiers déclarés à la centrale des impayés ,il a été observé que sur 64030 chèques rejetés en télé-compensation durant l'année 2018 pour défaut de provision,53049 chèques ont été déclarés à cette centrale, soit un taux de déclaration de 82,85%. Pour l'année 2017, ce taux était de 60,74%.

Les chèques impayés déclarés à la Banque d'Algérie demeurent concentrés sur la tranche comprise entre dix mille un (10001) et un (1) million de dinars, soit60, 79 %du total des chèques.

Par secteur juridique, le nombre d'incidents de la clientèle classée sous la rubrique « Particuliers » représente 40,86% des incidents du secteur privé. Dans le secteur public, 88,49% des incidents de paiement sont le fait des établissements à caractère industriel et commercial « EPIC ».

## **1-2 Parts des banques étrangères dans le marché bancaire Algérien, cas de : BNPPARIBAS et SGA :**

Le secteur bancaire Algérien est en évolution continue depuis l'adoption de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui a permis à un nombre important de banques et d'établissements financiers de voir le jour. En effet, en application des dispositions du dit texte, la Banque d'Algérie a autorisé, pour la première fois, les banques privées à exercer en Algérie à travers la détention d'un capital minimum de 500 millions de dinars algériens. Nous essaierons de mettre la lumière sur les principaux indicateurs de l'activité de deux banques étrangères en Algérie, à savoir BNP PARIBA Set SGA et leur impact sur le marché bancaire Algérien.

### **1-2-1 : Cas de Société générale :**

Société Générale Algérie confirme d'année en année sa volonté de développer son réseau d'agences visant une meilleure efficacité, transparence et une proximité des clients pour leur apporter toutes les solutions nécessaires. Pour servir la Clientèle de Particuliers et de Professionnels, 85 points de vente sont déjà opérationnels aujourd'hui et répartis sur 31 Wilayas dont une structure dédiée à sa clientèle patrimoniale. C'est un développement stratégique, qui témoigne d'un investissement croissant de la banque en Algérie. La banque met au service de ses clients une équipe de professionnels qualifiés pour répondre à leurs besoins financiers et bancaires. Composés de plus de 700 collaborateurs ; ces professionnels de proximité sauront apporter des conseils adaptés grâce à leurs compétences dans le domaine bancaire.

La SGA est l'une des banques étrangères qui ont le plus d'impact dans le marché bancaire Algérien, elle compte à son actif un portefeuille client assez conséquent, avec plus de 200 milles clients enregistrés. Avec plus de 1500 collaborateurs, elle compte de fondements très solides en capitaux propres, un bilan assez important avec des résultats positifs allant jusqu'aux 8 Milliards de Dinars en 2018. La SGA joue un rôle très important dans le financement de l'économie locale et elle est considérée comme étant une banque au service de l'économie nationale.

Nous présentons donc dans les figures ci-dessous les principaux indicateurs de l'activité de la SGA, que ce soit en termes de développement (clients et agences), de son rôle sur le marché économique ainsi que ses ressources humaines.

## ✚ ÉTATS FINANCIERS :

**Figure n°01 : Bilan comptable de Société Générale, montants en milliers de dinars.**

### Actif

unité : 000 DZD

LIBELLÉ	NOTE	2019	2018	VARIATION
Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux	2.1	93761 751	86255 182	7506 570
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2.2	1724 661	897397	827264
Actifs financiers disponibles à la vente	2.3	29159742	18851599	10 308143
Prêtset créances sur les institutions	2.4	596249	984386	(388136)
financières Prêtset créances sur la clientèle	2.5	245329855	257545165	(12215310)
Actifs financiers détenus jusqu'à	2.6	-	-	-
l'échéance Impôts courants - Actif	2.7	3174488	2809934	364553
Impôts différés -	2.8	4318508	1848092	2470 416
Actif Autres actifs	2.9		662107	(79179)
Comptes de régularisation - Actif	2.10	1684400	2948111	(1263 711)
Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées	2.11	17675	17675	-
Immeubles de	2.12		-	-
placement Immobilisations corporelles	2.13	3688 477	2843281	845196
Immobilisations incorporelles	2.14	770015	727566	42449
Ecart d'acquisition	2.15	-	-	-
			<b>376390494</b>	<b>8418 255</b>

## Passif

LIBELLÉ	NOTE	2019	2018	VARIATION
Banquecentrale	2.16	-	-	-
Dettes envers les institutions financières	2.17	5 776 584	8 756 363	(2979779)
Dettes envers la clientèle	2.18	297 413 648	292 955 047	4458 601
Dettes représentées par un titre	2.19	2946 630	2804 817	141813
Impôts courants - Passif	2.20	5 607 793	4325 641	1 282 152
Impôts différés - Passif	2.21	-	-	-
Autres passifs	2.22	1515 035	1595 595	(80559)
Comptes de régularisation - Passif	2.23	11640 581	12397 767	(757186)
Provisions pour risques et charges	2.24	6928 627	1336 769	5591 858
Subventions d'équipement - autres subventions d'investissement	2.25	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	2.26	11 674 665	12407 183	(732518)
Dettes subordonnées	2.27	-	-	-
Capital	2.28	20000 000	10000 000	10000000
Primes liées au capital	2.29	-	-	-
Réserves	2.30	15979575	22286182	(6306608)
Ecart d'évaluation	2.31	-	-	-
Ecart de	2.32	(166360)	(682408)	516048
réévaluation Report à	2.33	(0)	(0)	0
nouveau (+/-	2.34	5491 971	8207538	(2715568)
) Résultat de l'exercice		<b>384808750</b>	<b>376390494</b>	<b>8418 255</b>

Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de la banque société Générale, p14

Figure n°2 : Le hors bilan de Société Générale, montants en milliers de dinars

### HORS BILAN

Unité: 000DZD

LIBELLÉ	2019	2018	VARIATION
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>180137048</b>	<b>205680516</b>	<b>-25543467</b>
ENGAG.FINANCEMENT FAV.INSTITUT.	0	0	0
FINANCIERE ENGAG.FINANCEMENT FAV.DELA	44396880	50578375	-6181495
CLIENTELE ENGAG.GARANTID'ORDRE INSTITUT.	78484269	95272162	-16787893
FINANC.ENGAG. GARANTID'ORDRE CLIENTELE	54427654	58005505	-3577850
AUTRE ENGAGEMENTS	2828 245	1824 474	1003 771
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>95578304</b>	<b>106516562</b>	<b>-10938258</b>
ENGAG.FINANCEMENT RECUS INSTITUT.	0	0	0

LIBELLE	NOTE	2019	2018	VARIATION
Intérêts et produits	4,1	22795734	21906935	888799
Assimilés Intérêts et charges	4,2	-2855970	-2854835	-1134
Assimilées Commissions (produits)	4,3	2089746	3516802	-1427056
Commissions (charges)	4,4	-340504	-212905	-127600
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction	4,5	58840	30787	28052
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	4,6	0	-81	81
Produits des autres activités	4,7	3524386	327831	3196555
Charges des autres activités	4,8	-14399	-721119	706720
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>25257833</b>	<b>21993416</b>	<b>3264417</b>
Charges générales d'exploitation	4,9	-8106484	-6967336	-1139148
Dotations aux amortissements et aux pertes de Valeurs Sur immobilisations incorporelles et corporelles	4,10	-652023	-626942	-25081
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>16499326</b>	<b>14399138</b>	<b>2100188</b>
Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances	4,11	-	-6535838	-7752687
Irrécouvrables Reprises de provisions, de pertes De valeur et récupération sur créances amorties	4,12	5426634	3479709	1946925
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7637435</b>	<b>11343009</b>	<b>(3705574)</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4,13	0	0	0
Eléments extraordinaires (Produits)	4,14	0	0	0
Eléments extraordinaires (Charges)	4,15	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>7637435</b>	<b>11343009</b>	<b>-3705574</b>
Impôts sur les résultats et assimilés	4,16	-2145465	-3135471	990006
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>5491971</b>	<b>8207538</b>	<b>-2715568</b>

#### TABLEAU DES COMPTES DE RÉSULTAT

Unité:000DZD

Source : Elaboré par nos soins à partir des rapports annuels de 2019 de la banque Société générale ; p.15.

#### 1-2-2 : Cas de BNPPARIBAS :

BNP Paribas El Djazaïr a continué à marquer le paysage économique et financier algérien. Fidèle à son business model d'origine et engagée dans la durée, elle est devenue une banque de référence en Algérie, solide et pérenne.

Le travail accompli au long de ces dernières années et les efforts déployés pour s'adapter à son environnement lui ont permis de continuer à financer son développement. La réalisation d'un siège social aux normes international est le meilleur témoin ,sans compter son réseau d'agences qui bénéficie d'un plan d'optimisation à moyen terme .La banque peut ainsi se féliciter d'être le premier établissement à avoir investi dans un tel dispositif donnant ainsi un signal fort à ses clients, ses salariés et tous ses partenaires quant à la pérennité de ses engagements en Algérie. Forte de ses équipes pluridisciplinaires, la banque se déploie au quotidien pour renforcer sa force de vente, améliorer la qualité de service, l'efficacité opérationnelle et étoffer l'offre produits. Sans oublier le développement de sa stratégie digitale incluant les nouveaux moyens de paiement au cœur de ses actions.

Soucieuse de sa responsabilité sociétale, BNP Paribas El Djazaïr continue son intermédiation pour soutenir la diversification de l'économie algérienne par le financement de projets créateurs de richesse et d'emplois durables. Elle confirme ainsi sa capacité à tenir ses engagements dans l'accompagnement, sur la durée, des acteurs économiques. BNP Paribas El Djazaïr est aussi une banque pour les ménages. Elle les accompagne au quotidien par le financement de leurs projets structurants sous forme de crédits immobiliers. Le retour du crédit à la consommation, sous une nouvelle approche, à savoir le financement des biens produits ou assemblés en Algérie, positionne la banque comme un acteur responsable sur ce type de financement.

### 1-2-2-1 : Evolution des ressources :

Profitant de la qualité de sa signature inspirant confiance et sécurité, BNP Paribas El Djazaïr a enregistré une hausse de ses dépôts de 1,7 Mds DA supplémentaires, portant le total des ressources de la banque à 217 Mds DA, en progression de +1 % par rapport à 2019.

L'épargne des ménages enregistre une hausse de +8% par rapport à 2019 avec un encours de 32 Mds DA.

**Figure n°03 : Montant des enregistrements de dépôts de BNP PARIBAS en milliers de dinars.**



Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; p.07.

## 1-2-2-2 : Évolution des Soldes intermédiaires de gestion :

### 1-2-2-2-1 : Évolution du produit Net bancaire (PNB)

Sous l'effet du ralentissement de l'activité économique et l'impact de certaines mesures réglementaires, le produit net bancaire (PNB) enregistre un montant de +15,9 Mds DA en retrait de -6% par rapport à 2019. Il est impacté, en partie, par la baisse de la marge nette d'intermédiation (-6%), ainsi que les autres produits bancaires (-15%).

**Figure n°04 : L'évolution du Montant du PNB de BNP PARIBAS en milliers de DA.**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019	Évolution
<b>Produit Net bancaire (PNB)</b>	<b>15 905 143</b>	<b>16 900 977</b>	<b>-6%</b>
Dont marge nette d'intérêts	12 014 702	12 721 632	-6%
Dont commissions nettes	1 706 700	1 610 727	6%
Dont net autres produits	2 183 741	2 568 617	-15%

Montants en milliers de DA

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.09.**

### 1-2-2-2-2 : ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

Le résultat brut d'exploitation (RBE) s'établit à 7,9 Mds DA en retrait de -16% par rapport à 2019. Sous l'effet d'une dotation nette du coût du risquede3, 7Mds DA, le résultat net avant impôt s'établit à4, 2 Mds DA, enterrait de35% par rapport à 2019.Au final, le résultat net s'établit à 2,8Mds DA en terrait de -42% par rapport à 2019.

**Figure n° 5 : Evolution du résultat de BNP PARIBAS en milliers de dinars**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019	Évolution
<b>Résultats Brut d'Exploitation</b>	<b>7 982 069</b>	<b>9 545 262</b>	<b>-16%</b>
Dotations aux provisions	8 330 979	6 999 682	19%
Reprises de provisions	4 577 222	3 969 589	15%
<b>Résultats d'Exploitation</b>	<b>4 228 312</b>	<b>6 515 169</b>	<b>-35%</b>
Éléments exceptionnels	9 238	4 248	117%
<b>Résultats Avant Impôts</b>	<b>4 219 074</b>	<b>6 510 921</b>	<b>-35%</b>
Impôt sur les résultats et assimilés	1 418 687	1 664 767	-15%
<b>Résultat Net</b>	<b>2 800 387</b>	<b>4 846 154</b>	<b>-42%</b>

Montants en milliers de DA

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.09.**

### **1-2-2-2-3 RETOUR SUR CAPITAUX :**

Ces performances ont permis à la banque de constituer un matelas confortable de fonds propres de base de 29,7 Mds DA, augmentant ainsi sa capacité à financer son développement et accompagner les grands projets de ses clients dans le respect des différents ratios réglementaires. Le retour sur capitaux propres de 9,4% et le ratio de solvabilité globale de 15,58% -largement au-dessus de la limite réglementaire de 9,5%- confirment la solidité financière de la banque et démontrent la pleine puissance de son modèle.

Figure n° 6: Retours sur capitaux de BNP PARIBAS en milliers de dinars.



Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.10.

**Figure n°07 : Bilan comptable de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

<b>ACTIF</b>	<b>31 / 12 / 2020 en 1 000 DA</b>	<b>31 / 12 / 2019 en 1 000 DA</b>	<b>Variation</b>
Caisse, Banque Centrale, CCP	83 512 378	62 737 946	20 774 432
Actifs financiers disponibles à la vente	19 470 610	15 029 115	4 441 495
Prêts et Créances sur les institutions financières	2 634 456	12 218 243	(9 583 786)
Prêts et Créances sur la clientèle	150 531 472	163 251 100	(12 719 628)
Impôts courants - Actif	2 397 635	1 988 248	409 387
impôts différés - Actif	3 043 602	2 289 205	754 397
Autres actifs	3 647 684	2 384 612	1 263 072
Comptes de régularisation	2 550 005	2 460 924	89 081
Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées	17 675	17 675	0
Immobilisations corporelles	7 065 588	7 518 295	(452 707)
Immobilisations incorporelles	335 291	368 791	(33 500)
<b>Total actif</b>	<b>275 206 397</b>	<b>270 264 154</b>	<b>4 942 243</b>

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.16.**

<b>PASSIF</b>	<b>31 / 12 / 2020</b>	<b>31 / 12 / 2019 en 1 000 DA</b>	<b>Variation</b>
Dettes envers les institutions financières	4 194 439	4 340 940	(146 501)
Dettes envers la clientèle	212 761 489	211 027 220	1 734 269
Dettes représentées par un titre	30 437	30 437	0
Impôts courants - Passif	2 175 058	2 664 039	(488 982)
impôts différés - Passif	2 958	4 931	(1 974)
Autres actifs	8 310 484	8 688 177	(377 693)
Comptes de régularisation	6 011 196	4 971 041	1 040 155
Provisions pour risques et charges	4 661 361	1 951 609	2 709 751
Fonds pour risques bancaires généraux	4 481 417	4 813 390	(331 973)
Capital	20 000 000	20 000 000	0
Réserves	1 242 308	1 000 000	242 308
Écart d'évaluation (+/-)	27 734	32 538	4 804
Report à nouveau (+/-)	8 562 599	5 958 753	2 603 846
Résultat de l'exercice (+/-)	2 800 387	4 846 154	(2 045 767)
<b>Total passif</b>	<b>275 206 397</b>	<b>270 264 154</b>	<b>4 942 243</b>

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP  
PARIBAS ; P.17.**

**Figure n°08: Le Hors bilan de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>31 / 12 / 2020</b>	<b>31 / 12 / 2019 en 1 000 DA</b>	<b>Variation</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	32 109 821	37 755 110	(5 645 289)
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	68 875 492	52 195 423	16 680 069
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	33 718 837	33 337 844	380 993
<b>Total engagements donnés</b>	<b>134 704 150</b>	<b>123 288 376</b>	<b>11 415 773</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
Engagements de garantie reçus des institutions financières	105 234 501	87 349 902	17 884 600
<b>Total engagements reçus</b>	<b>105 234 501</b>	<b>87 349 902</b>	<b>17 884 600</b>

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.18.**

**Figure n°09 : Compte de résultat de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019 en 1 000 DA	Variation
+ Intérêts et produits assimilés	12 914 731	13 776 779	(862 048)
- Intérêts et charges assimilés	(900 029)	(1 055 147)	155 118
+ Commissions (Produits)	2 148 985	2 118 391	30 594
- Commissions (Charges)	(442 285)	(507 664)	65 378
+ / - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	745 223	650 499	94 724
+ Produits des autres activités	1 748 293	2 846 114	(1 097 822)
- Charges des autres activités	(309 775)	(927 996)	618 221
<b>Produit net bancaire</b>	<b>15 905 143</b>	<b>16 900 977</b>	<b>(995 834)</b>
- Charges générales d'exploitation	(7 007 417)	(6 470 045)	(537 372)
- Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	(915 658)	(885 670)	(29 987)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>7 982 069</b>	<b>9 545 262</b>	<b>(1 563 193)</b>
- Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances irrécouvrables	(8 330 979)	(6 999 682)	(1 331 297)
+ Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties	4 577 222	3 969 589	607 633
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 228 312</b>	<b>6 515 169</b>	<b>(2 286 857)</b>
+ / - Gains ou pertes nets sur autres actifs	3 298	-	3 298
+ Éléments extraordinaires (produits)	4 768	5 011	(243)
- Éléments extraordinaires (charges)	(17 304)	(9 259)	(8 046)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>4 219 074</b>	<b>6 510 921</b>	<b>(2 291 847)</b>
- Impôt sur les résultats et assimilés	(1 418 687)	(1 664 767)	246 080
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 800 387</b>	<b>4 846 154</b>	<b>2 045 767)</b>

Montants en milliers de DA

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.19.**

**Figure n°10 : Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019 en 1 000 DA	Variation
<b>1. Résultat avant Impôts</b>	<b>4 219 074</b>	<b>6 510 921</b>	<b>2 291 847</b>
2. + / - Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	718 890	677 016	41 874
3. + / - Dotations nettes pour pertes de valeurs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
4. + / - Dotations nettes aux provisions et aux autres pertes de valeur	3 384 865	2 664 819	720 045
5. + / - Perte nette / gains nets des activités d'investissement	-	-	-
6. + / - Produits / charges des activités de financement	-	-	-
7. + / - Autres mouvements	2 721 299	1 965 843	755 456
<b>8. = Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (total des éléments 2 à 7)</b>	<b>6 825 053</b>	<b>5 307 678</b>	<b>1 517 375</b>
9. + / - Flux liés aux opérations avec les institutions financières	7 262 543	7 181 512	14 444 055
10. + / - Flux liés aux opérations avec la clientèle	9 424 903	4 666 240	4 758 663
11. + / - Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 380 455	759 823	3 620 632
12. + / - Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	24 996	1 065 070	1 090 066

Montants en milliers de DA

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.20**

**Figure n°11 : Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

13. Impôts versés	3 073 426	3 028 724	44 702
<b>14. = Diminution / augmentation nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (total des éléments 9 à 13)</b>	<b>9 258 561</b>	<b>7 368 890</b>	<b>16 627 451</b>
<b>15. Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (total des éléments 1, 8 et 14) (A)</b>	<b>20 302 688</b>	<b>4 449 709</b>	<b>15 852 979</b>
16. + / - Flux liés aux actifs financiers, y compris les participations	-	-	-
17. + / - Flux liés aux immeubles de placements	-	-	-
18. + / - Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	232 683	485 848	253 165
<b>19. Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (total des éléments de 16 à 18) (B)</b>	<b>232 683</b>	<b>485 848</b>	<b>253 165</b>
20. + / - Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	2 000 000	3 873 150	1 873 150
21. + / - Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
<b>22. Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (total des éléments 20 et 21) (C)</b>	<b>2 000 000</b>	<b>3 873 150</b>	<b>1 873 150</b>
23. Effets de variation des taux de change sur la trésorerie et variation de trésorerie (D)	-	-	-
<b>24. Augmentation / diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+b+c+d)</b>	<b>18 070 005</b>	<b>90 712</b>	<b>17 979 294</b>

Montants en milliers de DA

**Figure n°12 : Tableau de flux de trésorerie de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019 en 1 000 DA	Variation
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	20 302 688	4 449 709	15 852 979
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (B)	232 683	485 848	253 165
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	2 000 000	3 873 150	1 873 150
Effet de variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-	-	-

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.22.**

	31 / 12 / 2020	31 / 12 / 2019 en 1 000 DA	Variation
<b>25. Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (total des éléments 26 et 27)</b>	<b>65 117 896</b>	<b>65 027 184</b>	<b>90 712</b>
26. Caisse, banque centrale, CCP (actif & passif)	65 117 896	65 027 184	90 712
27. Comptes (actif et passif) et prêt/emprunts à vue auprès des institutions financières	-	-	-
28. Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (total des éléments 29 et 30)	83 187 901	65 117 896	18 070 005
29. Caisse, banque centrale, CCP (actif & passif)	83 187 901	65 117 896	18 070 005
30. Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des institutions financières	-	-	-
<b>31. Variation de trésorerie nette</b>	<b>18 070 005</b>	<b>90 712</b>	<b>17 979 294</b>

Montants en milliers de DA

**source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.22.**

**Figure n°13: Tableau de variation de capitaux propres de BNP PARIBAS, montants en milliers de dinars.**

	Capital social	Prime d'émission	Écart	Écart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	10 000 000	-	-	-	17 046 900
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(857)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dividendes payés	-	-	-	-	(1 500 000)
Opérations en capital	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2018	-	-	-	-	5 257 319
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	10 000 000	-	-	-	20 803 362
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(3 997)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dividendes payés	-	-	-	-	(3 873 150)
Opérations en capital	10 000	-	-	-	-10 000 000
Résultat au 31 décembre 2019	-	-	-	-	4 846 154
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	20 000 000	-	-	-	11 772 369
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	4 804
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dividendes payés	-	-	-	-	(2 000 000)
Opérations en capital	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2020	-	-	-	-	2 800 387
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	20 000 000	-	-	-	12 577 559

**Source : Elaboré par nos soins à partir de rapports annuels de 2020 de la banque BNP PARIBAS ; P.23.**

## **Section 02 : la recherche méthodologique**

La méthodologie est l'ensemble des techniques et méthodes qui servent de guide à l'élaboration des recherches et qui orientent la démarche scientifique. C'est la mise en forme des données afin de les rendre analysables.

En clair, il s'agit des canevas que le chercheur aurait volontairement choisis de suivre.

Certes, l'approche que privilégie le chercheur dépend de la manière de voir et d'aborder les phénomènes qui reflètent ses croyances fondamentales quant à la nature du modèle choisi.

La méthodologie permet non seulement à l'enquêteur de mener à bien ses investigations, mais également aux lecteurs de le suivre avec aisance

L'enquête quant à elle est toute étude ou recherche méthodologique en vue de connaître des faits, des opinions sur un problème donné. Nous allons dans cette partie décrire le type de recherche utilisé, la méthode d'échantillonnage et les difficultés rencontrées.

### **2-1 : le type de recherche**

Il s'agit du mode de recherche auquel nous avons eu recours : la recherche exploratoire d'une part, la recherche descriptive d'autre part. Mais auparavant nous allons rappeler notre problème de recherche et les objectifs de travail.

### **2-1 : La question de recherche et les objectifs de travail**

#### **2-1-1-1 : la question de recherche :**

Grâce à divers ouvrages économiques, études de cas dans des mémoires de fin d'études, des thèses de doctorat, des revues économiques, également des sites internet et articles journaux. nous avons constaté que l'internationalisation est un phénomène de mondialisation qui permet aux entreprises de s'implanter et se délocaliser du pays originaire à l'international tout en créant des réseaux de formes filiale, succursale ou bureau de présentation. Certes, l'internationalisation n'a pas seulement touché les entreprises mais également les banques.

C'est à partir de cela que nous nous sommes focalisé sur le cas algérien, de façon à analyser les déterminants de l'existence des banques françaises à savoir : BNP PARIBAS ainsi la société générale. En effet, toutes les données et statistiques rapportant sur les deux cas étudiés, nous les avons rapporté depuis des rapports figurant sur les sites de : la banque d'Algérie (BA) , BNP Paribas et la société générale.

Au cours de notre étude, le problème soulevé est celui :

**Quels sont déterminants ayant favorisé l'implantation de PNB Paribas et société générale Algérie ? Mais également :**

**Quelles sont les évolutions évoquées depuis l'implantation de BNP PARIBAS et société générale en Algérie ?**

**Quelles seraient les atouts de cette implantation pour le secteur bancaire algérien en termes de performance ?**

**Quel rôle pour les banques étrangères dans le développement économique Algérien ?**

#### **2-1-1-2 : Les objectifs**

Nos objectifs consisterons ainsi à :

- Processus d'internationalisation des firmes bancaires.
- Relever les conditions majeures d'implantation des banques françaises en Algérie et les formes du choix d'implantation.
- Analyse de déterminants de l'implantation du BNP PARIBAS et de la société générale et révéler les objectifs en commun auxquels visent ces deux banques s'installant sur le territoire algérien.
- Montrer l'importance de l'installation des banques françaises en Algérie en termes d'évaluation du système bancaire algérien
- Dédire l'impact d'implantation
- Dédire l'influence sur le développement de l'économie algérienne

### **2-1-2 : La recherche descriptive :**

Comme son nom l'indique, sa principale fonction est de décrire une situation, un phénomène à un moment donné. Nous l'avons obtenu grâce à des études de cas pratiques des précédentes promotions au sein du BNP PARIBAS et société générale, les rapports intégrés des deux banques pour chaque année annuelle, mais également les sites bancaires d'où les informations rapportant les statistiques actualisée<sup>23</sup>s.

### **2-1-3 : Difficultés rencontrées**

Lors de nos recherches nous avons été confrontés à de nombreux obstacles : Difficultés liées à la collecte des informations et leur exactitude.

Nous avons été confrontés à la difficulté de collecter les statistiques actuelles révélant la situation actuelles des deux banques, vu que plusieurs références ne donnaient pas les mêmes chiffres

### **Conclusion :**

La part minime des banques étrangères notamment la SGA et la BNP Paribas El Djazair implantées en Algérie, cela ne les a pas empêché à contribuer d'une manière efficace au financement de l'économie algérienne et son développement à travers la modernisation des moyens de paiement, du système d'information et l'instauration des principes de stratégie bancaire. Mais également, la diversification des produits bancaires, la qualité des services, la représentation d'une gamme de crédits assez large, et une meilleure prise en charge pour le client.

Chapitre III :Analyse des  
déterminants d'implantation de  
la BNP PARIBAS et la Société  
Générale

---

## **Introduction :**

Si l'activité bancaire algérienne a pris le large ce n'était qu'après avoir récupéré sa souveraineté auprès du colonial français, d'où par la suite il a procédé à la création du dinar algérien et la banque centrale d'Algérie, puis la mise en place d'un système bancaire national avec l'institution des intermédiaires financiers bancaires et non bancaires. A cet effet, le système bancaire algérien, a connu une évolution remarquable, en passant par deux (02) phases très importantes : Une première phase, ou le système était considéré comme véritablement national, fermé sur lui-même sous le régime de l'économie dirigée. Une deuxième phase, ou le système cherche à s'ouvrir à nouveau vers l'extérieur, avec le risque d'une certaine dépendance vis-à-vis des institutions extérieures.

Sous de telles conditions, et la loi du début de décennie 1990, elles ont permis à l'ouverture des banques au secteur privé nationaux et étranger compte tenu de l'importance des investissements étrangers dans la fourniture de ressources financières pour le développement, par conséquent plusieurs banques étrangères sont implantées en Algérie dont la majorité sont d'origine des banques françaises, notamment : BNP PARIBAS et société générale et bien d'autres banques.

Notre choix d'étude était misé sur deux cas de banques, étant donné que la BNP Paribas est le premier Groupe financier de la zone euro par ses résultats et sa capitalisation boursière, et que la SGA étant classée la première en termes de service clientèle en Algérie en 2020.

Dans ce présent chapitre, nous allons procéder à éclaircir de mieux la situation favorable qui a surmené à la présence des banques françaises en Algérie, traitée dans la section 1 : les différents déterminants qui ont favorisé L'implantation des banques françaises, notamment : BNP PARIBAS et SOCIETE GENERALE.

Dans la deuxième section après avoir présenté les deux cas bancaires français (BNP PARIBAS et SOCIETE GENERALE).

## **Section 01 : Les déterminants d'implantations**

### **1-1-Cas de BNP PARIBAS El Djazaïr :**

#### **1-1-1 : Les déterminants externes :**

##### **1-1-1-1 : L'environnement économique et institutionnel du pays d'origine**

<sup>1</sup>Les banques des pays développés considèrent comme les caractéristiques de l'environnement économique, financier et réglementaire du pays d'origine comme facteurs qui favorisent la multinationalisation des activités bancaires, et acquièrent une croissance à l'étranger.

Compte tenu de leur taille, l'avantage est d'être plus compétitives sur les marchés étrangers, grâce à l'exploitation Des savoirs faire acquis à domicile et leur aptitude à exporter des nouvelles connaissances et techniques dans d'autres pays.

##### **1-1-1-2 : L'environnement réglementaire :**

Vu que l'activité bancaire est connue par sa réglementation, celle-ci est désormais un paramètre important déterminant le choix des formes de présentation de firmes bancaires à l'étranger pour le pays d'accueil.

.selon Dalen et Olsen (2003), Calzolari et Loranth (2005), il existe une différence significative entre la succursale et la filiale. Cette dernière, la banque-mère doit se conformer à la réglementation du pays d'origine tandis que pour la filiale, qu'elle soit le produit d'une création ou de l'acquisition d'une banque locale, la réglementation du pays d'accueil s'applique. Par ailleurs le régime d'imposition du pays d'accueil et les formalités administratives (barrières à l'entrée) influence sur le choix de forme organisationnelle à l'étranger.

Ces restrictions imposées soit par le pays d'accueil ou d'origine ont un effet négatif sur le choix de la succursale surtout en matière des barrières à l'entrée mais significativement et positivement pour la filiale car les banques étrangères peuvent contourner ces barrières à l'entrée en rachetant des banques locales.

---

<sup>1</sup> Dalen Dag et Olsen Trond : « regulatory competetion and multinational banking »

Pour le cas algérien il s'agit donc de :

➤ **L'évolution des IDE :**

<sup>2</sup>L'Algérie devient un pôle attractif puisque cette évolution marquée par les IDE fait un retour pour les investisseurs, sur ce l'Etat algérien prend de nouvelles réformes à propos du secteur bancaire, ce qui induit également sa permission à faire installer de grands établissements financiers internationaux tels que : pnb PARIBAS, société générale, Citibank et bien d'autres, à ouvrir ainsi des succursales sur le territoire algérien. Désormais, le droit à l'implantation est conditionné : les banques étrangères exerçant leurs activités en Algérie consacrant une partie de leur fond à l'investissement productif, au soutien des importateurs ainsi la promotion du crédit à la consommation. En contre partie ces banques étrangères bénéficieront d'une multitude d'avantages fiscaux tels que :

- Application de taux réduits en matière de droit de douane pour les équipements importés destinés à l'investissement.
- Exonération d'impôt sur le bénéfice annuel, impôt sur le revenu
- La franchise de la tva sur les biens et services.

➤ **La nouvelle loi de finance pour 2014 :**

<sup>3</sup>Elle encourage les investisseurs étrangers qui contribuent au transfert de savoir-faire et/ou qui produisent des biens avec un taux de d'intégration supérieur à 40% ceux-ci bénéficient d'avantages fiscaux et parafiscaux accordés par le conseil national de l'investissement.

➤ **Les règles d'investissement étranger en Algérie :** selon la loi de finance complémentaire 2009 et pour 2010 ont posé le partenariat (est exigé depuis l'ordonnance n° 10-04 de 26 aout 2010 modifiant et complétant l'ordonnance 03-11 du 26 aout 2003 relatif à la monnaie et au crédit) comme modalité unique pour tout établissements notamment les activités bancaires et d'assurances des investissements

---

<sup>2</sup> Site : [www.tradesolution.bnpparibas.com](http://www.tradesolution.bnpparibas.com)

<sup>3</sup> Taoues zibouche, "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie ; cas de BNP PARIBAS", mémoire fin d'études, p 196

- Étrangers, les investissements étrangers en vue de produire des biens ou des services ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social.
- **Les conditions d'installation des banques étrangères en Algérie** : elles demeurent souples et transparentes, Quant à la pratique bancaire en Algérie, elle est alignée sur les normes internationales en vigueur pour ce qui est notamment de la définition des fonds propres, des règles de provisionnement, des ratios prudentiels et du reporting.
- **La spécificité de l'activité bancaire** : liée à la morale et au risque systémique justifie les conditions exigées des fondateurs et des dirigeants des banques, conditions demeurant conforme aux recommandations du Comité du Bâle (Bâle1). En Algérie l'activité bancaire n'est soumise à aucune des restrictions prévues par les dispositions de l'accord multilatéral relatif au commerce des services (AGCS) ; L'installation en Algérie des institutions financières est soumise à deux conditions majeures universellement admises<sup>48</sup> : Le capital minimum auquel devraient souscrire ces institutions. L'honorabilité, la bonne moralité et l'expérience professionnelle des membres fondateurs et des personnels dirigeants de ces institutions, sera examinée l'aptitude de l'établissement à réaliser ses objectifs.

### **1-1-1-3 : Impôts sur les sociétés :**

<sup>4</sup> L'impôt sur les sociétés affecte, positivement le choix de la succursale et du Bureau de représentation et influe négativement sur celui de la filiale et de la banque Affiliée. L'impôt sur les sociétés est une variable mesurée par le taux d'imposition appliqué Sur les sociétés dans le pays d'accueil dans notre étude le cas de l'Algérie, à savoir Le taux de L'impôt sur les bénéfices des sociétés est fixé selon l'article 15051 de code des impôts Directs et taxes assimilées à : 25% pour les activités de commerce et de services 25% pour Les activités mixtes lorsque le niveau de chiffre d'affaires réalisé au titre du commerce et Des services est de plus de 50 % du chiffre d'affaires global hors taxes.

Quant aux Bénéfices Transférés à une société étrangère non résidente par sa succursale établie en Algérie ou Toute autre installation professionnelle au sens fiscal est de 15%<sup>52</sup>. En effet,

---

<sup>4</sup> Site : [www.impots.gouv.fr/documentation](http://www.impots.gouv.fr/documentation)

les banques Sont admises en déduction selon l'article 146 de code des impôts directs et taxes assimilées Lorsque les sommes versées en remboursement des avances de l'Etat.

#### **1-1-1-4 : Le risque pays :**

<sup>5</sup>Selon Marois Bernard, le risque pays est « le risque de matérialisation d'un sinistre résultant du contexte économique et politique d'un Etat étranger, dans le quel une entreprise effectue une partie de ces activités » ainsi pour une banque le risque pays se matérialise à travers le risque d'incidents de paiement non reconnaissance de certaines dettes extérieurs, résultant d'actes ou de comportement de l'Etat débiteur »

On peut souscrire donc : un risque d'liquidité empêchant qui retarde le paiement des intérêts ou du principal et, d'autre part, un risque d'insolvabilité, quand le débiteur est incapable de rembourser sa dette, ce qui peut l'amener à la répudier. Les banques en tant qu'établissement de crédit ont été parmi les premiers agents économiques à se préoccuper du risque pays et de l'état de leurs créances.

Dans les pays politiquement instable le choix de la filiale et la banque affiliée est plus favorable que celui de la succursale et bureau de représentation pour limiter le risque, c'est le cas des banques françaises dans les pays africains où le risque politique est très élevé, de même où le risque d'ingérence politique, cas de guerre civile le choix de la succursales pour les banques étrangères est plus tolérable car les succursales sont moins exposées que la filiale lesquelles ont un capital comprenant une part importante d'investissement en immobilisation locales fixes. En effet le risque pays affecte positivement le choix de la filiale et de la banque affiliée par contre négativement le choix de la succursale et le bureau de représentation.

#### **1-1-1-5: le degré de développement économique :**

<sup>6</sup>Comme il est un indicateur qui apporte porteur des opportunités d'affaire du secteur bancaire, alors, les banques doivent être capables de proposer une gamme variée de produit et de service financiers face à la concurrence. Les banques européennes préfèrent la succursale

---

<sup>5</sup> Taoues zibouche, "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie ; cas de BNP PARIBAS", mémoire fin d'études, université Mouloud Mammeri Tizi-ouzou, p197

[www.algerie1.com/actualite/risquepays](http://www.algerie1.com/actualite/risquepays)

<sup>6</sup> Gaya Yasmine et DHabouri Samia, "implantation des banques étrangères en Algérie ; cas de Natixis, Tizi-ouzou", mémoire fin d'études, université Mouloud Mammeri – Tizi-ouzou, p 85

et la filiale au bureau de représentation et la banque affiliée lorsque la taille du marché d'accueil est importante.

Le PIB par habitant est l'un des niveaux de mesure de développement économique, ce dernier à un impact négatif sur le choix de la succursale ce qui implique que dans les pays en développement les banques étrangères recourent moins à la succursale comme mode d'implantation. Suite aux difficultés que rencontre les banques dans les pays en développement le choix de la filiale est vu comme le choix favorable pour l'implantation dans ces pays surtout pendant les faillites bancaires. Deux raisons justifient la création de la filiale dans la mesure où les crises bancaires majeures ont secoué des pays relativement riches ou à économies émergentes ainsi que la deuxième raison réside dans le fait que les banques étrangères considèrent que ces pays comme des lieux d'expansion.

#### **1-1-1-6 : L'orientation en termes d'activités dans le pays d'accueil :**

<sup>7</sup>Il s'agit de savoir comment l'orientation de la banque mère en termes d'activité peut l'amener à s'implanter à l'étranger et choisir une forme bien précise selon le pays d'accueil.

En Algérie BNP Paribas est implantée par le biais de sa filiale BNP Paribas EL Djazaïr ce qu'il faut souligner que le choix de la filiale comme mode d'implantation à l'étranger s'explique par le fait que la bonne conduite d'un tel métier nécessite que la banque étrangère dispose d'un réseau important des clients dans le pays d'accueil, par conséquent la filiale et la banque affiliée sont les deux modes d'implantation qui permettent à la banque mère de se constituer rapidement un tel réseau.

#### **1-1-1-7 : L'échange bilatéral : (importation/exportation)**

<sup>8</sup>L'échange bilatéral s'exprime par le total des exportations et des importations entre le pays d'accueil et chaque pays d'origine. En effet, le commerce extérieur entre l'Algérie et la France est corrélée au nombre des banques françaises installées en Algérie, le nombre est donc important. On souligne une corrélation positive, de telles indications confirment que les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie développent une activité bancaire bilatérale dans ce pays.

---

<sup>7</sup>Gaya Yasmine et Dhabouri Samia, "implantation des banques étrangères en Algérie ; cas de Natixis, Tizi-ouzou", mémoire fin d'études, université Mouloud Mammeri – Tizi-ouzou ,p 86-87-

<sup>8</sup>Taoues zibouche, "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie ; cas de BNP PARIBAS", mémoire fin d'études , université Mouloud Mammeri Tizi-ouzou ,p 201, p 202 .

En effet vue que la France à des relations importante en termes des échanges commerciaux avec l'Algérie apparence comme un facteur qui a poussé les banques françaises ainsi que les autres banques étrangères de s'implanter en Algérie.

Le volume de commerce extérieur algérien semble avoir un rôle plus au moins élevé, sachant que La France est classée comme troisième client en ce qui concerne l'absorption des exportations de l'Algérie après l'Espagne et l'Italie, par contre elle est classée le deuxième fournisseur après la Chine pour l'Algérie, bien qu'il soit beaucoup plus important dans l'implantation des banques étrangères en Algérie surtout les banques françaises puisque ces banques exerce au moins une activité bilatérale entre la l'Algérie et la France.

#### **1-1-1-8 Les déterminants de la diversité culturelle et de la langue :**

<sup>9</sup>Dans le cas du cadre algérien, la firme bancaire, la langue et les différentes culturelles présentent un déterminant important de choix d'implantation à l'étranger.

En effet lorsque les pays d'origine de la banque et le pays d'accueil partagent les mêmes valeurs linguistiques l'internationalisation bancaire se fait d'avantage et cela par le biais de la filiale et la banque affiliée sans passer par le bureau de représentation. Par ailleurs l'Algérie partage des liens linguistiques et historiques avec la France due de l'effet colonial ce qui explique par ailleurs le partage de certaines valeurs culturelles pouvant être des facteurs favorisant l'acquisition d'une banque d'un pays colonisé (pays d'accueil) par une banque d'un pays colonisateur (pays d'origine), par conséquent PNB Paribas choisi de s'implanter en Algérie par le biais de la filiale par ce que l'Algérie pratique la langue française après la langue arabe comme langue de travail ce que lui permet de faciliter la communication et le contrôle et la formation de personnels.

#### **1-1-1-9 : La distance entre le siège et l'implantation à l'étranger :**

<sup>10</sup>La distance qui sépare le pays d'origine du pays d'accueil est considérée sous deux formes : la distance physique et la distance culturelle R., Portes et H., Rey (2005), indiquent que la distance affecte négativement les mouvements des capitaux et les transactions financières internationales. Elle peut, jouer un rôle dans le choix du pays d'accueil des banques multinationales. La distance entre deux pays est une « bonne estimation », de l'asymétrie

---

<sup>9</sup> Lando Anne Catherine, "firmes multinationales et défis culturels", article publié le 10/02/2010.

<sup>10</sup> Bssoumina Jean-Marie, "les déterminants de la présence bancaire étrangère en France ", p 106

d'information et des problèmes d'agence entre les différents acteurs engagés dans ces transactions.

La distance peut par exemple causer un retard dans la transmission de certaines informations utiles à la prise de décision, ce qui pourrait avoir comme conséquence, une augmentation des problèmes d'agence si les responsables des filiales ou des succursales prennent des décisions qui ne vont pas dans le sens voulu par la banque-mère.

#### **1-1-1-10:Le degré de développement du secteur bancaire du pays d'accueil (DSBA) :**

<sup>11</sup>Il comprend le niveau de développement du secteur bancaire du pays d'accueil, c'est une variable qui est mesurée par le rapport entre les dépôts bancaires (en dollar US) et le PIB (en dollar US) (données recueillies auprès du FMI). Etant donné qu'une banque peut être implantée dans plusieurs pays.

La politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie a réussi à améliorer le niveau de la liquidité bancaire, que ce soit au secteur local ou encore privé, qui a atteint plus de 632 milliards (mds) de DA à la fin 2020, après avoir chuté à moins de 462 mds de DA à la fin des neuf premiers mois de l'année, du fait du déficit courant de la balance des paiements et des impacts économiques de la pandémie du Covid-19

Selon les données provisoires de la BA, le coefficient de solvabilité global des banques a été de 18% à fin septembre 2020 alors que le coefficient des fonds propres de base a été de 14%, soit des niveaux "largement supérieurs aux minimas réglementaires exigés", à savoir au moins 7% pour le coefficient des fonds propres de base et 9,5 % pour le coefficient de solvabilité, observe la Banque centrale.

Le coefficient de liquidité global à un mois s'est ainsi situé à 94,03% durant la même période, soit à un niveau supérieur au minima de 60% exigé.

Et malgré la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 3,05% en 2020 contre 8,84% en 2019, selon la BA.

---

<sup>11</sup>Banque africaine de développement : « perspectives économiques en Afrique », Revue économique, édition régionale Afrique du nord, 2014 ; p15-p16

## **1-1-2: Les déterminants internes :**

### **1-1-2-1 : La réalisation de profit :**

<sup>12</sup>Parmi les occupation de l'entreprise est la réalisation de profit et de performance en effet, la banque s'internationalise pour diminuer les coûts grâce à l'élargissement de leurs base de dépôts ou grâce à l'exploitation de nouvelles ressources (Deng et Elysiani 2008)<sup>72</sup>ainsi la diversification permet aux banques de réduire la volatilité des résultats et l'expansion géographique abaisse les risques et accroît la valeur de l'entreprise<sup>73</sup>, de plus, les actionnaires de l'entreprise peuvent considérer la taille critique comme un critère de rentabilité. Dans ce qui suit nous allons montrer comment la taille peut être un critère de rentabilité.

### **1-1-2-2: La taille en termes de rentabilité de la banque mère :**

<sup>13</sup>La taille renvoie à la capacité financière et à la capacité en ressources humaines de la banque mère, elle constitue un facteur important dans la mesure où les grandes banques sont considérées comme moins fragiles que les banques de petite taille en matière d'internationalisation.

Les banques doivent justifier d'une certaine taille pour être capables de s'internationaliser et tenir face à la concurrence des banques qui opèrent sur les marchés d'accueil, quant au pays originaires la taille du secteur bancaire doit être grande pour aboutir à un seuil élevé de rentabilité et la concurrence de nouveaux marchés.

En revanche, si la banque veut choisir un mode d'implantation à l'étranger soit via la création de la succursale et de la filiale nécessite un nombre important des ressources par contre le bureau de représentation et la banque affiliée constituent quant à eux des voies d'internationalisation moins coûteuses que la filiale et la succursale, Ces dernières permettent à la banque mère d'offrir une gamme variée de produits et services financiers.

### **1-1-2-3 : Déterminant de ressources humaines (REHU) :**

. Cette variable mesure la capacité en ressources humaines de la banque mère, et il faut noter qu'en matière de l'internationalisation bancaire, le fait de disposer d'un personnel « en

---

<sup>12</sup>Banque africaine de développement : « perspectives économiques en Afrique », Revue économique, édition régionale Afrique du nord, 2014 ; p15-p16

<sup>13</sup>Taoues zibouche "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie ; cas de BNP PARIBAS", mémoire fin d'études, université Mouloud Mammeri Tizi-ouzou zibouche,p 206-p207

quantité » constitue un atout non négligeable. Cette variable est calculée par le logarithme népérien du total effectif des personnels.

<sup>14</sup>Dans notre cas d'étude, banque BNP Paribas via ses succursales et ses filiales peuvent transférer des connaissances et cela grâce aux compétences des acteurs individuels impliqués dans le processus de transfert qui sont source et destinataire de la connaissance. La banque mère transfère ses connaissances et ses expertises vers son pays d'accueil par le personnel expatrié qui joue un rôle très important et un moyen efficace dans le processus d'internationalisation et pour la filiale d'accroître rapidement leurs stocks et les déployer la connaissance acquise à domicile sur les marchés étrangers et d'acquérir aussi des connaissances sur les marchés étrangers et un investissement remarquable des ressources humaines. L'implantation de la banque BNP Paribas pour la filiale BNP El Djazaïr permet de créer un centre de Développement des Compétences 80 qui est un exemple concret qui reflète la relation positive qui existe entre la filiale et la succursale implantée à l'étranger ainsi que la capacité de la banque mère à subvenir aux besoins de ses implantations à l'étranger en personnel qualifié. L'ouverture de ce centre de formation en Algérie BNP Paribas procède ainsi à un transfert de connaissances ce qui permet de développer la qualité des ressources humaines et de poursuivre l'amélioration des services au profit de sa clientèle au sein de sa filiale créée en 2002.

#### **1-1-2-4: Suivre la clientèle et trouver de nouveaux clients :**

La décision des banques pour y aller s'installer à l'étranger s'explique par le désir

<sup>15</sup>De suivre la clientèle. Selon (Dietsch 1992)<sup>82</sup> le marché bancaire est caractérisé par une

Relation de long terme entre une banque et ses clients. Pour notre cas d'étude, pnb paris bas el Djazaïr a mis en place une certaine stratégie afin d'accompagner pour ses clients. Désormais, à l'instar des autres pays du monde, l'Algérie traverse une crise sanitaire sans précédent qui suscite inquiétudes et questionnements.

Face à cette situation exceptionnelle, BNP Paribas El Djazaïr a pris d'importantes mesures avec comme objectifs principaux la protection de la santé de ses collaborateurs, de ses clients et de ses partenaires, tout en maintenant la poursuite de ses prestations :

---

<sup>14</sup> Site : [www.pnbparibas.com/communiquédepresse09mars2006](http://www.pnbparibas.com/communiquédepresse09mars2006)

<sup>15</sup>Deasch Michel, « quel modèle économique dans l'industrie bancaire ? », revue économique, Vol 4. N°2, p229- p260

- Mise en place de sites alternatifs.
- Une capacité de télétravail étendue et des équipes divisées.
- Mise en place d'un ensemble complet de mesures préventives visant à renforcer les consignes d'hygiène.
- Dotation de kits de prévention (masques, gants, gel hydro alcoolique) à l'ensemble des collaborateurs en front office.
- Suspension de toute réunion interne et externe.
- Limitation de l'accès au siège social ainsi qu'à nos agences et centres d'affaires dans le respect des distances de sécurité.
- Mise en place de séparation vitrées pour les guichets afin d'éviter au maximum tout contact.
- Recommandations à nos clients de privilégier les solutions digitales pour l'accès et la gestion de leurs comptes à distance.

#### **1-1-2-5:Le déterminant de motivations managériales :**

<sup>16</sup>Les motivations des gestionnaires contribuent aussi dans la décision d'y aller s'implanter à l'étranger est un processus décisif qui dépend des motivations des gestionnaires ainsi des actionnaires , en effet , ces deux derniers auront le désir de protéger leur emploi quand l'établissement concerné s'implante à l'étranger .ainsi, le gestionnaire visera au pouvoir de diversifier ses risques également le marché qui est en fonction de sa propre rémunération ou avantages directs qu'il pourra recevoir après la diversification. Sur ce, la fusion du secteur bancaire français a induit toute une gouvernance modifiée au sein des banques.

#### **1-1-2-6: L'accès au capital et à la liquidité :**

<sup>17</sup>Puisque le coût du capital à la banque diffère de celui d'une entreprise industrielle fait que les banques aient un effet de levier plus important, et que l'accès au capital devient l'une des préoccupations de la banque.

La préoccupation est relative aux exigences de la réglementation des activités bancaires, où le capital est étroitement lié au risque de l'actif, aux filiales et la restriction en termes de crédits,

---

<sup>16</sup>Lamarque Eric, " gestion bancaire", édition e-Nolde/Pearson éducation France, paris 2003 ; p 221

<sup>17</sup>Taoues zibouche "les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie ; cas de BNP PARIBAS", mémoire fin d'études, université Mouloud Mammeri Tizi-ouzou zibouche, p210

pour faire face, dans un cadre de gestion de risque la diversification géographique est alors vue comme un moyen de diminuer les risques relatifs aux prêts.

#### **1-1-2-7 : L'expérience de la banque-mère en matière d'internationalisation :**

Elle désigne le degré de l'internationalisation de la banque mère, d'une manière à choisir le mode d'implantation. L'expérience de l'internationalisation de la banque mesurée par le nombre d'années pendant lesquelles la banque est présente à l'étranger, tandis qu'elle est aussi mesurée par la dimension géographique où cette dernière est mesurée par le nombre de pays dans lesquels elle est implantée.

Le nombre des années à l'étranger affecte positivement et significativement le choix de la filiale ou de la succursale, alors que le degré de l'internationalisation est mesuré par le nombre des pays où la banque est implantée affecte le même sens, le recours au bureau de représentation et à la banque affiliée comme modes d'implantation à l'étranger.

#### **1-1-2-8: le degré de développement du secteur bancaire du pays d'origine (DSBO) :**

Cette variable mesure le degré de développement du secteur bancaire du pays d'origine. Pour BNP Paribas le pays d'origine c'est la France et le secteur bancaire français est très développé vu au nombre des banques qui présente à l'étranger via les fusions et acquisitions dans le monde entier. De ce fait l'ensemble de ces déterminants cité au par avant soit les déterminants externe ou interne qui influent le choix d'installation à l'étranger.

#### **1-2 : Cas de la SGA :**

Bien que les raisons de l'entrée des banques étrangères demeurent communes, ajoutant ces autres facteurs pour le cas de la SG :

#### **1-2-1 : le déploiement du réseau guichets bancaire de la société générale en France :**

<sup>18</sup>Parti d'environ 150-160 au début des années 1880 et d'environ 180 au début des années 1890, le nombre de guichets connaît une croissance vigoureuse, une fois la « grande dépression » achevée, elles sont plus de 300 agences, complétées par autant de petits bureaux permanent « auxiliaires » et surtout périodiques, qui sont actifs à la veille de la grande guerre

---

<sup>18</sup>Hubert Bonin, "l'histoire de la société générale"(2019), p189-210

en France métropolitaine. Economie entrée dans un cycle haussier, malgré quelques récessions.

Les autres grands établissements de Paris et à l'offensive des banques d'envergure régionale ou résultats de la politique d'expansion menée par la générale pour résister à la concurrence des départementales, en plein essor jusqu'en 1930, sont flagrants : le nombre de guichets a doublé à Paris et, avec la banlieue, il a triplé, on peut dire même qu'il a quadruplé en province

D'autres parts, la société générale serait en quête de s'ouvrir encore à l'international. Les banquiers alors, bataillent en métropole pour profiter de chaque grande place des tombées de l'expansion industrielle et commerciale, tandis que des financiers conçoivent des outils de la mise en valeur des contrées d'outre-mer qui s'ouvrent de plus en plus à la colonisation, notamment, l'Afrique du nord séduit de plus en plus d'investisseurs qui y détectent des occasions d'affaires alléchantes.

### **1-2-2 : Société générale Algérie : la firme de la colonisation française :**

<sup>19</sup>Pendant les années 1950, pour la France la perte éventuelle de l'Algérie représentait une atteinte à son rang de grande puissance, symbolisé depuis XIX<sup>e</sup> siècle par sa présence coloniale dans le monde.

L'Algérie au cœur du Maghreb, entre Afrique noire et Proche-Orient, est la pièce maîtresse de son dispositif. L'apport de la colonie algérienne à l'économie nationale, longtemps limité à une agriculture commerciale dynamique, s'est transformé grâce aux découvertes de pétrole et de gaz qui se multiplient après 1951.

L'Algérie constitue la seule colonie française de peuplement dont les avantages sont à opposer à la sous-administration et sous équipement de la population musulmane.

Néanmoins, Paulin Talabot (initiateur de la fondation de la société générale en 1864), Louis Frémy, (gouverneur du crédit foncier de France), imaginent de monter un organisme qui

---

<sup>19</sup> Mémoire : " implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l'économie Algérienne : cas de la société générale", Kanta Salimata et Nsanzumukiza Célestin, p99-100-101

Pourrait pratiquer tous les métiers de la finance en Algérie : la colonisation foncière avec des possibilités de revente par lots à des colons, l'investissement en moyens de transport (ports, voies ferrées) et de stockage, avant peut-être la création des firmes qu'on pourrait faire coter en bourse, et enfin la banque, tant foncière pour financer la colonisation agraire que commerciale. Sur ce, la société générale apparaît donc, en 1865 pour assumer l'ensemble de ces activités, en parfait exemple de ces banques mixtes qui fleurissent à l'heure de bonapartisme saint-simonien (crédit immobilier, crédit foncier, crédit lyonnais, société générale).

La société générale Algérie s'est installée non seulement pour adopter une position « expertise » dans leurs activités mais aussi à développer de nouvelles gammes de produits et de réseaux d'agences, ceci crée le désir d'accompagner le développement des entreprises

Dans ce contexte, d'autres facteurs donnent naissance afin d'exécuter sa volonté de pénétrer le territoire algérien, on trouve donc :

### **1-2-3 : les opportunités du marché national :**

La réforme bancaire mise en œuvre par les pouvoirs publics pour rattraper la modernisation, et ce secteur stratégique devant participer et dynamiser les investissements et la privatisation qui ont commencé avec l'opération d'ouverture du capital du CPA, confié à la banque d'affaire ROTCHILD.

L'intérêt de la société générale s'explique aussi par l'importance du marché national et la situation économique du pays, qui offre de nombreuses opportunités. Et le congrès des hommes d'affaires arabe, qui a eu lieu à Alger en 2006, était une occasion importante pour constater la réussite de certains investissements arabes en Algérie.

La multiplication des projets d'entreprises qui s'achèvent dans divers domaines est un indice révélateur de la confiance des investisseurs. En plus, des garanties et avantages offerts, il y a l'attrait d'une économie en pleine expansion, avec notamment le programme quinquennal de relance, devant mobiliser quelques 100 milliards de dollars d'investissement entre 2005 et 2009 selon le congrès des hommes d'affaires arabe.

#### **1-2-4 : la privatisation et accompagnement de certaines entreprises publiques :**

Après les difficultés rencontrées lors du processus de privatisation de plusieurs grandes entreprises dans les catégories de grandes entreprises économique entamée par le pouvoir public.

#### **1-2-5 : la création d'un marché financier :**

Néanmoins le marché financier s'est inséré dans le vaste mouvement des transformations suscitées par le processus de libéralisation financière poursuivi depuis la loi 90/10 sur la monnaie et le crédit, qui touche aussi bien les structures financières que les activités et les mécanismes qui les soutiennent. Vu son rôle éminemment structurant, une série d'objectifs internes et externes sont fixés à cette institution.

Sans oublier, une éligibilité aux mesures de soutien élargie à tous types d'investissements ; création nouvelle, restriction industrielle, réhabilitation des équipements, extension des capacités de production, privatisation partielle ou totale des entreprises publiques (lorsqu'elles sont accompagnées d'investissements), droits de douane, droits et frais d'enregistrements et de publicités foncière pour les actes de cessions et/ou de concession des terrains.

Pendant 15 ans la SGA a réinvesti l'essentiel de leurs bénéfices en 2014, dans la société pour accompagner l'économie algérienne. L'une des causes principales, il ya eu une volonté commune d'améliorer les partenaires économiques entre les deux rives de la méditerranée.

### **Section 02 : Présentation du BNP PARIBAS et Société générale :**

#### **2-1 : BNP PARIBAS : identité et évolution :**

##### **2-1-1: Identité :**

##### **2-1-1-1: origine et création :**

<sup>20</sup>A l'origine on trouve la banque de paris et des Pays-Bas en 1868, un holding, la nationalisation de la compagnie financière de paris devient PARIBAS en 1998 après absorption de la compagnie bancaire.

---

<sup>20</sup> Site ; [www.etudesetanalyses.com](http://www.etudesetanalyses.com)  
Site : [WWW.BNPPARIBAS.dz](http://WWW.BNPPARIBAS.dz)

Paribas est le premier groupe bancaire français, né de la fusion entre la BNP et PARIBAS est aujourd'hui la première banque de la zone euro et le plus grand réseau bancaire en termes d'actifs. Il est à présent dans plus de 85 pays et compte environ 202 3 00 collaborateurs à travers le monde.

#### **2-1-1-2 :L'importance du PARIBAS dans le monde :**

- PNBPARIBAS dispose de l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux
- Il est organisé autour des plus grandes places financières
- Il regroupe 202 300 collaborateurs à travers le monde dont : 160 200 en Europe, 152 000 en Amérique et 202 300 en Asie.
- Le titre PNB est coté à la bourse de Paris depuis 18 octobre 1993, il devient ''PNB PARIBAS'', en février 2002, le nominal de l'action a été divisé par deux.

#### **2-1-1-3 : la valeur de la banque PNBPARIBAS**

<sup>21</sup>La banque dotée de quatre valeurs qui résument l'essentiel de son action (mettre le client au centre de ses préoccupations tout désirant être un groupe bancaire de référence), les quatre Étoiles se transforment en une hirondelle symbolisant les valeurs de la banque qui sont :

L'engagement, la réactivité, l'ambition et la créativité

#### **2-1-1-4 : les slogans de PNBPARIBAS :**

Le Slogans de la banque BNP Paribas est passé par plusieurs périodes :

- 1974-1980 : « pour parler franchement, votre argent m'intéresse »
- 1980-1988 : « la banque est notre métier »
- 1988-1993 : « BNP c'est gagner »
- 1993-1995 : « grandissons ensemble »
- 1995- 1998 : « à chaque instant on doit pouvoir compter sur sa banque »
- 1998 : « parlons d'avenir »
- Jusqu'en 2011 : « la banque d'un monde qui change » et « la banque et assurance d'un Monde qui change »

---

<sup>21</sup> Site : [www.APS.dz](http://www.APS.dz)

Site : [www.groupepnb.paribas.com](http://www.groupepnb.paribas.com)

### 2-1-1-5 : Activités et clients de PNBPARIBAS :

Le Groupe accompagne tous ses clients ; particuliers, associations, entrepreneurs,

PME-ETI, grandes entreprises et institutionnels dans la réussite de leurs projets grâce à ses solutions de financement, d'investissement, d'épargne et de protection.

BNP Paribas occupe des positions clés dans ses trois pôles opérationnels :

- **Retail Banking** : (banque de détail) fédère les réseaux des banques de détail du Groupe et plusieurs métiers spécialisés
- **Investment & Protection** : (investissement et protection) Services regroupe des métiers spécialisés offrant un large éventail de solutions d'épargne, d'investissement et de protection
- **Corporate & Institutional Banking** : (banques d'affaires et institutionnelles) propose des solutions financières sur mesure pour les clientèles entreprises et institutionnels.

### 2-1-2 : Evolution de PNBPARIBAS :

L'histoire de BNP Paribas débute au XIXème siècle, alors que les banques ancêtres du Groupe naissent et se développent. Entraînées par le formidable essor industriel de l'Europe, <sup>22</sup>elles drainent l'épargne nécessaire au financement du développement économique. En remontant aux sources du Groupe, ce sont près de 2 siècles d'histoire du secteur de la banque, mais aussi d'histoire de l'Europe, voire du monde, que l'on peut parcourir.

- En 1945, le CNEP et la BNCI sont nationalisés et fusionnent en 1966 pour former la première banque française, la Banque nationale de Paris (BNP), celle-ci accompagne la bancarisation massive de la société française.
- En 1993, PNB est privatisé sous la direction de Michel Pébereau qui la transforme en profondeur
- après absorption de la Compagnie Bancaire, La Compagnie Financière de Paribas devient Paribas, en 1998
- Le 1er février 1999, Après l'annonce du projet de fusion entre Paribas et la Société Générale, la BNP lance dès le 9 mars deux OPE (Offre Publique d'Echange) sur la Société Générale et Paribas, proposant 11 actions BNP pour 8 Paribas, et 15 actions BNP pour 7 Société Générale

---

<sup>22</sup> Site : [www.infinance.com](http://www.infinance.com)

Site : [www.groupepnb.paribas.com](http://www.groupepnb.paribas.com)

- Le 23 mai 2000, l'Assemblée Générale Mixte entérine la création du nouveau groupe BNP Paribas
- Suite à cette fusion, PNBPARIBAS est devenu l'un des premiers groupes bancaires français et européens. Cette position a été renforcée par plusieurs acquisitions successives : BANCWEST en 2001, la BNL (Banca Nazionale del Lavoro) en 2006, puis FORTIS banque en 2009.

### **2-1-3: Stratégies de développement :**

<sup>23</sup>En 2017, le groupe PNBPARIBAS lance un plan de transformation digitale, cependant à savoir 2,7 milliards d'euros investis entre 2017 et 2020.

Durant la même année, que "LYF PAY" a été lancée (une solution de paiement innovante, elle est le fruit de **la fusion de deux initiatives françaises autour du paiement mobile**, Fivory l'autre côté, portée par Carrefour et BNP Paribas), cette dernière qui devient très vite universelle, multiservice et sécurisée.

C'est également au lancement de ce projet de développement que PNBPARIBAS acquiert NICKEL, qui propose des solutions bancaires accessibles à tous, directement en ligne chez les buralistes, et sans conditions de revenus.

- **Le plan 2017-2020 :**

La poursuite et l'accélération de la transformation digitale de PNB PARIBAS étaient au cœur de ce plan stratégique, portés par cette dynamique forte , le groupe avait réinventé les parcours des clients et conçu de nouvelles offres de service tout en se positionnant comme un acteur majeur de digital, aux cotés des leaders de référence avec lesquels PNB PARIBAS coopère de plus en plus régulièrement. Durant les trois années du plan, le groupe avait également renforcé ses franchises de clientèle à l'international, optimisé ses plates formes et développé dans l'ensemble de ses métiers et produits, et apporté des solutions qui l'ont placé parmi les leaders mondiaux de la finance. En parallèle, ils ont confronté le système de contrôle interne et de conformité tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.

---

<sup>23</sup> Site : [www.Wikiass.com](http://www.Wikiass.com)

<sup>24</sup>Face à la crise sanitaire 2020, PNB PARIBAS, grâce à l'engagement de ses 193 319 collaborateurs, ils ont identifié et déployé tous les moyens de continuer à servir les clients et la société ; leurs avancées en termes de transformation digitale et industrielle ont été mises à profit pour mobiliser les capacités d'exécution et d'adaptation nécessaires.

Le tableau ci-dessus rapportent les résultats du plan 2017-2020 à la fin de l'exercice 2020 :

**Tableau N° 17 : les résultats du plan 2017-2020 à la fin de l'exercice 2020**

Axes stratégiques 2017-2020		Bilan au 31/12/2020
Améliorer l'expérience clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en place d'une relation alliant le meilleur de l'humain et du digital.</li> <li>● Accélération de la digitalisation des usages.</li> <li>● Accompagnement de proximité pour tous nos clients, développement du selfcare et des services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de clients de domestic Markets actifs sur mobile : +78 % entre fin 2016 et fin 2020.</li> <li>● Nombre d'utilisateurs de la plateforme digitale internationale de services de corporate &amp; institutional Banking (centric) :*2 entre fin 2016 et fin 2020.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Leadership renforcé et reconnu en finance durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Montant des financements aux entreprises en faveur de la transition</li> </ul>

<sup>24</sup> Site : [www.Rapport.integre/bnpparibas2021.com](http://www.Rapport.integre/bnpparibas2021.com)

<p>Accélérer la transition vers une économie durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accélération de l'intégration des critères environnementaux (ESG) dans nos activités et lancement de nos produits incitatifs destinés à nos clients.</li> <li>● Déploiement de politiques sectorielles ambitieuses au service de la préservation de l'environnement.</li> </ul>	<p>énergétique et des secteurs considérés comme contribuant directement aux objectifs du développement durable (Odd) en 2020 : 188 Md euros.</p>
<p>S'engager pour la société</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accompagnement des entreprises et des strat-up, à impact social. Soutien aux populations fragiles</li> <li>● Promotion de la diversité et de l'inclusion</li> <li>● Actions en faveur des jeunes générations</li> <li>Participation au développement des territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En 2020, face à la crise sanitaire, notamment :</li> <li>● Mise en place d'un plan d'urgence près de 60 M euros</li> <li>● Cogestion d'obligations (pandémique bonds) d'une valeur totale de 14.5 Md euros.</li> </ul>

## **2-1-4: implantation du PNB PARIBAS en Algérie :**

### **2-1-4-1: PNB PARIBAS El Djazaïr :**

<sup>25</sup>BNP Paribas El Djazaïr est une filiale à 100% de BNP Paribas, créée en 2002. Sa vocation est d'être une banque universelle qui offre des services de qualité supérieure à l'ensemble de ses clientèles. La banque est devenue une des toutes premières banques privées sur le territoire algérien avec des fonds propres de 26 milliards de DZD au 30 juin 2017. Forte de ces succès, BNP Paribas El Djazaïr a développé un réseau de plus de 70 agences couvrant l'ensemble du pays, avec une base déjà très solide à Alger.

La banque compte à ce jour près de 1 500 collaborateurs. Elle est certifiée ISO 9001 pour ses activités relatives au commerce international depuis 2011 et de monétique depuis mai 2014. L'activité Leasing, qui a rejoint les différents métiers présents au sein de la banque en Algérie en 2007, vient, elle-aussi, d'obtenir cette même certification, une première en Algérie. Depuis 2016, BNP Paribas El Djazaïr bénéficie d'un siège social aux normes de Haute Qualité Environnementale, unique en Afrique, situé dans la zone d'Affaires d'Alger à deux pas de l'aéroport ; ce qui lui permet de proposer un accueil privilégié aux entreprises.

### **2-1-4-2: La politique d'implantation du Pnb El Djazaïr :**

. Depuis 2002, PNB PARIBAS EL DJAZAIR s'est engagée dans une démarche de développement durable et définit alors plusieurs niveaux de décision, d'action et de contrôle pour déterminer l'efficacité et la concrétisation de l'ensemble de l'entreprise, alors Elle s'est inscrit dans le cadre de plusieurs organisations internationales et nationales, propres ou non au secteur bancaire ; une initiative qui marque sa responsabilité de manière qu'elle fait progresser la responsabilité des entreprises qui les composent. Elle a également mis en place dans le Groupe une organisation spécifique et une équipe dédiée au siège : la Délégation à la RSE (responsabilité sociale et environnementale), celle-ci , a pour mission d'élaborer et piloter la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, épaulée au quotidien par un ensemble de relais issus des métiers, entités ou filiales du Groupe, qui la déploient.

Progressivement, la RSE devient une composante des choix stratégiques de la banque. A cet effet, BNP Paribas El Djazaïr adapte son organisation et ses modes de fonctionnement afin de concrétiser sa volonté et ses objectifs en la matière, à tous les niveaux de l'entreprise.

---

<sup>25</sup> Site : [www.pnbpaibas.dz/présentation](http://www.pnbpaibas.dz/présentation)  
[www.pnbparibas.dz/communiquépressearchives](http://www.pnbparibas.dz/communiquépressearchives)

Quant à la gouvernance de l'entreprise, elle est considérée comme un élément capital qui se traduit par une volonté au plus haut niveau de l'entreprise, d'aller vers plus de responsabilité, d'éthique et de transparence avec une équipe dédiée afin de renforcer sa politique de RSE et de soutenir son déploiement dans l'ensemble du Groupe, et cela par la création d'une délégation de la responsabilité sociale et environnementale. Cette délégation a plusieurs objectifs dont :

- ✓ La Maîtrise des impacts de ses activités sur l'environnement : au travers d'une Démarche permanente d'évaluation et de progrès.
- ✓ action à travers ses métiers : notamment en proposant à ses clients une gamme de Produits et services responsables.
- ✓ Intégrer le développement durable dans la culture d'entreprise en faisant la Promotion de la diversité de la lutte contre l'exclusion et la discrimination et en Accompagnons ses collaborateurs dans leurs initiatives citoyennes.

## **2-2 : présentation de la société générale (banque mère) :**

<sup>26</sup>La société générale est une banque française qui a été fondée au XIXe siècle et qui est aujourd'hui devenue un groupe d'envergure internationale. Voici l'histoire et les activités de cet acteur incontournable du secteur bancaire français.

### **2-2-1 : identité :**

<sup>27</sup>La société générale est l'une des principales banques françaises, elle est avec LCL et BNP PARIBAS, l'un des trois piliers du secteur bancaire non mutualiste en France. Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers, soucieux de répondre aux attentes de la clientèle des professionnels en proposant des services adaptés et un ensemble de solutions pour répondre aux besoins de ses clients.

En tant que banque en détail, la société générale compte 8.6 millions de clients particuliers en France, et possède un réseau de 2357 agences et emploie plus de 133 000 collaborateurs, elle est aussi présente à l'international dans 61 pays.

---

<sup>26</sup>Site : [WWW.FRANCEACTIVE.ORG](http://WWW.FRANCEACTIVE.ORG)

<sup>27</sup>[www.infinance.com](http://www.infinance.com)

### **2-2-1-1: sa raison d'être :**

<sup>28</sup>Elle se résume dans l'ensemble de ces critères :

- Engagements : s'engager de façon à :
  - favoriser le développement du commerce et l'industrie
  - accompagner le développement de l'économie dans la durée,
  - continuer à jouer un rôle moteur dans les transformations du monde
- Construire : le financement dont le monde a besoin pour opérer des transitions d'un modèle de développement à un autre
- Ensemble : L'esprit d'équipe est au cœur de Société Générale, ils travaillent les uns avec les autres pour proposer à chaque client l'assemblage unique d'expertises dont il a besoin.
- Avec nos clients : la société générale affirme sa volonté permanente à mettre au service l'ensemble de ses clients.
- Avenir meilleur et durable : accompagner ses clients vise aussi à à les aider à construire un avenir meilleur et durable pour eux et pour la société
- Solutions : l'approche de la banque société générale est orientée vers la recherche de solutions à valeur ajoutée et adaptées pour répondre aux besoins de nos clients et de la société
- Financières : assumer pleinement son métier de banquier, avec fierté et avec la pleine conscience de notre responsabilité.
- Responsables : elle est engagée à toujours agir avec éthique, avec la volonté de maintenir la confiance dans le long terme et d'entretenir des relations de loyauté. Elle ne pense également que la capacité à avoir un impact positif pour la société et l'environnement.
- Innovantes : la société générale a l'esprit pionnier à créer des solutions uniques grâce à sa capacité à combiner différentes expertises au plus haut niveau d'exigence

### **2-2-1-2 : les valeurs de la société générale :**

<sup>29</sup>La société générale est un socle fédérateur, forte depuis plus de 150 ans auprès de ses clients et du développement économique et réel, avoir bâti un tel modèle bancaire dépend de leur

---

<sup>28</sup>[www.sociétégenerale.com](http://www.sociétégenerale.com)

raison d'être, de leur vision, et de leur quatre valeurs ; innovation, responsabilité, engagement et esprit d'équipe.

### **2-2-1-3 : Ses activités :**

Les trois pôles de métiers complémentaires du Groupe répondent aux besoins de financement technologiques innovants.

- Les réseaux de Banque de détail en France fédèrent trois enseignes majeures du marché. [Société Générale](#), le [groupe Crédit du Nord](#) et [Boursorama Banque](#) servent une clientèle de particuliers, d'entreprises, de professionnels, d'associations et de collectivités.
- Les activités de Banque de détail à l'international et d'[assurances](#) déploient leurs réseaux en [Afrique](#), en [Russie](#), et en Europe, notamment en [Europe centrale](#) et [de l'est](#). Nos métiers spécialisés d'[équipement finance](#) et de [location longue durée et gestion de flottes automobiles](#) sont leaders européens et mondiaux sur leurs marchés
- La Banque de Grande clientèle et Solutions investisseurs rassemble les équipes dédiées à la [gestion d'actifs](#), à la [banque de financement et d'investissement](#), au [métier titres](#), et aux activités de [banque privée](#). Ses solutions sur-mesure accompagnent les clients grands entrepris, institutions financières, investisseurs, mais aussi les sociétés de gestion, et les clients de banque privée.

De ses clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels. Cette palette de conseils et de solutions permet de sécuriser leurs échanges, protéger et faire fructifier leur épargne, financer leurs projets, s'assurer au quotidien dans leurs activités, bénéficier de services.

### **2-2-2 :histoire de la société générale : création, origine et évolution :**

<sup>3031</sup>Le 4 mai 1864, Napoléon III signe le décret donnant naissance à Société Générale. Fondée par un groupe d'industriels et de financiers portés par des idéaux de progrès, la Banque nourrit l'ambition de « favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ».

---

<sup>29</sup>[www.sociétégénérale.com](http://www.sociétégénérale.com)

<sup>30</sup> Wikipédia

<sup>31</sup>[www.infinance.com](http://www.infinance.com)

Son réseau d'agences connaît un développement rapide sur l'ensemble du territoire national, passant de 46 à 1 500 guichets entre 1870 et 1940.

A partir de 1894, la banque se structure comme un grand établissement de crédit moderne. Nationalisée en 1945, au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle est de nouveau privatisée en 1987.

En 1997, le groupe fait l'acquisition du crédit du nord et intègre l'activité du réseau de la Sogenal.

En 1998, la banque de détail à l'international est créée afin de développer les filiales en Afrique et au Moyen-Orient et en outre-mer.

En 2008, lors de la crise économique, la banque a failli une perte de 4,9 milliards d'euros, elle emprunte auprès de l'administration fiscale française, de l'Etat français, il y eu également AIG (American international group) qui lui avait remboursé ses dettes pour qu'elle redresse la stabilité financière en 2009.

Le 30 juin 2020, Société Générale annonce le rachat de Shine, une néo-banque et service en ligne pour les auto-entrepreneurs et les micro-entreprises.

Le 30 juin 2020, Société Générale annonce le rachat de Shine, une néo-banque et service en ligne pour les auto-entrepreneurs et les micro-entreprises.

La banque annonce, le 23 septembre 2020, étudier la création d'une possible nouvelle banque de détail qui s'appuierait sur le rapprochement de deux de ses réseaux bancaires : Société Générale et Crédit du Nord Début.

décembre 2020, la fusion du [Crédit du Nord](#) avec la Société Générale est annoncée et Le 14 décembre 2020, la Société Générale annonce le rachat de [Reezocar](#), une plateforme française de vente de véhicules d'occasion qui possède environ 7 millions de références dans son catalogue.

Au troisième trimestre 2021, la Société Générale annonce un record historique de son bénéfice net à 1,6 milliard d'euros.

### **2-2-3: perspectives : stratégies de développement :**

<sup>32</sup>Le Groupe annonce ce jour deux initiatives stratégiques majeures dans la banque de détail en France à travers le projet de rapprochement de Crédit du Nord et Société Générale d'une part, et le renforcement du développement de Boursorama d'autre part.

<sup>33</sup>Le Groupe entend ainsi renforcer son positionnement différenciant sur le marché français en s'appuyant sur la complémentarité d'un modèle de banque de réseau alliant digital et expertise humaine et d'un modèle de banque entièrement digital :

- La combinaison des réseaux bancaires Crédit du Nord et Société Générale permettra de constituer un nouvel ensemble au service de près de 10 millions de clients (entreprises, professionnels et particuliers). L'ambition est d'être un des leaders en matière de satisfaction auprès de notre clientèle cible et d'établir un modèle de banque à la rentabilité renforcée et intégrant les plus hautes exigences en matière de responsabilité.
- Le Groupe a par ailleurs décidé de porter Boursorama à maturité en termes de nombre de clients avec l'ambition d'atteindre 4,5 millions de clients en 2025 et un niveau de rentabilité élevé.

Le Projet de rapprochement de Crédit du Nord et Société Générale (projet VISION 2025) : un modèle alliant la force de l'expertise humaine et du digital au service de la satisfaction clients, de l'efficacité opérationnelle et de l'ambition commerciale, quant à la banque Boursorama, elle est prise tout comme un modèle digital gagnant destiné à devenir une des premières banques françaises auprès de la clientèle de particuliers avec le meilleur niveau de satisfaction et une rentabilité élevée.

### **2-2-4: Implantation de société générale :**

<sup>34</sup>Dans le document d'enregistrement universel 2021 de la banque société générale, les informations sur les implantations et activités de l'exercice 2020, révèlent la présence de 74

---

<sup>32</sup>[WWW.OPINION-WAY.com](http://WWW.OPINION-WAY.com) (octobre 2020)

<sup>33</sup>[www.pnbparibas.com/communiquépress07décembre2020](http://www.pnbparibas.com/communiquépress07décembre2020)

<sup>34</sup> Document enregistrement universel 2021/société générale, p60

pays, qui parmi eux l'Algérie où la société générale a donné naissance à une filiale de société générale Algérie

Le tableau ci dessous présente quelques chiffres clés, résultat de l'implantation de la société générale en Algérie :

**Tableau N°18 : résultat d'implantation de la société générale en Algérie en 2020**

Pays	Effectifs	Pnb	Résultat avant impôt sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices différés	Autres taxes	Subventions
Algérie	2799	173	55	(36)	18	6	-

Les valeurs sont exprimées en millions d'euros

#### **2-2-4-1 : société générale Algérie :**

<sup>35</sup>Société Générale Algérie, détenue à 100% par le Groupe Société Générale, est l'une des toutes premières banques privées à s'installer en Algérie, soit depuis 2000. Son réseau, en constante extension, compte **91** agences réparties sur **31** Wilayas dont **13** Centres d'Affaires dédiés à l'activité de la clientèle des Entreprises.

Société Générale Algérie offre une gamme diversifiée et innovante de services bancaires à plus de 230 000 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises. L'effectif de la banque est de plus de **1 500** collaborateurs. Vu que cette banque commerciale appartient à un leader mondial, cet effet donne l'occasion de bénéficier d'une large autonomie pour conduire son développement mis à part les expatriés issus du groupe et l'apport en capital initial, elle aspire à « grandir toute seule » comptant sur ses propres ressources.

---

<sup>35</sup>[www.sociétégénérale.dz](http://www.sociétégénérale.dz)

Nebih Ouassila, "la gestion de la relation client dans les banques algériennes ; cas de la BADR et SGA", mémoire fin d'études, université Oran , année 2008- 2009, p161-162

#### **2-2-4-1-1 : Spécificités de SGA :**

##### **2-2-4-1-1-1 : Position sur le marché :**

Il est difficile de donner aujourd'hui une part de marché exacte à cette banque, mais il est à souligner que selon les statistiques des classements des banques étrangères en Algérie 2020, selon le rondement des fonds propres, SGA est classée 7<sup>ème</sup> avec un coefficient de 11.4 %.

##### **2-2-4-1-1-2 : Les produits et packages :**

###### **➤ Les crédits :**

<sup>36</sup>Ils constituent encore la principale fonction du banquier, puisque les intérêts perçus constituent le plus gros du PNB de la banque, mais sont à l'origine de provisions qui viennent largement grever les résultats lorsque le risque est mal maîtrisé. Ce dernier critère est toujours déterminant, et son approche varie selon qu'il s'agit d'une entreprise ou d'un particulier.

###### **➤ Les placements :**

La banque commercialise principalement des Bons de caisse, où les taux pratiqués sont pratiquement équivalents à ceux proposés par la concurrence. Pour généraliser leur vente, la banque les propose comme une garantie palpable en cas de besoins de crédit

###### **➤ Les autres produits :**

Il s'agit des produits d'épargne qui constituent le savoir-faire traditionnel de la S.G.A. Un travail en profondeur est nécessaire pour que le réseau se comporte en banque de détail, assurant une large diffusion de produits grand public

###### **➤ Les services :**

Il s'agit d'élargir ce type d'offre, qui permet de répondre davantage aux attentes des clients et leur fidélisation. Ils permettent aussi d'augmenter le PNB sans risque et de façon récurrente.

---

<sup>36</sup> Mohamed Tahraoui, "politiques bancaires étrangères envers les PME Algériennes ; cas de la SGA", , , mémoire fin d'études ,université Oran, Année 2007, pp122-230

### **2-4-1-1-3 Le siège et réseau :**

La logique de développement par sites, renforcée par l'éloignement géographique, n'a pas empêché une organisation centralisée en matière de comptabilité, du pilotage marketing et commercial, du contrôle de gestion, d'instruction et suivi du risque, de la centralisation de certains back-offices, et enfin d'audit.

#### **➤ Un siège en expansion :**

La banque dispose d'un siège de taille moyenne réparti comme suit :

- Fonctions de centralisation comptable,
- Traitement de l'information/organisation,
- Gestion des ressources humaines,
- Pilotage du risque,
- Back-office crédit, logistique, moyens généraux,
- Direction générale et services rattachés.

D'une manière générale, la volonté centralisatrice au détriment de l'autonomie est prépondérante.

#### **➤ L'informatique :**

La banque est autonome vis-à-vis de son système d'information et de production informatique. Elle utilise un système « **progicielisé** », « **Delta** » version **7.4.4**, particulièrement adapté à l'organisation actuelle des fonctions. Son architecture centralisée permet une consolidation automatique des comptes, assurant la sécurité et la rapidité des arrêtés comptables et le contrôle de gestion de la banque

### **2-2-4-1-1-4 - Le réseau et les effectifs :**

Le réseau S.G.A est en pleine expansion, avec une moyenne d'ouverture de quatre à cinq agences par an, il atteint 91 agences fin 2020. La moyenne d'âge des salariés est de 31 ans. La

tranche d'âge de 55-60 ans est très faible en raison de son implantation récente. L'effectif est ainsi passé de 12 agents en 1999 à 900 en 2006, en raison du recrutement d'une centaine de collaborateurs, issus pour la plupart des universités, recrutés essentiellement dans le réseau

Pour des postes de guichetiers et de conseillers de clientèle.

L'effectif est constitué de 98% d'algériens et de 02% d'expatriés. La sélection du personnel à recruter se fait principalement sur site. Enfin, l'effectif est composé à 52% de femmes et 48% d'homme. Globalement la banque dispose d'un potentiel humain satisfaisant. La majorité des recrutements réalisés au cours des cinq dernières années sont des diplômés de l'enseignement supérieur, Bac+4. La formation est moins concentrée sur ses cadres, qui constituent un potentiel futur de cadres supérieurs et des principaux chefs de services. À cet effet, la direction générale, et par le biais de sa direction des ressources humaines, a dressé un plan de formation ambitieux, visant à rattraper ce retard.

#### **2-2-5 : perspectives de développement de société générale Algérie :**

<sup>37</sup>La SGA fonctionne avec trois valeurs : l'esprit d'équipe, l'innovation et le professionnalisme. Pour l'axe client, la SGA a développé la valeur esprit d'équipe qui, à l'origine, concernait beaucoup plus les équipes à l'interne, en effet, il lui avait donné une dimension client.

Comme on peut également définir cet esprit par la relation banque-client où il demeure tout comme promesse de bâtir une relation de confiance et d'accompagner le client dans ses projets.

L'ambition de la SGA est bien de poursuivre le développement qu'elle mène depuis son installation. Dans le cadre de développement et formation du personnel bancaire, il est important que la banque permette à ses employés de s'épanouir et valoriser leurs acquis.

Former des banquiers aujourd'hui pour construire une banque future nécessite la formation et un engagement fort.

Avec un budget annuel dépassant 2 % de la masse salariale, la SGA investit de façon considérable dans la formation afin de faire monter en compétences ses collaborateurs et des

---

<sup>37</sup>[www.sociétégénérale.dz/formationetdéveloppement](http://www.sociétégénérale.dz/formationetdéveloppement)

les accompagner dans leur projet d'évolution professionnelle en formant pas moins de 1200 collaborateurs et en prenant en charge une soixantaine de stratégies par an , et ce, dans différentes structures de la banque.

**Conclusion :**

Selon l'analyse effectuée sur BNP PARIBAS et SGA, les résultats obtenus, affirment que les principaux déterminants explicatifs de leur internationalisation se concrétisent en termes de concurrence bancaire et la modernisation des produits bancaires.

Leurs principales motivations s'inscrivent donc dans la concurrence de nouveaux marchés, Promouvoir la production nationale en accompagnant les entreprises algériennes privées en matière de financement , à travers des produits modernes et sophistiqués , d'où elles instaurent des moyens de financement et des instruments de paiement adéquats répondant aux besoins du marché algérien .

# Conclusion

---

## **Conclusion générale :**

Toute économie qui s'ouvre à de nouveaux arrivants tels que : (les banques et les établissements financiers .... ) Nécessite l'indispensabilité d'un système bancaire pour faciliter la gestion de l'économie à partir de l'implication de cette dernière dans les investissements, de production pour la création de la richesse.

En effet, dans notre présent travail, pour répondre à notre problématique et aux questions précédemment posées, nous avons tenté d'expliquer le phénomène de l'implantation des banques étrangères notamment les banques françaises en Algérie ; BNP PARIS BAS et Société Générale et d'examiner l'apport de ces dernières en termes d'activité et leur stratégie mise en œuvre pour contribuer au développement local de l'économie algérienne.

Afin de mener cette analyse, nous nous sommes misés en premier lieu à présenter plusieurs théories rapportant sur le processus de l'internationalisation des firmes bancaires tout en faisant référence aux théories dédiées à la firme dont les déterminants classique sont analysé par DUNNING qui propose de les combiner pour expliquer l'internationalisation des banque à l'étranger. Ainsi que la théorie des ressources et compétences et d'autres théories qui s'intéressé à ce processus.

Le paradigme OLI explique l'internationalisation des entreprises par l'existence d'avantages spécifiques lié à la technologie ou au savoir-faire de l'entreprise devant se combiner en même temps avec la capacité de l'entreprise à ce créer des avantages supplémentaires par l'internalisation des marchés étrangers et par l'exploitation des spécificités de chaque localisation choisie.

Dunning postule qu'il existe trois catégories de conditions qui poussent une firme à s'internationaliser. Le paradigme de Dunning (OLI) distingue trois cheminements :

- L'avantage spécifique - Avantages à la localisation - Avantages à l'internalisation

Ce travail de recherche est consacré à la problématique des déterminants de la présence des banques en Algérie ; Après l'ouverture du paysage bancaire aux capitaux étrangers, le marché

algérien a suscité l'intérêt de plusieurs groupes bancaires internationaux, qui ont trouvé en Algérie un terrain attractif pour activer dans des conditions favorables, tel que le nombre insuffisant de banques existantes comparé au nombre de la population, L'accélération des réformes entreprises dans ce cadre pour le développement et l'investissement dont la facilité du processus d'installation, qui a permis aujourd'hui l'ouverture de quatorze banques à capitaux étrangers. .

Afin d'analyser l'attractivité de l'Algérie, nous nous sommes basés sur le potentiel Ressources et avantages fournis par l'Algérie aux investisseurs. De, Tout au long du processus de recherche et après la collecte des données, il a été observé Les variables d'ordre institutionnel sont plus importantes que les autres variables.

En effet, l'environnement des affaires est fortement influencé par le cadre Le pays est institutionnalisé car malgré les efforts pour rétablir l'équilibre Économie et fournir un environnement d'investissement agréable pour les investisseurs étrangers Mais le manque d'attractivité du pays peut être attribué à sa mauvaise qualité mécanisme.

Nous avons cherché dans ce cas à démontrer le degré de la contribution des banques à capitaux étrangers au financement de l'économie et à l'amélioration du système bancaire algérien, ainsi que leur stratégie mise en œuvre pour faire face à la concurrence locale. Les banques à capitaux étrangers ont réussi à en venir à bout grâce à leur processus de production et d'opération, par l'incorporation de nouvelles technologies dans le secteur bancaire d'une part, et par l'introduction de nouveaux instruments de placement de financement et d'acquisition de fonds propres d'autre part. Ce qui a permis d'élargir leur offre de produits financiers et d'attirer de plus en plus le client, Ces banques ont exprimé la volonté d'accompagner les entreprises privées dans leurs investissements, et de financer les biens durables des particuliers.

En dépit de leur récente installation, comparée aux banques algériennes, ces banques ont entrepris un processus de développement d'élargissement et d'expansion à travers le territoire national, elles investissent dans les ressources humains, elles proposent une gamme intéressante de produits et prestations bancaires, dans le but de renforcer leur statut en Algérie et de satisfaire leur clientèle

En effet, les résultats obtenus de notre enquête nous permettent de confirmer nos hypothèses de travail qui sont :

- les IDE jouent un rôle important dans le développement de l'économie, l'Algérie a décidé de modifier le cadre légal en 2009 car ce dernier constitue une garantie pour les opérateurs étrangers et un permettre important dans leur choix du pays d'accueil, parmi eux la liberté d'investir depuis 1993, mais les mutations de certains événements, le gouvernement impose de nouvelles règles aux investisseurs étrangers.

- L'ouverture du système bancaire algérien aux banques étrangères a un impact positif sur la concurrence, sur la croissance économique et satisfaction des clients et qu'il existe une relation positif entre les banques publiques et les banques étrangères et le rôle joué, par ces dernières reste marginale par rapport aux banques nationales ;

- Les banques étrangères contribuent au financement de l'économie algérienne mais avec un moyen degré car les banques publiques restent prédominantes, leur part de marché est élevé en la comparant avec celle des banques étrangères.

-En terme d'activités, la distribution des crédits au sein de toutes les banques étrangères orientent leurs actions beaucoup plus vers les crédits d'exploitation, ainsi que les opérations relatives au commerce extérieur et elles attirent leur clientèle grâce à la variation de leurs produits. Ainsi, contrairement aux banques publiques qui sont obligées de participer à des opérations de financement (qui peuvent même être non rentable) relatives au développement de certaines régions, l'activité des banques étrangères est tournée plutôt vers le financement de l'importation.

- Les banques étrangères adoptent une stratégie de différenciation de l'offre, en proposant, des produits et des services bancaires de qualité. Notamment : BNP PARIBAS et société Générale.

## Références bibliographiques

---

## **Bibliographie :**

### **➤ Ouvrages :**

1. Jean-louis Mucchielli : ‘alliances stratégiques et firmes multinationales ; une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation’, Année 1991
2. Dalen Dag et Olsen Trond : « regulatory competetion and multinational banking »
3. Bssoumina Jean-Marie, ‘les déterminants de la présence bancaire étrangère en France ‘
4. Lamarque Eric, ‘gestion bancaire’, édition e-Nolde/Pearson éducation France, paris
5. Hubert Bonin, ‘l’histoire de la société générale’(2019)

### **➤ Thèses et mémoires :**

1. Jean-Baptiste Lopvet, Thèse, IEP Toulouse, ‘la stratégie internationale de CitiGroup, le supermarché bancaire global’
2. Taoues zibouche, ‘les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie Cas BNP Paribas’, mémoire fin d’études, université Tizi-Ouzou.
3. Kanta Salimata et Nsanzumukiza Célestin, ‘implantation des banques étrangères en Algérie et leur rôle dans l’économie Algérienne : cas de la société générale Algérie’, mémoire fin d’études , université Tizi-Ouzou, année (2014/2015)
4. Gaya Yasmine et DHabouri Samia, ‘implantation des banques étrangères en Algérie ; cas de Natixis, Tizi-ouzou ‘, mémoire fin d’études, , université Mouloud Mammeri – Tizi-ouzou
5. Nebihi Ouassila, ‘la gestion de la relation client dans les banques algériennes ; cas de la BADR et SGA’, mémoire fin d’études, université Oran, année 2008- 2009
6. Mohamed Tahraoui, ‘politiques bancaires étrangères envers les PME Algériennes ; cas de la SGA’, mémoire fin d’études, université Oran, Année 2007.

### **➤ Revues et Articles :**

1. Magaly Chaudey, ‘l’approche contractuelle de la firme’, article publié le 14 décembre 2011
2. Revue d’économie politique, vol 95, n°03(1985), (p7)
3. ‘Mehdi Nekhili et Hamadou Boubacar, ‘les déterminants du choix de la forme d’implantation bancaire à l’étranger’, Revue : ‘la revue de sciences de gestion, (n°224-225), année 2007
4. Lando Anne Catherine, ‘firmes multinationales et défis culturels’, article publié le 10/02/2010

5. Banque africaine de développement : « perspectives économiques en Afrique », Revue économique, édition régionale Afrique du nord, 2014
6. Deasch Michel, « quel modèle économique dans l'industrie bancaire ? », revue économique, Vol 4. N°2, p229-p260

➤ **Documents et rapports :**

1. [www.impots.gouv.fr/documentation](http://www.impots.gouv.fr/documentation)
2. [www.algerie1.com/actualite/risquepays](http://www.algerie1.com/actualite/risquepays)
3. [www.pnbparibas.com/communiquedeppresse09mars2006](http://www.pnbparibas.com/communiquedeppresse09mars2006)
4. [www.groupepnb.paribas.com](http://www.groupepnb.paribas.com)
5. [www.Rapport.integre/bnpparibas2021.com](http://www.Rapport.integre/bnpparibas2021.com)
6. [www.pnbpaibas.dz/présentation](http://www.pnbpaibas.dz/présentation)
7. [www.pnbparibas.dz/communiquépressearchives](http://www.pnbparibas.dz/communiquépressearchives)
8. [www.sociétégénérale.dz/formationetdéveloppement](http://www.sociétégénérale.dz/formationetdéveloppement)
9. [www.pnbparibas.com/communiquépress07décembre2020](http://www.pnbparibas.com/communiquépress07décembre2020)
10. Document enregistrement universel 2021/société générale
11. rapports annuels de la banque d'Algérie : intermédiation et infrastructure bancaire, année 2018
12. Rapport CPI SPA
13. Rapport annuel 2019 de la banque société Générale Algérie
14. Rapport annuel de la banque société Générale Algérie.
15. Rapport annuel 2019 la banque BNP Paribas el Djazaïr

## 16. Rapport annuel 2020 de la banque BNP Paribas El Djazaïr

### ➤ Sites internet :

1. [WWW.sitemanagement.fr](http://WWW.sitemanagement.fr)
2. [www.tradesolution.bnpparibas.com](http://www.tradesolution.bnpparibas.com)
3. [WWW.BNPPARIBAS.dz](http://WWW.BNPPARIBAS.dz)
4. [www.etudesetanalyses.com](http://www.etudesetanalyses.com)
5. [www.APS.dz](http://www.APS.dz)
6. [www.infinance.com](http://www.infinance.com)
7. [www.Wikiass.com](http://www.Wikiass.com)
8. [WWW.FRANCEACTIVE.ORG](http://WWW.FRANCEACTIVE.ORG)
9. [www.sociétégénérale.com](http://www.sociétégénérale.com)
10. [WWW.OPINION-WAY.com](http://WWW.OPINION-WAY.com)
11. [www.sociétégénérale.dz](http://www.sociétégénérale.dz)

# Annexes

---

# PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ

## 1. UN DEVELOPPEMENT SOUTENU

• Clients / Agences

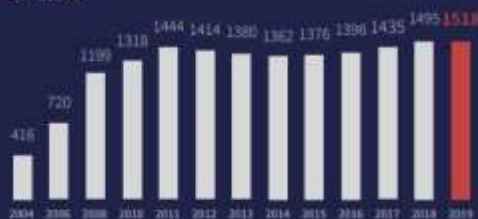


**230 120 Clients**  
dont 5 200 Entreprises



**91 Agences**  
dont 13 Centres d'Affaires

• Effectifs



**1 518 Collaborateurs**

## 2. DES FONDAMENTAUX SOLIDES

• Capitaux propres \* (Milliards DZD)



• Structure des Fonds Propres



\*Distribution de 55% du Résultat de l'exercice 2019

Hypothèse de distribution des dividendes à hauteur de 55%

• Total Bilan (Milliards DZD)

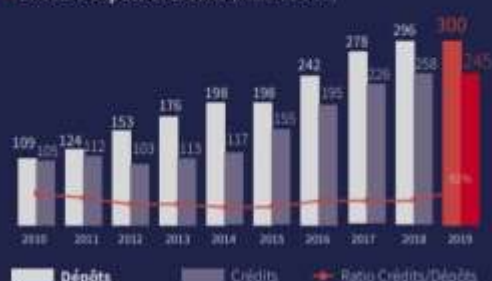


• Résultat Net après impôts (Milliards DZD)



### 3. UNE BANQUE AU SERVICE DE L'ECONOMIE NATIONALE

▪ Encours Dépôts et Crédits (Milliards DZD)



▪ Évolution du PNB (Milliards DZD)

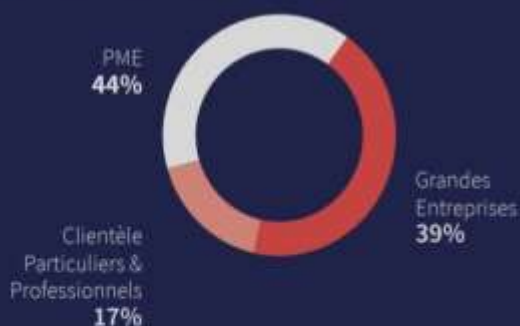


### 4. CROISSANCE SOUTENUE DE L'ACTIVITÉ

▪ Portefeuille Clients Entreprises



▪ Répartition des Engagements



Un portefeuille clients comprenant

**5 232 Entreprises**

... représentant

**83% des Engagements**

# RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

## 1. EMPLOI

### 1.1 Effectif

Société Générale Algérie comptait 1518 employés à temps plein répartis entre structures centrales, réseau Retail et Corporate, ainsi qu'une Banque privée, au 31 décembre 2019.

### 1.2 Évolution de l'effectif



Janv Févr Mars Avr Mai Juin Juill Août Sept Oct Nov Déc

### 1.3 Répartition des effectifs par type de contrat

A fin 2019, 1505 salariés bénéficiaient de contrats à durée indéterminée, soit 97%.



Type de contrat

- 1% Expartié
- 2% CDD
- 97% CDI

### 1.4 Répartition par genre



- 49% Homme
- 51% Femme

### 1.5 Recrutement externe

Le recrutement externe a connu une hausse considérable en termes de nombre de recrutements comparé à l'exercice précédent, réparti comme suit : 366 recrutements, dont 199 recrutements en contrats à durée indéterminée et 167 recrutements en contrats à durée déterminée.



Répartition des recrutements 2019

- 54% CDI
- 46% CDD

### 1.6 Mobilité interne

La mobilité interne est un levier d'attraction et de rétention des hauts potentiels, par la promesse d'une carrière dynamique et d'une évolution continue, en synergie avec la formation qui accompagne tant sur le volet technique, comportemental que managérial.

La mobilité à la Société Générale Algérie, s'inscrit dans la culture de l'entreprise et suscite de manière durable l'ambition des collaborateurs. Le nombre de mobilité en 2019 s'élève à 349 soit 49% de l'ensemble des recrutements (interne et externe).



- 49% Mobilité
- 51% Recrutement

## 2. SANTÉ ET PRÉVENTION

Société Générale Algérie s'attache à développer un environnement de travail respectueux et sécurisé, pour permettre à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions de santé et de bien-être.

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'offre SAHETNA, mise en place par la banque au profit de ses collaborateurs, le plan a été enrichi par de nouvelles prestations couvertes et la revue à la hausse de certains plafonds des actes les plus sollicités par les collaborateurs de Société Générale Algérie, à savoir :

- Kinésithérapie ;
- Hémodialyse ;
- Aide à la procréation ;
- Prise en charge des vignettes blanches ;
- Traitement des cancers (chimiothérapie et radiothérapie) ;
- Revue des plafonds ;
- Accouchement simple sans complication ;
- Accouchement avec complication.



# Résumé

---



**Résumé :**

La multinationalisation des banques a connu une expansion spectaculaire qui s'est traduite par des implantations dans plusieurs pays du monde via des formes différentes. L'Algérie, depuis l'ouverture de son système bancaire aux participations étrangères, est devenue l'une des destinations les plus attractives pour les banques étrangères, qui ne cesse d'élargir leurs réseaux bancaires à travers différentes villes du pays. Tout au long de ce travail nous avons tenté de mettre en œuvre les aspects théoriques de l'implantation bancaire étrangère et du développement local, de s'intéresser à l'implantation de ces banques en Algérie et nous avons enfin tenté d'analyser l'impact des banques étrangères implantées au niveau de la ville de Bejaia sur le développement local de celle-ci.

**Mots-clés :** banques étrangères, implantation, développement, déterminants.

## **Table des matières :**

<b>Introduction Générale.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : Processus du développement des firmes bancaires à l'international.</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Section 01 : l'internationalisation des firmes bancaires.....</b>	<b>6</b>
<b>1-1: l'internationalisation aux avantages spécifiques.....</b>	<b>6</b>
<b>1-1-1 : les travaux d'Hymer et Kindleberger.....</b>	<b>7</b>
<b>1-1-2 : les travaux de Vernon.....</b>	<b>8</b>
<b>1.2 : l'internationalisation face aux imperfections du marché : (théorie de coûts de transaction).....</b>	<b>10</b>
<b>1-2-1: Apport de Coase.....</b>	<b>10</b>
<b>1-2-2 : Apport de Williamson.....</b>	<b>10</b>
<b>1-2-3 : Apport de Casson et Bruckley.....</b>	<b>11</b>
<b>1-3 : la multinationalisation des banques selon la modèle d'internationalisation.....</b>	<b>12</b>
<b>1-3-1 : Apport de Grubel.....</b>	<b>13</b>
<b>1-3-2 : Apport de Tschoegl.....</b>	<b>14</b>
<b>1-4 : le paradigme OLI (théorie éclectique).....</b>	<b>15</b>
<b>1-4-1 : les bases de la théorie éclectique.....</b>	<b>15</b>
<b>1-4-1-1 : présentation du paradigme OLI.....</b>	<b>15</b>
<b>1-4-1-2 : l'influence des variables structurelles sur la formation des avantages OLI... </b>	<b>16</b>
<b>1-4-2 : les nouvelles formes d'investissement et théorie éclectique.....</b>	<b>17</b>
<b>1-4-2-1 : la diffusion des avantages spécifiques.....</b>	<b>17</b>

<b>1-4-2-2</b> : l'évolution des variables macroéconomiques.....	<b>17</b>
<b>1-4-3</b> : application du paradigme OLI à la multinationalisation des banques.....	<b>18</b>
<b>1-4-3-1</b> : les travaux de Gray et Gray.....	<b>18.</b>
<b>1-4-3-2</b> : les travaux de Yannopoulos.....	<b>21</b>
<b>Section 02 : les formes et les déterminants d'implantation des banques à l'étranger...</b>	<b>22</b>
<b>2-1</b> : les formes de représentation bancaire.....	<b>23</b>
<b>2-1-1</b> : la succursale.....	<b>23</b>
<b>2-1-2</b> : la filiale.....	<b>24</b>
<b>2-1-3</b> : la banque affiliée.....	<b>24</b>
<b>2-1-4</b> : le bureau de représentation.....	<b>24</b>
<b>2-2</b> : les raisons qui poussent les banques à s'implanter à l'international.....	<b>26</b>
<b>2-2-1</b> : les déterminants internes.....	<b>26</b>
<b>2-1-1-1</b> : la réalisation des profits.....	<b>26</b>
<b>2-1-1-2</b> : suivre la clientèle et trouver de nouveaux clients.....	<b>27</b>
<b>2-1-1-3</b> : l'accès au capital et à la liquidité.....	<b>28</b>
<b>2-1-1-4</b> : motivation managériale.....	<b>29</b>
<b>2-2-2</b> : les déterminants externes.....	<b>29</b>
<b>2-2-2-1</b> : les innovations financières et le progrès technologique.....	<b>30</b>
<b>2-2-2-2</b> : la réglementation.....	<b>30</b>
<b>2-2-2-3</b> : le risque pays.....	<b>30</b>
<b>2-2-2-4</b> : les déterminants historiques et culturels.....	<b>31</b>

2-2-3 : les facteurs d'environnement relatifs au pays.....	32
2-2-3-1 : les facteurs techniques.....	32
2-2-3-2 : les facteurs économiques.....	32
2-2-3-3 : les facteurs politiques.....	32
2-2-3-4 : les facteurs financiers.....	33
2-2-4: Autres facteurs.....	34
2-3: détermination des objectifs internationaux.....	34
<b>Conclusion.....</b>	<b>35</b>

## **Chapitre 02 : Cadre méthodologique de la recherche**

<b>Introduction.....</b>	<b>36</b>
<b>Section01 : Le secteur bancaire Algérien.....</b>	<b>36</b>
<b>1-1 : Etat des lieux.....</b>	<b>36</b>
1-1-1 : Indicateurs de l'intermédiation bancaire.....	36
1-1-2 : Solidité du secteur bancaire.....	45
1-1-3 : Solvabilité du secteur bancaire.....	45
1-1-4 : Liquidité des banques.....	47
1-1-5 : Développement de l'infrastructure bancaire.....	56
<b>1-2 : Parts des banques étrangères dans le marché bancaire Algérien, cas de BNPPARIBAS et SGA.....</b>	<b>63</b>
1-2-1 : Cas de Société générale.....	64
1-2-2 : Cas de BNP PARIBAS.....	67
<b>Section 02 : la méthodologie de recherche.....</b>	<b>80</b>
<b>2-1 : le type de recherche.....</b>	<b>80</b>

<b>2-1 : La question de recherche et les objectifs de travail.....</b>	<b>81</b>
<b>2-1-1-1 : la question de recherche.....</b>	<b>81</b>
<b>2-1-1-2 : Les objectifs.....</b>	<b>82</b>
<b>2-1-2 : La recherche descriptive.....</b>	<b>83</b>
<b>2-1-3 : Difficultés rencontrées.....</b>	<b>83</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>83</b>

### **Chapitre III : Analyse des déterminants d’implantation de PNB Paribas et la Société Générale.**

<b>Introduction.....</b>	<b>84</b>
<b>Section 01 : Les déterminants d’implantation de BNP PARIBAS EL DJAZAIR et de la SOCIETE GENERALE ALGERIE.....</b>	<b>85</b>
<b>1-1-Cas de BNP PARIBAS El Djazair .....</b>	<b>85</b>
<b>1-1-1 : Les déterminants externes.....</b>	<b>85</b>
<b>1-1-1-1 : L’environnement économique et institutionnel du pays d’origine.....</b>	<b>85</b>
<b>1-1-1-2 : L’environnement réglementaire.....</b>	<b>85</b>
<b>1-1-1-3 : Impôts sur les sociétés.....</b>	<b>87</b>
<b>1-1-1-4 : Le risque pays.....</b>	<b>88</b>
<b>1-1-1-5 : le degré de développement économique.....</b>	<b>88</b>
<b>1-1-1-6 : L’orientation en termes d’activités dans le pays d’accueil.....</b>	<b>89</b>
<b>1-1-1-7 : L’échange bilatéral : (importation/exportation) .....</b>	<b>89</b>
<b>1-1-1-8 : Les déterminants de la diversité culturelle et de la langue.....</b>	<b>90</b>
<b>1-1-1-9 : La distance entre le siège et l’implantation à l’étranger.....</b>	<b>90</b>
<b>1-1-1-10 Le degré de développement du secteur bancaire du pays d’accueil.....</b>	<b>91</b>
<b>1-1-2: Les déterminants internes .....</b>	<b>92</b>
<b>1-1-2-1 : La réalisation de profit .....</b>	<b>92</b>

1-1-2-2: La taille en termes de rentabilité de la banque mère.....	92
1-1-2-3 : Déterminant de ressources humaines (REHU).....	92
1-1-2-4: Suivre la clientèle et trouver de nouveaux clients.....	93
1-1-2-5: Le déterminant de motivations managériales.....	94
1-1-2-6 : L'accès au capital et à la liquidité.....	94
1-1-2-7 : L'expérience de la banque-mère en matière d'internationalisation.....	95
1-1-2-8: le degré de développement du secteur bancaire du pays d'origine (DSBO).....	95
1-2: Cas de la SGA .....	95
1-2-1: le déploiement du réseau guichets bancaire de la société générale en France.....	95
1-2-2: société générale Algérie : la firme de la colonisation française.....	96
1-2-3: les opportunités du marché national.....	96
1-2-4: la privatisation et accompagnement de certaines entreprises publiques.....	97
1-2-5 : la création d'un marché financier .....	98
<b>Section 02 : présentation de PNB PARIBAS et la SG.....</b>	<b>98</b>
2-1 : BNP PARIBAS : identité et évolution.....	98
2-1-1: Identité .....	98.
2-1-1-1: origine et création.....	98
2-1-1-2 : L'importance du PARIBAS dans le monde.....	99
2-1-1-3 : la valeur de la banque PNB PARIBAS.....	99
2-1-1-4 : les slogans de PNB PARIBAS .....	99
2-1-1-5 : Activités et clients de PNB PARIBAS.....	100

2-1-2 : Evolution de PNBPARIBAS .....	100
2-1-3: Stratégies de développement.....	101
2-1-4: implantation du PNB PARIBAS en Algérie.....	104
2-1-4-1: PNB PARIBAS El Djazaïr.....	104
2-1-4-2: La politique d'implantation du Pnb El Djazaïr.....	104
2-2 : présentation de la société générale (banque mère).....	105
2-2-1 : identité .....	105
2-2-1-1: sa raison d'être.....	106
2-2-1-2 : les valeurs de la société générale.....	106
2-2-1-3 : ses activités.....	107
2-2-2 : histoire de la société générale : création, origine et évolution.....	107
2-2-3: perspectives : stratégies de développement.....	109
2-2-4: implantation de société générale.....	109
2-2-4-1 : société générale Algérie.....	109
2-2-4-1-1 : Spécificités de SGA.....	110
2-2-4-1-1-1 : Position sur le marché.....	111
2-2-4-1-1-2 : Les produits et packages.....	111
2-4-1-1-3 Le siège et réseau.....	112
2-2-4-1-1-4 - Le réseau et les effectifs.....	112
2-2-5 : perspectives de développement de société générale Algérie .....	113
<b>Conclusion.....</b>	<b>115</b>
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>116</b>

